

Recherche en français et égalité réelle: Une occasion à saisir

Rapport du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français

Sur cette page

- [Sigles et acronymes](#)
- [Mot du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français au Canada](#)
 - [Noms et affiliations des membres du Groupe consultatif \(en ordre alphabétique\)](#)
 - [Remerciements](#)
- [Sommaire exécutif](#)
 - [Le soutien à la recherche en français](#)
 - [Notre démarche](#)
 - [Trois défis à relever : normatif, financier et organisationnel](#)
 - [Trois recommandations structurantes : gouvernance, investissements et exemplarité](#)
 - [Conclusion](#)
- [Introduction : L'égalité réelle au cœur d'une vision renouvelée de la recherche au Canada](#)
- [Chapitre 1 : Assurer la pérennité du français dans l'écosystème de la recherche au Canada](#)
 - [1.1 L'écosystème de la recherche au Canada](#)
 - [1.2 Le français dans l'écosystème de la recherche au Canada : une réalité multiforme mal comprise](#)
 - [1.3 Trois défis ou obstacles à la pérennité du français dans l'écosystème de la recherche au Canada](#)
 - [1.4 Renforcer l'action canadienne en faveur du français dans l'écosystème de recherche : un impératif au cœur d'un élan mondial](#)
 - [Conclusion](#)
- [Chapitre 2 : Promouvoir la recherche en français et sur la francophonie](#)
 - [2.1 Les défis normatifs : biais et perceptions de biais linguistiques dans l'évaluation de la recherche](#)
 - [2.2 Soutenir la recherche collégiale](#)
 - [2.3 L'impact de la culture anglodominante sur la recherche intramuros](#)

- [2.4 Appuyer la recherche sur l'objet francophone](#)
- [Conclusion](#)
- [Chapitre 3 : Soutenir la formation en français de la relève scientifique](#)
 - [3.1 L'évolution des inscriptions et la rédaction des thèses et mémoires](#)
 - [3.2 L'appui aux étudiantes et étudiants](#)
 - [3.3 Les programmes](#)
 - [Conclusion](#)
- [Chapitre 4 : Les communications savantes en français](#)
 - [4.1 Le déclin du français dans la diffusion des résultats de la recherche](#)
 - [4.2 Le soutien aux infrastructures canadiennes de diffusion de la recherche](#)
 - [4.3 Le libre accès et la traduction des textes savants : occasions et défis](#)
 - [Conclusion](#)
- [Chapitre 5 : Valoriser les savoirs scientifiques en français et sur la francophonie](#)
 - [5.1 Reconnaître la mobilisation en français des connaissances](#)
 - [5.2 Du transfert des connaissances à la vulgarisation scientifique en français : corriger les déficits financiers](#)
 - [5.3 Valoriser les contenus scientifiques francophones dans le monde](#)
 - [Conclusion](#)
- [Conclusion](#)
- [Sommaire des recommandations et des mesures](#)
 - [Recommandation 1 : renforcer la gouvernance canadienne de la recherche](#)
 - [Recommandation 2 : consentir un nouvel investissement dédié de 40 millions de dollars par an](#)
 - [Recommandation 3 : rehausser l'exemplarité du gouvernement du Canada](#)

Sigles et acronymes

ACFA

Association canadienne-française de l'Alberta

ACPPU

Association canadienne des professeures et professeurs d'université

ACUFC

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne

APUC

Association des presses universitaires canadiennes

BCI

Bureau de la coopération interuniversitaire

CAC

Conseil des arts du Canada

CCRC

Comité de coordination de la recherche au Canada

CLOSM

Communautés de langue officielle en situation minoritaire

CNFS

Consortium national de formation en santé

CNRC

Conseil national de recherches du Canada

CRCFC

Chaires de recherche du Canada sur la francophonie canadienne

CRSH

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

CRSNG

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

FAVRF

Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français

FCFA

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

FCI

Fondation canadienne pour l'innovation

FJCF

Fédération de la jeunesse canadienne-française

FRQ

Fonds de recherche du Québec

FSH

Fédération des sciences humaines du Canada

IRSC

Instituts de recherche en santé du Canada

INRS

Institut national de la recherche scientifique

Loi

Loi sur les langues officielles

OIF

Organisation internationale de la Francophonie

PAES

Prix d'auteurs pour l'édition savante

PCH

Patrimoine canadien

SARF

Service d'aide à la recherche en français

SCRF

Secrétariat de coordination de la recherche en français

SCT

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

SSF

Société santé en français

STIM

Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques

Mot du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français au Canada

Le français est une langue mondiale parlée au quotidien sur les cinq continents. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) estime à 396 millions le nombre de ses locutrices et locuteurs, ce qui en fait la quatrième langue la plus parlée dans le monde.¹ Au Canada, c'est une langue officielle, au même titre que l'anglais, et un des éléments constitutifs de l'identité du pays, avec les langues autochtones. La langue française est un vecteur d'apprentissage, d'identité, de développement économique, social, culturel et scientifique, en plus d'être une langue de citoyenneté. Elle exprime la richesse de la diversité des traditions intellectuelles qui ont donné naissance à la communauté scientifique du Canada. Elle contribue à tisser le lien de confiance entre les citoyennes et citoyens et leur gouvernement.

En 2023, le gouvernement du Canada a reconnu la vulnérabilité du français au pays dans la [*Loi sur les langues officielles \(Loi\) modernisée \(PDF\)*](#). Il s'est engagé à protéger et à promouvoir le français, reconnaissant que cette langue est en situation minoritaire au Canada et en Amérique du Nord en raison de l'usage prédominant de l'anglais. Il a aussi reconnu que le principe de l'égalité réelle guidera son action pour la mise en œuvre de la nouvelle *Loi*. Ainsi, il s'est engagé à voir à la progression du statut et de l'usage du français dans ses actions, y compris dans le champ scientifique.

Les pressions exercées sur le français au sein de l'écosystème de la recherche au Canada sont un cas de figure de cette vulnérabilité et de la nécessité de prendre des mesures en vue d'atteindre l'égalité réelle. L'égalité réelle vise l'égalité de fait en éliminant les facteurs d'ordre contextuel — normatifs, culturels, économiques, historiques, et sociaux, dont les biais inconscients — ne permettant pas un traitement équitable des personnes d'expression française. Des travaux montrent qu'il existe des biais systémiques défavorables à la recherche en français au sein de l'écosystème de la recherche au Canada. Ces biais entraînent aussi des conséquences sur les carrières des chercheuses et chercheurs d'expression française en plus d'accélérer le déclin du français comme langue scientifique. Ils nuisent à la socialisation en français de la relève et au recrutement de talents internationaux. Ils contraignent des actrices et acteurs de l'écosystème de la recherche à traiter le français comme une langue mineure au lieu d'une langue officielle.

Les conséquences du déclin du français au sein de l'écosystème de la recherche au pays sont délétères non seulement pour le milieu de la recherche, mais aussi pour l'ensemble de la société canadienne.

L'anglicisation de la recherche fait perdre au Canada une part de ses capacités institutionnelles et humaines ainsi que son caractère distinct sur la scène internationale. Il se prive ainsi d'une influence dans les milieux diplomatiques francophones.

En misant uniquement sur l'anglais, le Canada perd aussi une part de sa capacité à contribuer au vocabulaire scientifique et professionnel en français. À titre d'exemple, il existe des écarts à combler dans les corpus linguistiques existants dans de nouveaux secteurs de la recherche comme l'intelligence artificielle. Le Canada ne peut se priver de ses propres talents pour accroître son rayonnement et celui de ses chercheuses et chercheurs d'expression française œuvrant partout au pays dans des secteurs clés de l'économie au Québec et en contexte minoritaire.

Les actrices et les acteurs de la recherche en français ne doivent pas être ignorés dans la transformation en cours de notre économie et du pays dans son ensemble. En 2024, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français (Groupe consultatif). Son mandat est de formuler des recommandations au ministre responsable des Langues officielles, en vue de guider l'élaboration d'une stratégie fédérale pour assurer la pérennité du français au sein de l'écosystème de la recherche au Canada.

En 2025, [le discours du Trône \(PDF\)](#) a rappelé l'importance pour le pays de protéger les institutions qui font rayonner la langue française. Le présent rapport propose des recommandations et des mesures positives au gouvernement du Canada qui lui permettront de s'acquitter de ses obligations linguistiques au sein de l'écosystème de la recherche au pays et d'atteindre l'égalité réelle en protégeant, en promouvant et en faisant rayonner la langue française dans le champ scientifique.

Noms et affiliations des membres du Groupe consultatif (en ordre alphabétique)

- Linda Cardinal, co-présidente, Université d'Ottawa
- Danielle de Moissac, Université de Saint-Boniface
- Mamadou Fall, Université d'Ottawa
- Michelle Landry, Université de Moncton
- Valérie Lapointe-Gagnon, Faculté St.-Jean, Université de l'Alberta
- Vincent Larivière, co-président, Université de Montréal
- Anne Leis, Université de la Saskatchewan
- Rémi Léger, Université Simon Fraser
- Patrick Poirier, Presses de l'Université de Montréal
- Gary Slater, Université d'Ottawa

Remerciements

Le Groupe consultatif exprime ses plus sincères remerciements aux membres du Secrétariat logé au sein du ministère du Patrimoine canadien de leurs soutien, bienveillance et appui de très grande qualité tout au long des travaux conduisant à ce rapport. Merci également au ministère d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada de son appui et de ses conseils.

Le Groupe consultatif tient à remercier de façon toute spéciale les personnes qui ont accepté avec enthousiasme de participer à ses consultations et travaux. Merci également aux lectrices et lecteurs du présent rapport de leurs commentaires et suggestions de révisions. Leurs lectures attentives ont permis d'améliorer la qualité de notre travail.

Sommaire exécutif

Le 22 octobre 2024, le gouvernement du Canada a mandaté le Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français (Groupe consultatif) de lui proposer des recommandations en vue de l'élaboration d'une future stratégie fédérale devant assurer la viabilité du français au sein de l'écosystème de la recherche scientifique au Canada.

Le Groupe consultatif a préparé un rapport qui repose sur **trois idées-phares** : **la recherche en français est un enjeu d'égalité réelle; elle est un vecteur de prospérité économique; et elle constitue une valeur stratégique pour le Canada.**

Les recommandations et mesures proposées par le Groupe consultatif permettront au gouvernement du Canada de faire tomber un ensemble de barrières qui ont été documentées de façon exhaustive dans son rapport : biais linguistiques, iniquité financière, appui insuffisant à la formation et à la mobilité étudiante, et dévalorisation de la publication scientifique en français. Le rapport propose une approche inclusive permettant à toutes et tous de bénéficier des moyens de réaliser leur plein potentiel dans le domaine de la recherche et de contribuer pleinement à la prospérité du pays.

Le soutien à la recherche en français

Un appui fort du gouvernement du Canada pour la recherche en français offre de nombreux avantages. Il améliore la formation du capital humain dans les deux langues officielles. Il contribue à enrichir les corpus scientifiques et les vocabulaires professionnels, en plus de permettre la transmission de traditions intellectuelles remontant à la fondation du pays. La diversité linguistique est un

atout scientifique indéniable. Elle favorise la pluralité des perspectives, la liberté d'expression et la qualité des échanges. Le Canada stimule ainsi la créativité et le rehaussement de ses capacités globales.

La communauté scientifique d'expression française, quelle que soit la taille ou la nature de ses établissements (collèges et universités), regroupe un bassin de talents hautement qualifiés qui contribue directement à l'économie du savoir. Investir pour rehausser la recherche en français fait partie des conditions favorables à l'innovation et au développement culturel, économique, social et technologique du pays dans ses deux langues officielles. Ces apports visent à accroître le bien-être de la population canadienne et la compétitivité économique du Canada dans le monde.

En l'absence d'une politique de diplomatie scientifique canadienne, la recherche en français constitue un outil d'influence majeur sur le plan diplomatique. Ses avancées donnent la possibilité au Canada de se distinguer sur la scène mondiale et de jouer un rôle de leader au sein de l'espace francophone international. La mobilisation des savoirs en français permet au pays d'être une référence mondiale dans le dialogue sur la découvrabilité de la diversité des contenus scientifiques, le libre accès et le multilinguisme scientifique.

Notre démarche

Le rapport repose sur une démarche scientifique qui combine un travail de synthèse des travaux existants, des données statistiques, des rapports d'expertises ainsi que des entretiens avec le milieu de la recherche. Le Groupe consultatif a rencontré plus de 160 actrices et acteurs de l'écosystème de la recherche – de Moncton, au Nouveau-Brunswick, à Edmonton, en Alberta, en passant par les grands pôles de recherche du Québec. Le Groupe consultatif a également reçu une trentaine de mémoires dans le cadre d'une consultation en ligne auprès du grand public, des associations de recherche et des sociétés savantes. Enfin, plusieurs hauts cadres d'agences et de ministères fédéraux exerçant des responsabilités en recherche ont été rencontrés afin de nous présenter leurs efforts de soutien à la recherche scientifique en français alors que d'autres ont transmis leurs réponses à nos questions par écrits.

Trois défis à relever : normatif, financier et organisationnel

Le Groupe consultatif a identifié trois catégories de défis : normatif, financier et organisationnel, qui appellent trois engagements correspondants : **une gouvernance renforcée de la recherche, de nouveaux investissements**

pour appuyer et valoriser la recherche en français et une exemplarité rehaussée de la part du gouvernement du Canada.

Le défi normatif : des critères d'excellence biaisés en faveur de l'anglais

Le premier défi découle des normes régissant l'activité scientifique internationale. L'anglais a cessé d'être une simple langue de communication pour devenir la monnaie d'échange d'une économie du prestige. Le Groupe consultatif constate que l'excellence en recherche est moins mesurée à l'aune de l'originalité des travaux ou de leur ancrage dans une diversité de milieux qu'au prestige international des revues où ils sont publiés, à la notoriété des établissements postsecondaires et leur volume de production – nombre d'articles ou de citations. La communauté scientifique en est venue à confondre recherche et publication alors que cette dernière ne constitue qu'une dimension du processus de production des savoirs.

D'autres formes de publication comme les ouvrages de synthèse et de vulgarisation, les manuels de cours ainsi que les rapports de recherche communautaire sont marginalisés et en détournent celles et ceux qui souhaitent s'y investir. Pourtant, ces documents jouent un rôle essentiel dans la formation de la relève scientifique d'expression française alors qu'elle peine à trouver des ressources pédagogiques en français. L'impact sur sa socialisation scientifique est énorme, car la relève est incitée à intérioriser à son tour les normes dominantes de sa discipline ou de son champ d'études et de recherche, la conduisant trop souvent à rédiger mémoires et thèses en anglais. Ainsi, l'ensemble de la communauté scientifique d'expression française subit un « coût caché » lié tant à l'absence de ressources en français qu'au temps et aux efforts pour rédiger, traduire ou présenter leurs travaux dans leur seconde langue officielle.

Le défi financier : concentration des fonds et soutien insuffisant aux infrastructures de diffusion

Le deuxième défi au sein de cette économie de prestige qui mine l'égalité réelle est lié à la concentration des fonds de recherche. Les données analysées montrent que le modèle de financement fédéral conduit à une concentration des fonds au profit des grandes universités de recherche, en majorité de langue anglaise. La situation crée un déséquilibre qui fragilise de façon structurelle la production des savoirs au sein des établissements de langue française ou bilingues, notamment en contexte minoritaire.

Cette asymétrie est double. D'abord géographique, elle draine les ressources loin des établissements de petite et de moyenne tailles et des collèges, pourtant moteurs essentiels du développement économique et social des

communautés francophones en situation minoritaire. Elle est aussi disciplinaire, car elle sous-finance certaines disciplines essentielles à la production scientifique en français.

En plus d'une concentration des investissements, le Groupe consultatif a constaté un manque d'engagement public dans les infrastructures de diffusion des savoirs. Les revues savantes, les presses universitaires ou les plateformes numériques comme Érudit sont fragilisées par le modèle économique actuel du libre accès qui, sans soutien public adéquat, prive les éditeurs de revenus essentiels. Plus largement, la privatisation des infrastructures de diffusion favorise l'anglicisation et risque de restreindre l'accès aux connaissances, notamment pour les étudiantes et les étudiants d'expression française, compromettant ainsi le principe fondamental du savoir comme bien commun.

Le défi organisationnel : une gouvernance complexe et fragmentée

Le troisième défi est d'ordre organisationnel. La gouvernance de la recherche en français au Canada est distribuée entre différents ordres de gouvernement, organismes subventionnaires, organismes et établissements postsecondaires. Le Groupe consultatif a constaté, de façon plus particulière, que parmi les institutions fédérales y compris les organismes subventionnaires exerçant des responsabilités en recherche au sein du gouvernement du Canada, tous ne sont pas toujours au fait de leurs obligations en matière d'égalité réelle des langues officielles, telles que décrites dans la [Loi sur les langues officielles \(PDF\)](#) modernisée.

Des initiatives pour la recherche en français existent au sein des organismes subventionnaires, mais elles sont déployées de façon décentralisée. Faute de vision stratégique globale, ces initiatives peinent à obtenir des résultats à même d'assurer la pérennité du français au sein de l'écosystème de la recherche.

L'avènement anticipé d'une nouvelle organisation-cadre de financement de la recherche constitue une occasion à saisir, mais la centralisation administrative ne suffira pas à elle seule. Pour que les langues officielles soient intégrées de façon transversale aux politiques publiques, il est impératif d'instaurer une gouvernance renforcée fondée sur la collaboration et la concertation entre les différentes parties prenantes.

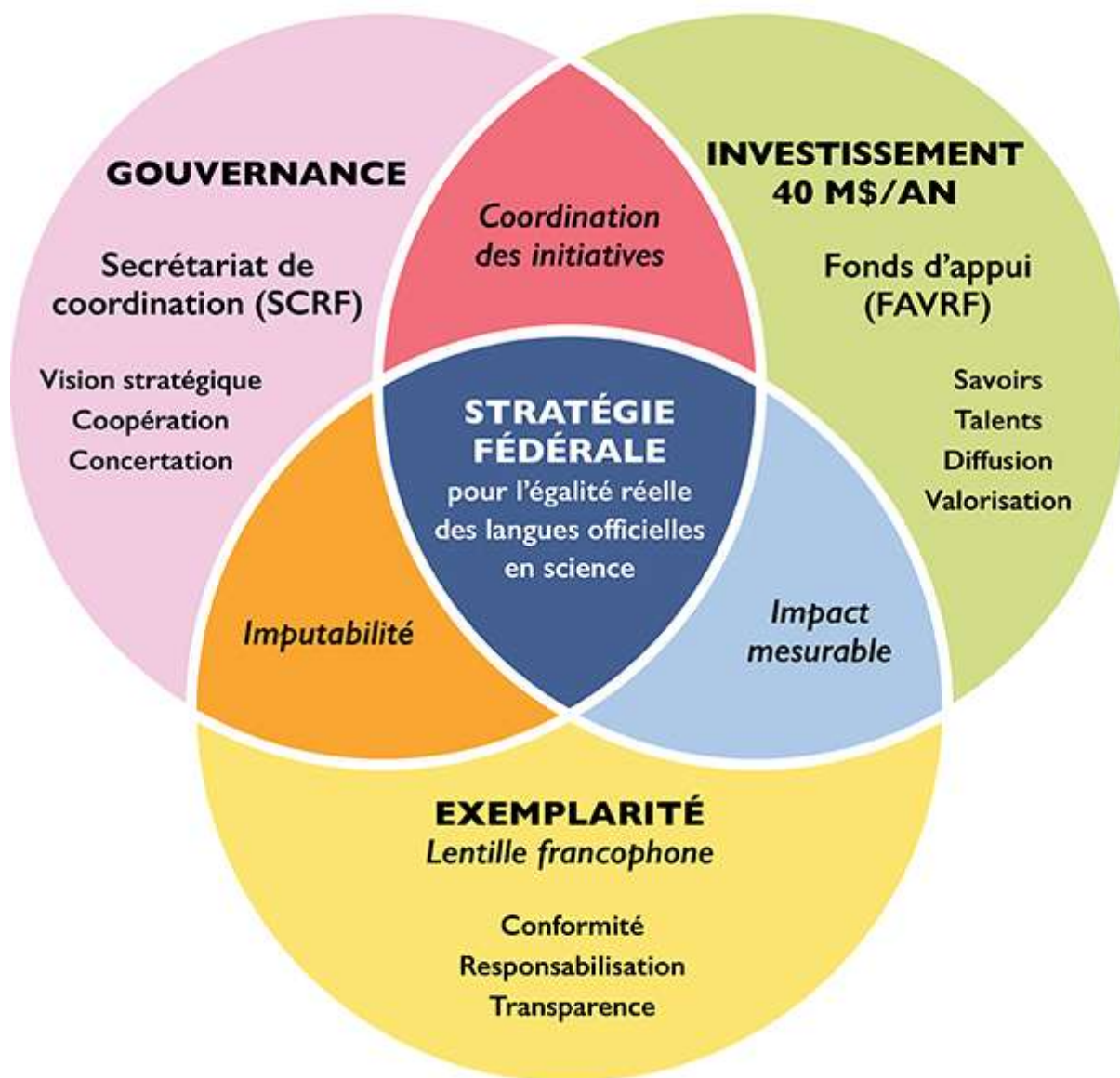
À ce chapitre, le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du Fonds de recherche du Québec, a financé une gamme d'initiatives pour la recherche en français – au premier rang desquels la création du Réseau francophone international en conseil scientifique, le Programme des Chaires de recherche sur le Québec et la création d'un nouveau réseau de chaires en diplomatie

scientifique. Le gouvernement du Canada doit emboîter le pas et prendre les mesures positives nécessaires à la progression de l'usage et du statut du français au sein de l'écosystème de la recherche au Canada.

Trois recommandations structurantes : gouvernance, investissements et exemplarité

Le Groupe consultatif propose trois recommandations structurantes correspondant à chacun des défis : une gouvernance renforcée par la création d'un **Secrétariat de coordination de la recherche en français**; des investissements dédiés par la création d'un **Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF)**; et une exemplarité rehaussée du gouvernement du Canada en matière de **conformité, de transparence des données et de responsabilisation**.

Figure 1. Trois recommandations structurantes



► Figure 1. Trois recommandations structurantes – version texte

Ces recommandations doivent être mises en œuvre par la prise de mesures positives, à la fois transversales et sectorielles, indispensables à l'égalité réelle entre les langues officielles et à une approche inclusive de la recherche dans tout le cycle de la production et la diffusion des savoirs : (1) l'appui à la relève scientifique d'expression française, (2) le soutien à la recherche en français et sur la francophonie, (3) la communication savante, et (4) la valorisation des savoirs en français.

Recommandation 1 : renforcer la gouvernance canadienne de la recherche

Mesure 1 : Le Groupe consultatif recommande que le gouvernement du Canada crée le **Secrétariat de coordination de la recherche en français (SCRF)**. Le SCRF fera partie intégrante du futur organisme-cadre de financement de la recherche. À titre provisoire, il sera logé au sein du ministère d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Il aura pour mandat :

- **D'assurer le leadership pour la recherche en français** – par la coordination des efforts fédéraux, en brisant les silos et en intégrant la recherche en français aux grandes priorités d'innovation.
- **De développer la stratégie fédérale d'appui et de valorisation de la recherche en français et de faire rapport sur l'atteinte des résultats** – par la concertation et la collaboration entre les partenaires fédéraux et l'instauration d'un mécanisme de consultations pancanadiennes qui comprend l'ensemble des actrices et acteurs du milieu de la recherche.
- **De développer une approche différenciée** – par l'élaboration d'une « **lentille francophone** » en conformité avec les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Cette lentille aidera les organismes subventionnaires à mettre en œuvre des initiatives concertées et adaptées aux défis de la production scientifique en français. Elle servira d'outil d'analyse d'impact, comparable aux mécanismes existants, entre autres, à Emploi et Développement social Canada, Santé Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Mesure 2 : Le Groupe consultatif recommande que le ministère du Patrimoine canadien mette sur pied, en collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires (y compris le gouvernement du Québec), un **mécanisme de concertation pancanadien sur l'enseignement postsecondaire en français**, réunissant les partenaires fédéraux, l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) du Québec et les milieux de l'enseignement postsecondaire (collèges et universités). Son mandat sera d'accroître l'offre de programmes en français en contexte

minoritaire, en ciblant en priorité les sciences de la santé (collégial), les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques – STIM (universitaire) et les cycles supérieurs (sciences humaines et sociales).

Recommandation 2 : consentir un nouvel investissement dédié de 40 millions de dollars par an

Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de créer un Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF). D'une valeur minimale de **40 millions de dollars par an** (soit environ 1% du financement fédéral de la recherche), ce fonds structurant, en supplément des investissements existants, agira comme un catalyseur pour la recherche en français.

Le fonds contribuera à déployer la **Stratégie fédérale d'appui et de valorisation de la recherche en français**. Il comprendra un axe **Savoirs et talents**, centré sur la recherche en français et sur les communautés francophones, et un axe **Infrastructures de diffusion et valorisation des savoirs**, qui servira à soutenir la chaîne de diffusion, de traduction et de mobilisation des savoirs.

Axe 1 : Savoirs et talents

Mesure 3 (Savoirs) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de créer un programme appelé « Missions francophones », réparti en trois volets financés à parts égales :

- **Soutien à la recherche** : Financement de projets sur des thématiques renforçant la recherche en français.
- **Équipes internationales** : Appui aux partenariats multidisciplinaires (Canada francophone, Québec, International).
- **Chaires d'excellence** : Création de chaires de recherche du Canada sur la francophonie canadienne (CRCFC) axées sur les besoins des communautés et des établissements postsecondaires en contexte minoritaire.

Mesure 4 (Talents émergents) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada d'appuyer la relève scientifique d'expression française, notamment au moyen de quatre actions mises en œuvre par les organismes subventionnaires de la recherche et le ministère du Patrimoine canadien :

- Créer un programme de **bourses d'études supérieures** (2^e et 3^e cycles) en vue d'appuyer les étudiantes et étudiants en contexte francophone minoritaire qui souhaitent poursuivre leurs études en français.

- Créer des bourses dédiées aux **étudiantes et étudiants racisés** qui étudient en français et étendre la Stratégie de recrutement et de rétention d'enseignantes et d'enseignants, par un financement dédié et des cibles d'embauche pour les **professeures et professeurs racisés qui enseignent en français au postsecondaire**.
- Financer un consortium pour la création et la publication de **ressources pédagogiques en français**.
- Rehausser de façon pérenne **le programme de mobilité étudiante Côte à Côte** et **le programme de mobilité pour la recherche de l'Acfas**.

Axe 2 : Infrastructures de diffusion et valorisation des savoirs

Mesure 5 (Plateforme et traduction) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de rehausser l'appui aux infrastructures de diffusion et aux plateformes numériques au moyen de trois actions mises en œuvre par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) :

- Accroître l'appui à la **plateforme Érudit**, y compris pour la mise à jour de ses métadonnées.
- Mettre en place une **plateforme publique de traduction automatique** et d'archivage.
- Renforcer l'appui aux technologies langagières, notamment à **l'intelligence artificielle** appliquée à la traduction scientifique.

Mesure 6 (Édition savante) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada qu'il rehausse le soutien à l'édition savante par le moyen de cinq actions mises en œuvre par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le ministère du Patrimoine canadien (PCH) :

- Augmenter le nombre et la valeur des subventions du **Prix d'auteur pour l'édition savante**.
- Bonifier l'**Aide aux revues savantes** (cycles de 5 ans) et financer le passage au libre accès complet.
- Financer un **programme national de traduction** des livres savants et une étude sur le libre accès du livre savant.
- Prévoir un programme d'appui à l'édition savante qui réserve des subventions destinées aux **presses universitaires en contexte minoritaire**.
- Identifier des mécanismes pour financer des volets sciences naturelles et génie de manière à appuyer l'édition savante dans toutes les disciplines.

Mesure 7 (Rayonnement) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada d'appuyer financièrement la culture scientifique par quatre actions mises en œuvre par les organismes subventionnaires,

Bibliothèques et Archives Canada ainsi que le ministère du Patrimoine canadien (PCH):

- Rehausser l'appui des conseils subventionnaires à la **recherche partenariale en français et sa visibilité**.
- Rehausser l'appui des conseils subventionnaires aux **conférences et écoles d'été en français et bilingues**.
- Créer au sein de Bibliothèque et Archives Canada un **dépôt national de résumés d'articles vulgarisés dans les deux langues officielles** pour tous les articles qui sont le produit de recherches financées par le gouvernement canadien.
- Pérenniser et repositionner le **Fonds d'appui aux savoirs scientifiques en français** du ministère du Patrimoine canadien (PCH) au sein du Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF).

Recommandation 3 : rehausser l'exemplarité du gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada doit prêcher par l'exemple en faisant preuve de transparence et d'un sens accru de ses responsabilités en matière d'égalité réelle des langues officielles. Il doit garantir que ses activités scientifiques et ses mécanismes de financement reconnaissent la valeur intrinsèque de la recherche en français et éliminent les biais systémiques et les perceptions négatives qui nuisent à sa compétitivité et à son rayonnement international.

Mesure 8 (Conformité et responsabilisation) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de rehausser la conformité des institutions fédérales à la [Loi sur les langues officielles \(PDF\)](#) (Loi) afin de favoriser la recherche et la publication scientifiques intramuros en français au moyen de trois actions :

- Élaborer sous l'autorité du **Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)** un **cadre d'habilitation** pour promouvoir le français dans la recherche fédérale et guider les institutions fédérales à vocation scientifique dans leurs efforts pour respecter leurs obligations linguistiques.
- Confier au **Bureau de la conseillère scientifique en chef du Canada**, avec l'appui du SCRF et du SCT, l'animation d'une table de concertation destinée à promouvoir le français au sein de la communauté scientifique fédérale.
- Demander une enquête spéciale de la **commissaire aux langues officielles** sur la situation des langues officielles dans les institutions fédérales exerçant des responsabilités en matière de recherche au sein de la fonction publique fédérale.

Mesure 9 (Mandats renforcés) : Le Groupe consultatif recommande aux organismes subventionnaires et à Bibliothèque et Archives Canada de contribuer à accroître le rayonnement de la recherche en français par le moyen de deux actions :

- Exiger des résumés bilingues (français-anglais) des articles publiés dans les revues financées par le CRSH.
- Exiger des résumés bilingues pour les thèses déposées à Bibliothèque et Archives du Canada.

Mesure 10 (Transparence et incitatifs) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de mandater les organismes subventionnaires de créer des incitations pour limiter les biais et revoir les perceptions qui minent la recherche en français au moyen de quatre actions :

- Attribuer des **points supplémentaires** aux demandes de financement soumises en français auprès du FAVRF.
- Publier annuellement, lorsque ce n'est pas déjà fait, les données sur les taux de succès selon la langue, les profils linguistiques des évaluateurs et les statistiques désagrégées sur les bourses.
- Publier annuellement, lorsque ce n'est pas déjà fait, les données sur le financement des bourses selon la langue de soumission, la langue d'étude dans le programme visé et la première langue officielle parlée des candidates et candidats.
- Valoriser la mobilisation des connaissances en français dans l'évaluation des demandes de subvention des chercheuses et des chercheurs.

Mesure 11 (Données probantes) : Le Groupe consultatif recommande à Statistique Canada de réaliser une **veille sur la diplomation et les inscriptions en français**, et au gouvernement du Canada d'assurer la pérennité de l'**Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire**.

Mesure 12 (Diplomatie scientifique) : Le Groupe consultatif recommande que le gouvernement du Canada se dote d'une **politique de diplomatie scientifique** pour accroître la cohérence de son action au sein de l'espace francophone international.

Conclusion

Lors de nos consultations auprès de celles et ceux qui font vivre la recherche en français, nous avons découvert une communauté scientifique mobilisée, dynamique et prête à relever de nouveaux défis. Les personnes rencontrées partagent une conviction : celle de la valeur inestimable de la recherche en français et la nécessité de protéger, de promouvoir et de partager ses produits et savoirs. La science et les savoirs sont un bien commun au bénéfice de toute la population canadienne.

Cependant, la recherche en français se heurte à des barrières structurelles qui ne sont ni accidentelles ni transitoires. Elles commandent une réponse politique à la hauteur des défis observés. Investir davantage dans la recherche en français, c'est bâtir sur un avantage concurrentiel propre au Canada. C'est refuser l'uniformisation pour embrasser la diversité garante de créativité. La mise en œuvre de ces recommandations permettra au Canada de s'acquitter de ses obligations en vertu de la Loi et de s'affirmer dans ses deux langues officielles comme une puissance scientifique moderne, diversifiée et influente.

Introduction : L'égalité réelle au cœur d'une vision renouvelée de la recherche au Canada

Le gouvernement du Canada n'a jamais autant investi pour soutenir la recherche et l'innovation au pays. Le 9 décembre 2025, il a annoncé un nouveau financement majeur de 1,7 milliard de dollars pour lancer l'**Initiative Talent mondial en recherche Impact+ Canada**, un ensemble de programmes visant à attirer des chercheuses et chercheurs de renom au Canada.

Cependant, une inquiétude persiste au sein de la communauté scientifique d'expression française. Le financement de la production et de la diffusion des savoirs scientifiques en français ne serait pas à la hauteur de leur contribution à la prospérité du pays. Depuis 2021, des études importantes ont mis en évidence la vulnérabilité des établissements d'enseignement postsecondaire en contexte francophone minoritaire² et les obstacles auxquels se heurtent les chercheuses et les chercheurs qui s'y trouvent pour mener leurs activités dans leur première langue officielle³. D'autres ont souligné la paucité des demandes de financement soumises en français⁴, la fragilité des infrastructures de diffusion des savoirs, le recul du français dans les communications savantes, ou encore la faible découvrabilité des contenus scientifiques francophones⁵. D'autres enfin ont insisté sur les défis liés au transfert de connaissances en français sur des questions aussi pressantes que celles des changements climatiques ou de la santé des populations⁶.

Comment expliquer le déclin du français dans l'écosystème de la recherche au Canada alors que celui-ci, dans son ensemble, n'a jamais autant bénéficié du soutien de l'État? Ce rapport a pour objectif de contribuer à expliquer ce paradoxe. Il dresse un état des lieux sur la base des travaux existants et de rencontres avec des actrices et acteurs clés du milieu de la recherche.

Le rapport repose sur une approche globale et inclusive. **Le chapitre 1** propose une typologie en quatre quadrants de l'écosystème de la recherche au Canada : la création, la formation de la relève, la diffusion et la valorisation.

Il identifie trois catégories de défis ou d'obstacles systémiques qui expliquent le déclin du français au sein de l'écosystème de la recherche au Canada : **des normes tacites qui favorisent l'anglais; une concentration des ressources au profit des grandes institutions intensives en recherche; et une gouvernance complexe et fragmentée de la recherche.** Les autres chapitres interrogent, pour chaque quadrant, la situation du français ainsi que la gamme d'activités existantes à la lumière de ces trois défis ou obstacles.

Le chapitre 2 présente la situation du français au sein des activités de recherche internes et externes au gouvernement du Canada. Il accorde une attention particulière à la question des biais systémiques potentiels dans l'évaluation des projets de recherche soumis en français par les comités d'évaluation au sein des organismes subventionnaires. Il étudie également le phénomène de la concentration des financements dans une minorité d'établissements. Il s'interroge finalement sur l'exemplarité de l'État en matière de recherche intramuros.

Le chapitre 3 porte plus précisément sur les enjeux de la relève scientifique, dont l'incidence des biais systémiques sur sa socialisation scientifique. Il s'intéresse aux besoins en matière de formation et de ressources pédagogiques. Il montre que l'absence de mécanismes de coordination entre partenaires et le manque de données probantes pour guider l'offre de formation en contexte minoritaire fragilisent l'offre de programme.

Le chapitre 4, consacré à la diffusion des savoirs, étudie les effets de la faible valeur symbolique accordée aux publications rédigées en français. Il montre que la viabilité économique des infrastructures existantes dominées par l'édition anglophone constitue un défi de taille pour la diffusion de la recherche en français. Il accorde une attention particulière aux enjeux du numérique pour la découvrabilité des contenus scientifiques en français.

Enfin, **le chapitre 5** sur la mobilisation des connaissances et la vulgarisation scientifique analyse la faiblesse des mesures de valorisation des produits de la recherche en langue française. Il constate, entre autres, que le parcours des chercheuses et des chercheurs qui ont un intérêt pour la recherche communautaire, en particulier en contexte minoritaire, échappe à l'économie de prestige. De plus, le morcellement institutionnel dans ce secteur de la recherche et l'absence de politique de diplomatie scientifique de la part du gouvernement du Canada empêchent l'élaboration et la mise en œuvre de mesures favorables à la valorisation des savoirs scientifiques en français.

Tout au long du rapport, le Groupe consultatif a mobilisé l'approche de l'égalité réelle en vertu de la [Loi sur les langues officielles \(PDF\)](#) (Loi) pour analyser la situation du français au sein de l'écosystème de la recherche au Canada⁷. En vertu du principe d'égalité réelle, la Loi reconnaît que des facteurs d'ordre contextuel — normatifs, culturels, économiques, historiques, et sociaux, dont les biais inconscients — peuvent être des obstacles à un traitement équitable des personnes d'expression française, y compris dans le champ scientifique.

Depuis plus de vingt ans, au Canada, le concept d'égalité réelle coexiste avec celui de l'égalité formelle. Cette dernière, comme le dit son appellation, est de nature formelle. Elle rappelle que toutes et tous sont égaux devant la loi. En revanche, l'égalité réelle vise une égalité de fait exempte de tout traitement différencié ou d'obstacles systémiques. Les moyens utilisés pour s'en assurer s'apparentent à une forme de discrimination positive. Dans le domaine des langues officielles, la jurisprudence canadienne a souligné qu'il faut tenir compte du contexte et des circonstances particulières des communautés de langue officielle en situation minoritaire lors de la conception des services publics afin qu'ils soient de qualité égale aux services de la majorité ⁸.

Le rapport du Groupe consultatif innove en proposant une analyse fondée sur le concept d'égalité réelle dans le champ scientifique. À cette fin, il utilise principalement des données ciblant la variable linguistique, mais de futures recherches seront nécessaires pour raffiner les constats et les analyses ⁹.

Il montre que l'économie de prestige qui caractérise le milieu de la recherche ne repose pas que sur la saine concurrence entre les actrices et acteurs engagés dans la production de connaissances, mais sur des pratiques qui minent la recherche en français. La quête de l'excellence et du mérite est guidée par des pratiques récompensant un certain type d'actrices et d'acteurs engagés pleinement dans la concurrence au détriment de la pluralité des parcours de recherche. Cette situation fragilise les conditions de possibilité de création, de production, de mobilisation et de diffusion des savoirs, tout comme il remet en question la viabilité des établissements de langue française et bilingue, en particulier en contexte minoritaire francophone.

Le Groupe consultatif considère que toute stratégie en vue de pérenniser la recherche en français devra servir à modifier les facteurs d'ordre contextuel ou les pratiques défavorables à l'égalité réelle dans le domaine de la recherche. Cette stratégie contribuera à refonder l'économie de prestige sur une approche davantage inclusive et pluraliste. Elle reposera sur quatre principes pour guider les actions à entreprendre en vue d'atteindre l'égalité réelle :

1. La recherche en français constitue une ressource inestimable pour le rayonnement international et économique du Canada et un bien qu'il doit protéger et encourager.
2. Nul ne doit être désavantagé ou discriminé du fait qu'il ou elle choisit d'étudier et de faire de la recherche en français au Canada.
3. La population canadienne doit pouvoir découvrir et avoir accès aux résultats de la recherche financée par les fonds publics dans la langue officielle de son choix.
4. Le gouvernement du Canada doit prendre les mesures positives nécessaires pour voir à la progression de l'égalité de statut et d'usage du français dans le domaine de la recherche, en particulier en contexte francophone minoritaire.

La mise en œuvre de ces principes exigera de revoir les facteurs et les pratiques en place qui hiérarchisent et dévalorisent le français au sein de l'écosystème de la recherche au Canada, y compris la recherche sur la francophonie. Les différents chapitres comprennent aussi les recommandations et les mesures à prendre afin d'en démontrer les ressorts et produire un changement de trajectoire favorable à l'égalité réelle.

Chapitre 1 : Assurer la pérennité du français dans l'écosystème de la recherche au Canada

L'apport de la recherche en français à la formation des talents, au rehaussement des capacités et à la prospérité économique du pays, tout comme à son rayonnement international, est indéniable. Depuis la modernisation de la Loi, la communauté scientifique d'expression française s'attend à ce que des mesures positives soient prises pour lever les obstacles à son épanouissement et à son développement au sein de l'écosystème de la recherche au Canada. En relevant ces défis, le gouvernement du Canada s'assurera de favoriser l'égalité réelle des langues officielles dans le domaine scientifique, tout en contribuant à un rehaussement global de la capacité de recherche au profit du développement et de l'épanouissement des communautés.

Ce chapitre, dans un premier temps, présente les différentes composantes de l'écosystème de recherche au Canada, dont ses actrices et acteurs, ses espaces, sa gouvernance et ses ressources. Dans un deuxième temps, il identifie les facteurs ou les obstacles contextuels contribuant au déclin du français dans les domaines de la recherche, la formation de la relève scientifique, les enjeux de la publication savante et la valorisation des savoirs au pays.

Dans un troisième temps, le Groupe consultatif formule ses trois premières recommandations structurantes afin de poser les jalons d'une action en vue du changement de trajectoire souhaité au sein de l'écosystème de la recherche au Canada. Fondées sur le principe d'égalité réelle des langues officielles, ces recommandations invitent le gouvernement du Canada :

- à renforcer la gouvernance de la recherche en français au sein de l'écosystème de la recherche au Canada;
- à effectuer de nouveaux investissements dédiés pour soutenir les talents, les savoirs et les infrastructures de diffusion des savoirs scientifiques en français; et

- à faire preuve d'une exemplarité rehaussée pour corriger les biais systémiques et promouvoir la recherche en français dans tous les milieux, y compris en contexte minoritaire.

1.1 L'écosystème de la recherche au Canada

L'écosystème de la recherche est l'environnement au sein duquel les actrices et les acteurs de la recherche interagissent entre eux et avec les différents milieux de pratique. Cet environnement repose sur quatre composantes essentielles : des actrices et des acteurs individuels et institutionnels; des espaces de production et de diffusion; des principes de fonctionnement et des modes de gouvernance; et des ressources financières et humaines. Comprendre cet écosystème est essentiel pour saisir les obstacles qui contribuent au déclin du français comme langue scientifique.

1.1.1 Les actrices et les acteurs

En plus des chercheuses et chercheurs, le milieu de la recherche au Canada inclut les gouvernements et les organisations non gouvernementales, dont les collèges et les universités, les hôpitaux, les milieux communautaires et associatifs, les sociétés savantes ainsi que le secteur privé. S'y ajoutent les actrices et les acteurs qui œuvrent à la diffusion des savoirs auprès des publics d'expression française, soit par le moyen de la publication scientifique, la mobilisation de connaissances et la vulgarisation scientifique.

Des organismes comme l'Acfas, le Réseau de recherche sur la francophonie canadienne, la Bibliothèque du Centre de la francophonie des Amériques ou encore Savoirs média, par exemple, jouent un rôle majeur dans la transmission et la mise en valeur des savoirs produits par les chercheurs du Québec et de la francophonie canadienne.

Aux *limes* de l'écosystème, à cheval sur le champ journalistique, on retrouve enfin les journalistes scientifiques. Ces actrices et acteurs forment des réseaux et des milieux de pratique ayant chacun leurs dynamiques propres, tout en étant en interaction constante.

Les chercheuses et chercheurs demeurent toutefois les principaux animateurs de cet écosystème. Elles et ils siègent aux différents comités des organismes subventionnaires, dirigent des revues scientifiques, et président des sociétés savantes. Elles et ils exercent le leadership nécessaire pour mettre en place des réseaux régionaux, nationaux et internationaux, initier des projets de collaborations et tisser des liens avec leurs collègues, en plus de créer des partenariats avec les secteurs privés, associatifs ou gouvernementaux.

1.1.2 Les espaces de production et de diffusion

Au Canada, les activités de recherche se répartissent selon deux grandes catégories : « intra-muros » et « extra-muros ». **Les espaces de production « intra-muros »** désignent la recherche effectuée au sein des institutions fédérales exerçant des responsabilités en recherche. Ces travaux ciblent en priorité des thématiques d'intérêt national telles que la défense, les ressources naturelles, l'environnement et les statistiques économiques. Ils fournissent au gouvernement du Canada les études et données probantes nécessaires à la prise de décisions éclairées pour l'avancement de ses missions.

La recherche « extra-muros » comprend toute activité effectuée à l'extérieur du gouvernement canadien, dont la recherche fondamentale, appliquée et communautaire. La recherche fondamentale s'effectue surtout en milieu universitaire, souvent en laboratoire ou dans des centres de recherche.

Pour sa part, la recherche appliquée, pensons par exemple au domaine du développement technologique, est principalement menée par le secteur privé. Bien que ce dernier utilise en majorité des fonds propres pour mener ses activités — et soit ainsi moins assujéti aux règles fédérales — il reçoit du financement indirect des gouvernements, notamment sous forme de crédits d'impôt. Les universités participant à ce type de recherche collaborent habituellement à la diffusion des résultats par la publication savante, tandis que les entreprises privilégient généralement le brevet.

La recherche appliquée s'effectue également en milieu collégial. Au Québec, par exemple, le réseau des cégeps dispose d'une cinquantaine de centres d'innovation et de recherche appliquée favorisant le transfert de technologies et de pratiques sociales novatrices (le Réseau CCTT). À travers le Canada, les collèges jouent un rôle particulièrement important dans le développement de nouveaux produits en partenariat avec le secteur privé local, en plus de contribuer à la formation de la relève.

Enfin, la recherche communautaire regroupe un grand nombre d'activités de recherche appliquée à dimension sociale menées dans les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires. Les universités peuvent aussi développer une expertise dans ce type de recherche par l'entremise de leurs services à la collectivité, comme à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), reconnue comme une pionnière en la matière. En contexte minoritaire francophone, la recherche communautaire est importante en milieu universitaire, car les chercheuses et chercheurs sont souvent les premiers invités à concevoir des projets de recherche afin de répondre à des besoins exprimés par la communauté, soit sous la forme d'études de besoin, d'états des lieux, ou de travaux pour guider la rédaction de plans d'action. Bien qu'il soit impossible de dénombrer l'ensemble des rapports et des études coconstruit avec les milieux communautaires, ces travaux servent à guider l'action de nombreux groupes et à éclairer le débat public sur de multiples enjeux, notamment les changements climatiques, l'éducation, l'immigration, la santé mentale et la violence conjugale.

Les espaces de diffusion comprennent les revues scientifiques, les presses universitaires et certaines presses spécialisées, les plateformes numériques de diffusion comme Érudit, les bibliothèques, dont les bibliothèques universitaires, de même que les médias. Le Groupe consultatif distingue les espaces de diffusion des savoirs qui s'adressent aux initiés, c'est-à-dire à la communauté scientifique, comme le *Journal de l'Association médicale canadienne* (JAMC/CMAJ) et les espaces de diffusion qui sont destinés au grand public et dont la visée est de vulgariser la science, comme *Québec science* ¹⁰. À noter enfin que la recherche effectuée par les institutions fédérales à vocation scientifique comprend également des espaces de diffusion. On peut donner pour exemple la revue *Techniques d'enquête* de Statistique Canada ou les activités et les programmes de vulgarisation scientifique ainsi que de transfert de connaissances de l'Agence spatiale canadienne et de l'Agence de santé publique du Canada.

1.1.3 La gouvernance de la recherche

La recherche scientifique bénéficie du soutien de l'État canadien depuis le début du XXe siècle. En 1916, le gouvernement du Canada crée le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) qui, dès ses débuts, joue un double rôle : bailleur de fonds pour la recherche universitaire et organisme menant ses propres activités de recherche ¹¹. Ce n'est que dans les années 1970 que les principaux organismes subventionnaires sont créés : le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) voient le jour en 2000, à la suite d'une refonte du Conseil de recherches médicales du Canada créé en 1960.

La majeure partie des institutions soutenant la recherche scientifique extra-muros relèvent de deux grands portefeuilles : Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le portefeuille de la Santé. Le premier appuie le financement des travaux en sciences naturelles et en génie par l'intermédiaire du CRSNG, en sciences sociales et humaines grâce au CRSH, ainsi que les infrastructures de recherche par le biais de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Le second appuie le financement de la recherche extra-muros liée à la santé principalement à travers les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), composés de 13 instituts.

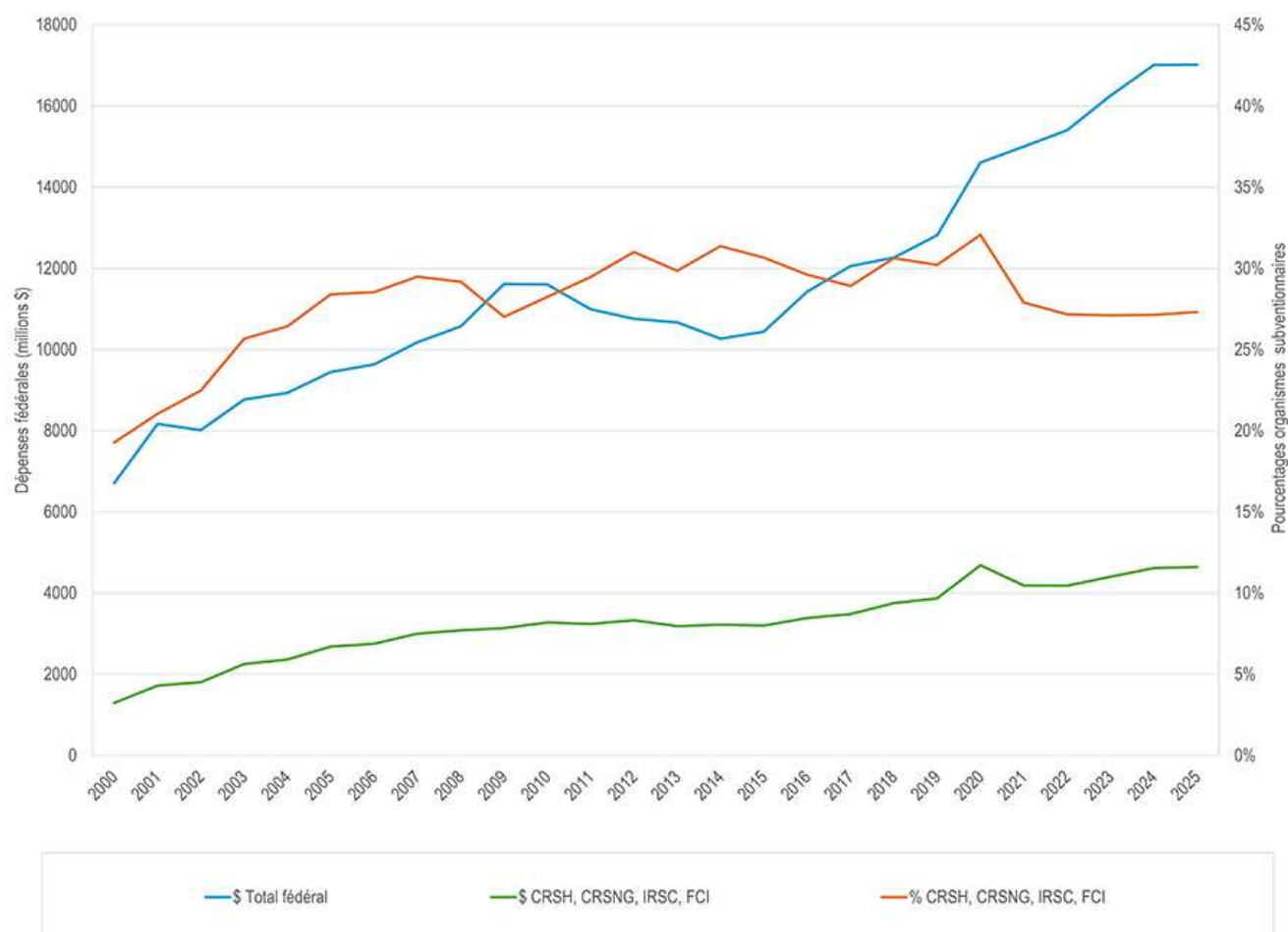
La gouvernance de la recherche est par ailleurs distribuée selon les ordres de gouvernements. Le fédéralisme canadien, fondé sur le partage des pouvoirs entre les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement du Canada, circonscrit l'action dans le domaine de la recherche. Bien que l'éducation postsecondaire relève des provinces et territoires, le financement des activités de recherche collégiale et universitaire est devenu, au fil du temps, une responsabilité partagée entre les deux ordres de gouvernement.

Enfin, les collèges et les universités, à travers leurs politiques internes, leurs politiques linguistiques, pratiques d'évaluation des chercheuses et des chercheurs, normes de recrutement et de progression de carrière qu'ils établissent, et par la délivrance des diplômes de recherche (ex. doctorat), participent également à cette gouvernance de la recherche. Tout comme les gouvernements, entreprises et organismes, ils contribuent à définir les normes en matière de recherche tant par les guides de déontologie ou d'éthique qu'ils produisent et destinent à leurs communautés scientifiques que par les usages qu'ils en font au sein des différentes disciplines.

1.1.4 Les ressources financières

Le financement de la recherche au pays est au cœur de sa gouvernance et de la solidité de ses infrastructures. Au cours des 25 dernières années, les dépenses du gouvernement du Canada dans les activités scientifiques et technologiques ont connu une croissance soutenue. Ces investissements ont augmenté de 250 %, passant de 6,7 milliards de dollars au début des années 2000 à un peu plus de 17 milliards de dollars en 2025. La croissance du financement s'est particulièrement intensifiée à partir de 2015.

Figure 2. Montant total des dépenses du gouvernement du Canada en activités scientifiques et technologiques, selon les principaux ministères et organismes, en pourcentages représentés par le CRSH, le CRSNG, les IRSC et la FCI



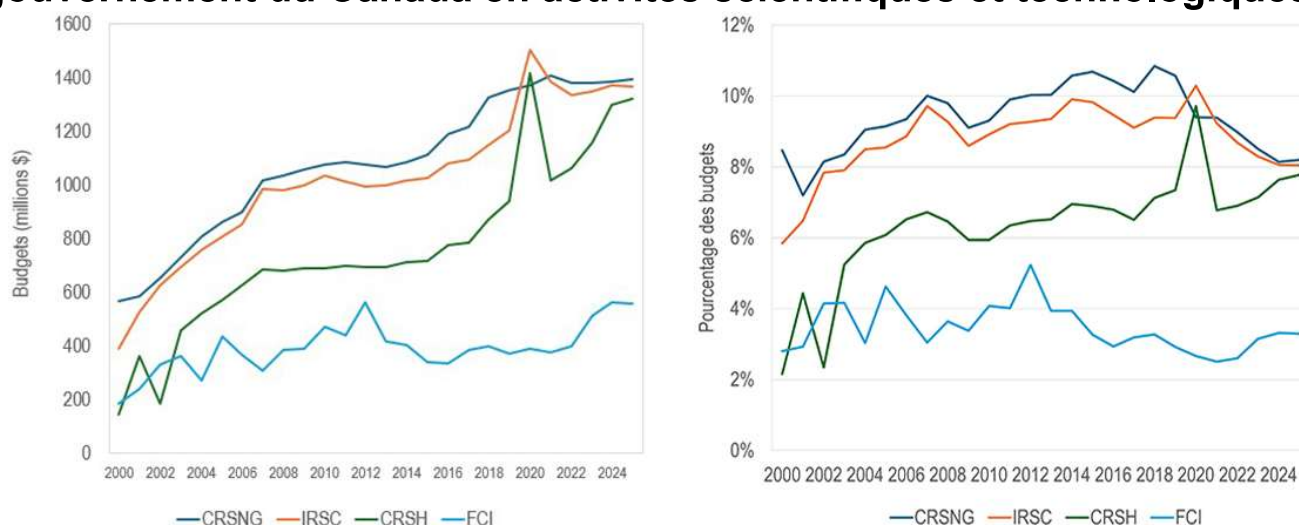
Source : Statistique Canada. Tableau 27-10-0026-01

- Figure 2. Montant total des dépenses du gouvernement du Canada en activités scientifiques et technologiques, selon les principaux ministères et organismes, en pourcentages représentés par le CRSH, le CRSNG, les IRSC et la FCI – version texte

Les organismes subventionnaires obtiennent une part importante, bien que non majoritaire, des investissements consentis, se situant entre 27 % et 32 % depuis 2015. Les budgets des organismes subventionnaires ont suivi une trajectoire similaire, passant globalement de 1,2 milliard de dollars en 2000 à 4,6 milliards en 2025.

En 2025, les budgets de chacun des trois organismes étaient relativement similaires, variant entre 1,3 et 1,4 milliard de dollars, tandis que le budget de la FCI se situait à 560 millions de dollars. Il convient toutefois de noter que le budget du CRSH inclut les services et programmes partagés par les trois organismes (Chaires de recherche du Canada, Fonds Nouvelles frontières en recherche).

Figure 3. Budget des organismes subventionnaires (CRSH, CRSNG, IRSC et FCI) et pourcentage de ces budgets dans l'ensemble des dépenses du gouvernement du Canada en activités scientifiques et technologiques



Source : Statistique Canada. Tableau 27-10-0026-01

- Figure 3. Budget des organismes subventionnaires (CRSH, CRSNG, IRSC et FCI) et pourcentage de ces budgets dans l'ensemble des dépenses du gouvernement du Canada en activités scientifiques et technologiques – version texte

Les données internes des organismes subventionnaires révèlent toutefois une réalité plus nuancée de la répartition des investissements en recherche. En 2025, par exemple, les dépenses effectives du CRSH s'élevaient à 768 millions

de dollars — incluant des programmes partagés, dont le programme Nouvelles frontières et le Fonds de recherche biomédicale du Canada —, alors que celles du CRSNG et des IRSC atteignaient chacune près de 1,4 milliard de dollars.

Dans l'ensemble, près de la moitié des investissements fédéraux en recherche vont aux universités : 4,3 milliards de dollars sur un total de 8,9 milliards, ce qui en fait le premier secteur à profiter des financements destinés à la recherche du gouvernement du Canada. Le deuxième secteur à bénéficier de ces investissements est le gouvernement lui-même, qui finance ses propres activités de recherche intra-muros au sein du CNRC, des ministères et autres institutions actives en recherche — CIFAR, Mitacs, Génome Canada —, pour un total de 2,7 milliards de dollars. Enfin, le financement aux entreprises commerciales représente près de 1,8 milliard de dollars.

En plus des investissements fédéraux, près de 55 milliards de dollars ont été investis en recherche et développement au pays en 2024. Presque la moitié de cette somme provient des entreprises qui financent directement leurs propres activités.

La recherche menée au sein des établissements postsecondaires — où se concentre la majorité de la recherche fondamentale — est financée par une variété d'organisations et non uniquement par le gouvernement du Canada. Ce sont donc les établissements eux-mêmes, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes privés et sans but lucratif qui financent la recherche. Les provinces et territoires financent directement moins de 8 % de l'ensemble des activités de recherche universitaires au pays, soit un peu plus de 1,4 milliard de dollars ¹².

En somme, l'écosystème de la recherche au Canada est un espace constitué d'actrices et d'acteurs, d'institutions, de modes de gouvernance et d'investissement dans lequel les chercheuses et chercheurs transforment des intrants (ressources, projets, activités) en biens symboliques (articles, brevets, communications savantes). Ces derniers, une fois passés au crible des instances de validation et de certification (révision par les pairs), constituent la somme des savoirs admis par la communauté scientifique, qui sont aussi diffusés auprès du public grâce à une diversité de moyens (radio, télévision, médias écrits, réseaux sociaux).

À ce jour, cet écosystème a permis de grandes découvertes et des innovations techniques et sociales importantes qui continuent de bénéficier aux Canadiennes et Canadiens — que l'on pense au développement de l'expertise dans le domaine de la médiation, aux avancées de la recherche dans le secteur de la violence faite aux femmes, à l'invention de la fraise d'automne ou à la création de visières pour appuyer le personnel médical lors de la COVID-19. Ces percées ont été rendues possibles grâce à l'engagement continu des différentes parties prenantes de l'écosystème et par le moyen d'investissements publics conséquents qui n'ont cessé de croître au cours des dernières années.

Ces succès et investissements ne doivent pas nous faire perdre de vue que la recherche au pays est traversée de rapports de pouvoir, de dynamiques de compétition pour l'obtention des financements et de rivalité pour monter d'échelon dans les palmarès internationaux. L'écosystème de la recherche au Canada est aussi caractérisé par des hiérarchies qui se sont installées au fur et à mesure de son développement trop souvent sans égards aux réalités des milieux. Ainsi, il n'est pas un hasard si depuis les vingt dernières années, des études, en commençant par les travaux du Commissariat aux langues officielles en 2008, tout comme l'Acfas en 2021, ont fait état des obstacles à l'épanouissement du français au sein de cet écosystème et de sa vulnérabilité croissante au point de ne plus hésiter à parler de son déclin. Pour y voir plus clair, nous commençons par définir ce qu'on entend par « recherche en français » et « savoirs scientifiques en français », avant de présenter les principaux constats de ce déclin.

1.2 Le français dans l'écosystème de la recherche au Canada : une réalité multiforme mal comprise

Lors des consultations, le Groupe consultatif a été invité à préciser sa définition de la « recherche en français ». À quoi faisait-on référence : à la langue des laboratoires? Ou des articles? À la langue dans laquelle se déroulent les interactions quotidiennes entre chercheuses, chercheurs, étudiantes et étudiants? Ou était-ce plutôt l'objet de la recherche – un ensemble de problèmes ou d'enjeux liés aux espaces francophones? Désignait-on les défis auxquels se heurtent les chercheuses et les chercheurs d'expression française en contexte minoritaire, comme le manque d'assistantes et d'assistants de recherche ou de services d'aide à la recherche en français? Ou s'agissait-il plus fondamentalement de penser et d'élaborer des projets de recherche en français, avec tout ce que la langue peut véhiculer de concepts et de visions du monde? La recherche en français incluait-elle la publication savante et la diffusion des connaissances en français?

Afin d'apporter des clarifications conceptuelles et d'éviter les pièges des catégories fourre-tout du sens commun ou surinvesties politiquement, le Groupe consultatif s'est entendu sur des définitions et une typologie en quatre quadrants pour guider son travail d'enquête. Selon le quadrant dans lequel on se situe, la question du déclin, de la marginalisation ou de la fragilité ainsi que l'identification des obstacles à l'égalité réelle recouvre des réalités distinctes que le Groupe consultatif s'est attaché à circonscrire.

1.2.1 Recherche et savoirs scientifiques en français

Le Groupe consultatif a constaté tout au long de ses consultations et rencontres que la communauté scientifique en est venue à confondre recherche et publication alors que cette dernière ne constitue qu'une dimension du processus de la production des savoirs. La recherche scientifique comprend en effet un éventail d'activités : la collecte et l'analyse de données; la revue des travaux produits par les pairs; la présentation des résultats de recherche sous forme d'articles, de livres ou dans certains cas de brevets, de même que la participation à des colloques et des conférences; la préparation de demandes de financement et l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants, notamment aux cycles supérieurs. Cet encadrement participe à la socialisation disciplinaire de la relève scientifique, à son acquisition de méthodologies appropriées au champ d'études et à qui est transmis un ensemble de problématiques, de théories ou de concepts cardinaux associés à des autrices et auteurs classiques ou contemporains. Cette socialisation a cours aussi bien dans les séminaires de 2^e et de 3^e cycles que dans les laboratoires, les conférences, pendant la préparation et la rédaction des mémoires ou thèses ou encore lorsque l'étudiante et l'étudiant s'insère dans une équipe de recherche et qu'elle et il apprend les rudiments du métier sur le terrain.

Pour le Groupe consultatif, la « **recherche en français** » recouvre donc plusieurs significations. Dans un premier temps, elle renvoie au fait que des chercheuses et chercheurs d'expression française effectuent une partie de leurs travaux en français, mais non exclusivement. À titre d'exemple, elles et ils vont utiliser le français dans leurs enseignements ou au sein de leurs équipes de recherche. En revanche, lorsque viendra le temps de soumettre une demande de subvention, un dossier au service d'éthique en recherche ou un article à une revue, c'est l'anglais qui peut devenir la langue principale de communication. Ainsi comprise, la recherche en français signifie travailler en français, mais en tenant compte des choix des personnes et des contraintes liées à la réalisation et à la diffusion des travaux au sein de l'écosystème de la recherche.

Dans un deuxième temps, la recherche en français recouvre aussi les activités de recherche qui portent **sur des objets francophones**. Ces activités s'avèrent étroitement liées à la production de connaissances utiles et pertinentes pour les communautés locales ou régionales, y compris en contexte minoritaire. Ces connaissances contribuent aux débats de société, à l'économie locale, régionale et nationale, à la participation citoyenne et aux services à la population. La recherche sur les objets francophones joue un rôle essentiel pour éclairer les enjeux propres aux réalités des milieux minoritaires et du Québec. Les collèges et universités de la francophonie canadienne sont des établissements de proximité qui se définissent par leur mission identitaire et leur contribution au développement socioéconomique de leurs

communautés. Ils ont une responsabilité envers leurs milieux, tout comme le réseau des Universités du Québec, dont le mandat est d'assurer le développement régional.

Dans un troisième temps, la « recherche en français » renvoie à la formation en français de la relève scientifique, au moment charnière de socialisation disciplinaire au cours duquel se transmet un vocabulaire technique ou spécialisé en langue française.

Par « **savoirs scientifiques** », le Groupe consultatif désigne des connaissances produites selon les méthodes et protocoles admis par les différentes disciplines scientifiques et produits dans une diversité d'espaces : postsecondaire, gouvernemental, privé ou associatif. Les savoirs scientifiques en français comprennent l'ensemble des connaissances qui sont tour à tour enseignées et diffusées en français, une fois validées par les instances habilitées de certification (révision par les pairs). Elles s'adressent à la communauté scientifique canadienne et internationale, aux responsables de la prise de décision ainsi qu'à la population en général.

L'état des savoirs en français peut se décrire selon le continuum disciplinaire. Dans les sciences naturelles et le génie, où les objets d'étude sont fortement internationalisés, le français est pratiquement absent des communications scientifiques. À l'opposé, la présence du français dans les communications scientifiques en sciences sociales et humaines demeure significative, quoique menacée. Le domaine médical se situe entre ces deux pôles : alors que certains travaux portent sur des phénomènes internationalisés, la prévalence des maladies et l'organisation des services de santé varient considérablement selon les pays, les régions et les populations, ce qui maintient une certaine place aux publications dans des langues autres que l'anglais.

La ligne de démarcation entre recherche et savoirs scientifiques est mince. La recherche englobe les activités de communication scientifique comme la rédaction d'articles scientifiques ou la participation à des colloques et des conférences. Mais, une fois l'article publié ou l'acte de colloque rédigé, ces communications sont versées au dépôt commun des savoirs, laissés à l'étude des pairs ou vulgarisés et diffusés au reste de la société.

1.2.2 Le français dans l'écosystème de la recherche au Canada : entre fragilité et déclin

Au cours des 25 dernières années, plusieurs études se sont attachées à documenter la marginalisation, la vulnérabilité ou le déclin du français au sein de l'écosystème de la recherche. Le Groupe consultatif propose une typologie en quatre quadrants pour guider son travail d'enquête, approfondir les constats

déjà établis dans les travaux existants, et répertorier et analyser les différents obstacles à l'avancement du français au sein de l'écosystème canadien de la recherche.

Figure 4. Typologie en quatre quadrants pour étudier la situation du français dans l'écosystème de la recherche au Canada



► Figure 4. Typologie en quatre quadrants pour étudier la situation du français dans l'écosystème de la recherche au Canada – version texte

Quadrant 1 : La recherche en français

À ce jour, les études qui se sont intéressées au premier quadrant ont mis en évidence les obstacles rencontrés par la communauté scientifique d'expression française ¹³. À titre d'exemple, en 2021, la publication par l'Acfas *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada* a identifié plusieurs obstacles défavorables à la poursuite de travaux sur la francophonie ou les communautés francophones en situation minoritaire, notamment des biais, réels ou présumés, préjugant de la légitimité de ce champ d'études en particulier lors de l'évaluation des demandes de financement déposées auprès des organismes subventionnaires.

L'étude de l'Acfas, tout comme celles des différents comités parlementaires, a permis de montrer que les difficultés vécues par les chercheuses et chercheurs en contexte minoritaire étaient liées à la faiblesse des infrastructures de recherche; au manque de soutien institutionnel pour la préparation de demandes de subventions soumises en français; et à la pénurie d'assistantes et d'assistants de recherche. La petite taille des établissements francophones

ou bilingues en milieu minoritaire se traduit en outre par un plus grand isolement des chercheuses et des chercheurs, ce qui limite leurs possibilités de participer à des collaborations ou équipes de recherche internationales. ¹⁴

Comme l'a également montré le rapport du Comité permanent de la science et de la recherche intitulé *Un nouvel élan à la recherche et la publication scientifique en français au Canada*, la proportion de demandes soumises en français aux organismes subventionnaires (CRSH, CRSNG, IRSC) est inférieure au poids démographique des chercheuses et chercheurs d'expression française au pays. Il existe, en outre, une perception répandue chez ces personnes qu'elles auront moins de chances d'obtenir du financement si elles soumettent leur demande en français, notamment en raison de la compétence linguistique présumée des membres des comités d'évaluation ¹⁵.

Ces obstacles ont incité l'Acfas à l'action et à créer, en 2023, le Service d'aide à la recherche en français à l'extérieur du Québec (le SARF) qui, de surcroît, a reçu un appui financier de la part des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que du secteur privé ¹⁶. Cette première action est un pas dans la bonne direction, mais le changement nécessaire de trajectoire au sein de l'écosystème de la recherche ne peut reposer uniquement sur les efforts d'un seul groupe de la société civile, aussi important soit-il. La responsabilité de voir à des changements en profondeur et durables afin d'assurer l'égalité réelle en recherche est certes une responsabilité partagée, mais elle revient en priorité au gouvernement du Canada. Ce dernier doit aussi porter une attention particulière à la recherche qui est produite à l'intérieur de ses murs. Déjà en 1981, le Commissariat aux langues officielles l'invitait à se doter d'une politique pour promouvoir la recherche en français intra-muros :

Nous signalons depuis déjà plusieurs années que **le gouvernement n'a pas de position coordonnée et solide en la matière**, et nous attendons toujours une politique fédérale officielle concernant les publications scientifiques et spécialisées. [...] L'attention accordée récemment au rôle du français comme langue scientifique met en lumière l'absence de politique fédérale à cet égard. **Le temps est venu d'en définir une harmonieuse et réaliste ayant pour objet l'utilisation optimale du français, langue officielle du Canada, en tant que langue de travail et de publication dans les domaines scientifiques et techniques (souligné par le Groupe consultatif).**

Commissaire aux langues officielles
Rapport annuel. 1981, p.84.

Le chapitre 2 du rapport reviendra sur ces enjeux afin de les approfondir grâce aux données les plus récentes transmises par les institutions fédérales.

Quadrant 2 : La formation de la relève scientifique en français

Les travaux consultés par le Groupe consultatif font état de plusieurs obstacles à la formation de la prochaine génération de chercheuses et de chercheurs d'expression française. Le premier défi est lié à la prédominance des ressources documentaires et du matériel pédagogique en anglais. Cette situation contribue à la socialisation disciplinaire en langue anglaise : les étudiantes et les étudiants acquièrent leurs compétences conceptuelles en anglais, rendant ensuite plus difficile la rédaction scientifique de leurs travaux en français.

Selon l'étude du Conseil supérieur de la langue française *Les défis de former une relève scientifique d'expression française*, les sciences humaines et arts/lettres/langues recourent davantage au matériel pédagogique en français, en partie parce que les objets sont plus locaux et que les formats (livres/chapitres) « se portent mieux » en français. Toutefois, l'étude note qu'une part importante de la documentation dans de nombreuses disciplines est en anglais et qu'il existe des différences fortes entre elles. À titre d'exemple, la psychologie et l'économie se rapprocheraient de plus en plus des sciences naturelles et du génie où l'anglais est généralisé ¹⁷. Ainsi, la fragilisation de la formation en français compromet la maîtrise du vocabulaire scientifique français et dévalue de façon précoce la production en français, au profit de publications dans des revues internationales principalement de langue anglaise.

En contexte francophone minoritaire, les étudiantes et étudiants sont confrontés à des obstacles supplémentaires, dont celui de l'isolement exacerbé par l'absence de réseaux de collaboration et de masse critique nécessaires à une socialisation scientifique en français. Leurs besoins financiers sont relativement plus importants alors que l'offre de cours aux cycles supérieurs est plus restreinte, notamment dans les programmes de sciences, technologies, ingénierie et mathématique (STIM) et dans le domaine des études de deuxième et troisième cycle universitaire. Pour leur part, les professeures et professeurs ont des charges d'enseignement ou des charges administratives plus lourdes en raison de la plus petite taille de leurs établissements. Il s'ensuit que les étudiantes et étudiants peinent, dans certaines disciplines, à trouver des personnes pour les superviser en français, ce qui les conduit souvent à poursuivre leurs études en anglais ¹⁸.

L'anglicisation de la formation et les pressions à la communication savante en anglais se manifestent entre autres dans les choix que font les étudiantes et étudiants d'expression française de rédiger en tout ou en partie leurs mémoires et thèses en anglais. Alors qu'en 2000, 82 % des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat préparés par des étudiantes et des étudiants inscrits dans un établissement universitaire du Québec ont été rédigés en français, cette

proportion se situait à 50 % en 2022 ¹⁹. **Le chapitre 3** du rapport revient sur ces enjeux de manière plus détaillée, armé de données originales et de témoignages provenant des consultations menées par le Groupe consultatif.

Quadrant 3 : La communication savante en français

Les études et rapports qui se sont intéressés à l'usage du français dans la communication savante mettent en évidence son déclin, que celui-ci soit mesuré par la proportion d'articles scientifiques en français ou par le nombre et la proportion de revues francophones. Si ce déclin est particulièrement marqué en sciences naturelles et en génie, où l'essentiel de la communication scientifique se fait en anglais, il l'est également en sciences humaines et sociales, où il pose des risques à la pérennité de certains objets de recherches fortement ancrés localement.

L'édition savante francophone traverse en outre une crise qui découle des mutations technologiques et économiques. Les revues scientifiques canadiennes de langue française opèrent avec des budgets limités, reposant massivement sur le bénévolat et des subventions précaires provenant souvent des universités où elles sont logées et non uniquement des organismes subventionnaires. Au Québec, sur près de 117 revues savantes publiant majoritairement en français, près de 40 % ne bénéficient d'aucun financement gouvernemental. ²⁰

La transition vers le libre accès, bien qu'elle participe d'un principe de démocratisation de l'accès aux contenus, déstabilise le modèle économique traditionnel sans que des mécanismes de compensation financière soient pleinement établis. De plus, la transformation numérique impose des exigences technologiques complexes en matière de balisage, de métadonnées et de référencement pour assurer la découvrabilité des contenus francophones dans un écosystème mondial dominé par l'anglais.

Le livre savant, particulièrement crucial en sciences humaines et sociales, est insuffisamment soutenu malgré le Programme d'aide à l'édition savante : les délais de traduction s'étirent, les coûts de production augmentent, et les ressources disponibles couvrent insuffisamment les besoins de l'édition numérique enrichie. La difficulté croissante à recruter des évaluatrices et évaluateurs compétents pour l'expertise bénévole des manuscrits ralentit le cycle de publication. Cette fragilité du secteur éditorial menace la validation et la circulation du savoir francophone, créant un goulot d'étranglement qui limite la visibilité et l'impact de la recherche produite. **Le chapitre 4** du rapport revient sur ces enjeux de manière plus détaillée.

Quadrant 4 : La valorisation des savoirs scientifiques en français

Certains travaux ont montré que le dialogue entre science et société en français souffre d'un déficit de reconnaissance et de soutien institutionnel ²¹. La vulgarisation demeure considérée comme une activité périphérique, peu valorisée dans l'évaluation académique et les dossiers de promotion des chercheurs. Le temps investi à communiquer avec le grand public n'est pas comptabilisé au même titre que la publication scientifique, créant une désincitation à l'engagement public.

L'absence ou la faiblesse de programmes de financement dédiés et stables contraint les initiatives à reposer sur la bonne volonté individuelle, sans budget de fonctionnement adéquat. Cette situation est aggravée par un déficit relatif de compétences : vulgariser exige des aptitudes communicationnelles spécifiques en matière de synthèse, de langage clair et de narration que la formation doctorale n'enseigne pas systématiquement. Les chercheurs et les chercheuses peinent à adapter leur discours aux publics non experts, qu'il s'agisse de décideurs politiques, de jeunes ou du grand public. Dans l'environnement numérique contemporain, le contenu scientifique en français doit rivaliser avec une masse d'informations non vérifiées. Le défi consiste à rendre la science non seulement accessible, mais également attrayante et visible pour contrer efficacement la désinformation et renforcer une culture scientifique, citoyenne et francophone, au fondement d'une société informée et critique. **Le chapitre 5** du rapport revient sur ces enjeux de manière plus détaillée.

En somme, l'écosystème de la recherche au Canada constitue un réseau complexe d'actrices et d'acteurs, d'espaces et de ressources dont la vitalité repose sur des investissements publics substantiels et une gouvernance partagée entre différents milieux. La fragilité du français se manifeste dans la formation de la relève, où les ressources documentaires en anglais prédominent; dans la production scientifique, marquée par un sous-financement chronique et la perception de biais linguistiques dans l'évaluation des demandes de financement; dans l'édition savante, confrontée à une crise structurelle amplifiée par la transition numérique; et dans la vulgarisation, insuffisamment reconnue et soutenue institutionnellement.

De cet état des lieux, quel que soit le quadrant dans lequel on se situe, le rapport montre que le déclin ou la vulnérabilité du français dans l'écosystème de la recherche au Canada peut être rapporté à trois grandes catégories de défis systémiques nuisibles à l'égalité réelle : **normatif**, **financier** et **organisationnel**.

1.3 Trois défis ou obstacles à la pérennité du français dans l'écosystème de la recherche au Canada

Le premier défi concerne les normes qui régissent l'activité scientifique. Entre autres, la publication dans les revues internationales essentiellement de langue anglaise est devenue un gage d'excellence et le moyen par lequel les chercheuses et chercheurs peuvent obtenir la reconnaissance académique nécessaire à leur progression de carrière et la sécurisation des ressources matérielles et des positions institutionnelles.

Le deuxième obstacle est d'ordre financier. Il comprend la concentration des ressources fédérales vers les grandes universités intensives en recherche, en majorité de langue anglaise. Cette situation crée des iniquités qui fragilisent le français au sein de l'écosystème de recherche. Pour les établissements postsecondaires en contexte minoritaire, ce manque de financement est devenu un enjeu d'ordre existentiel.

Enfin, le troisième défi relève de la gouvernance. L'absence de structures dédiées et le morcellement institutionnel empêchent la mise en œuvre cohérente de mesures favorisant la recherche en français. La recherche extramuros en français a besoin d'appui pour surmonter les obstacles à son épanouissement. Pour sa part, la recherche en français intramuros constitue l'exception plutôt que la norme. Le gouvernement du Canada doit aussi s'assurer que ses chercheuses et chercheurs puissent travailler et progresser dans la langue officielle de leur choix.

1.3.1 Le défi normatif : des critères d'excellence biaisés en faveur de l'anglais

La circulation du capital symbolique au sein du champ scientifique oriente les pratiques de recherche et de publication de la communauté scientifique canadienne, avec des effets spécifiques sur les personnes d'expression française. L'un des principaux critères de reconnaissance au sein de l'écosystème de la recherche est celui des publications savantes. Depuis une trentaine d'années, les publications savantes ne servent plus seulement à diffuser les résultats de la recherche : elles constituent la base de l'évaluation des chercheuses et chercheurs via la compilation de données bibliométriques.

Basées sur les nombres de publications et les citations reçues, ces données ont bon nombre de biais très bien documentés, dont un qui affecte de façon majeure la langue de publication utilisée dans la communauté scientifique : la faible couverture de la littérature en français (et dans toutes les langues autres que l'anglais), incitant les chercheuses et chercheurs à publier en anglais afin d'être « découverts » et « bien mesurés » ²².

Parmi ces indicateurs bibliométriques, le facteur d'impact est sans doute le plus connu, et celui qui contribue le plus à l'invisibilité de la recherche en français. Créé au milieu des années 1970 afin de mesurer l'usage des revues — et ainsi aider les bibliothécaires universitaires à choisir leurs abonnements — le facteur d'impact des revues est progressivement devenu, au cours des années 1990, un indicateur de la « qualité » des articles et, par extension, de la qualité des chercheurs ²³.

Or, le facteur d'impact ne mesure que bien faiblement la qualité d'un article, ou encore moins d'une chercheuse ou d'un chercheur; il ne mesure que l'impact global d'une revue dans son ensemble. En outre, alors qu'il existe, tous domaines confondus, plus de 100 000 revues savantes évaluées par les pairs selon la base Ulrichweb, 22 000 seulement ont un facteur d'impact tel que calculé par la firme Clarivate Analytics ²⁴. Notons également que, de ces revues ayant un facteur d'impact, moins de 250 ont publié 10 articles ou plus en français et 781 ont publié au moins un article en français en 2024, ce qui montre à quel point l'usage du facteur d'impact comme mesure de la qualité de la recherche contribue à la suppression du français dans l'écosystème de la recherche.

Enfin, il faut aussi rappeler que le facteur d'impact des revues ne mesure que les publications sous forme d'articles. Il n'est donc pas un indicateur représentatif de la grande diversité des contributions scientifiques des chercheuses et chercheurs, que l'on pense à celles et ceux qui sont très actifs dans le domaine de la recherche communautaire, en particulier en contexte minoritaire francophone.

Malgré ses limites et biais linguistiques, le facteur d'impact est au cœur des politiques d'évaluation des universités à travers le monde. Selon une étude internationale publiée dans la revue *Nature* sur les tendances régionales et institutionnelles des politiques de promotion à la titularisation dans les universités et les agences gouvernementales dans 121 pays, la production scientifique est présente dans 97 % de toutes les politiques, et la mesure des publications dans plus de 60 % d'entre elles ²⁵. La question des revues indexées — qui crée une hiérarchie entre les revues nationales, souvent non-indexées, et les revues internationales, en anglais, indexées — est également présente dans 42,7 % des politiques.

Les universités canadiennes et états-uniennes ne sont pas en reste : l'analyse des critères de promotion d'un échantillon d'entre elles montre que 40 % des universités dites de recherche font mention du facteur d'impact, et que dans la très grande majorité des cas (87 %), l'indicateur est vu de façon positive ²⁶. En outre, les nombreux rapports ou études consultés par le Groupe consultatif ont révélé qu'au Canada, la perception de la majorité des chercheuses et chercheurs est que leur reconnaissance dépend de la bibliométrie. Cette

mesure est, de surcroît, considérée comme biaisée envers l'anglais étant donné que les publications dans cette langue sont davantage valorisées et plus faciles à trouver que dans l'ensemble des autres idiomes.

Les chercheuses et chercheurs d'expression française peuvent faire le choix de publier leurs travaux en anglais pour diverses raisons. Le Groupe consultatif ne remet pas en question ces choix linguistiques. Cependant, il comprend aussi que certains chercheurs et chercheuses vivent la publication en anglais comme une contrainte à laquelle il faut se plier en vue de gravir les échelons au sein de la profession.

Une fois « affranchies » ou la promotion obtenue, surtout celle au rang de professeur titulaire, ces personnes se sentiront désormais plus libres de publier et de diffuser leurs résultats de recherche en français alors que d'autres poursuivront leur parcours en anglais.

L'anglicisation observée dans le domaine de la publication contribue à homogénéiser les approches et les points de vue et à orienter les objets d'études vers ceux valorisés par l'espace intellectuel *anglodominant*. Par ce terme, nous entendons un système qui hiérarchise les langues à la faveur de l'anglais. Un tel système peut aussi produire de l'*anglonormativité*, c'est-à-dire induire des comportements et des biais défavorables à l'égard de celles et ceux qui ne se plient pas à la norme linguistique dominante. Les choix que font les personnes d'expression française d'intervenir ou de travailler dans leur langue peuvent être jugés plus sévèrement en raison de leur appartenance linguistique, y compris dans le domaine de la recherche ²⁷.

J'ai fait ma thèse en français, mais moi aussi les articles de ma thèse ont été publiés en anglais. Puis quand j'ai commencé ma carrière, c'était clair au sein de mon département que si je voulais une promotion, je ne pouvais pas nécessairement publier beaucoup en français [...] J'ai presque publié uniquement en anglais quand j'étais au début de ma carrière, puis à partir du moment où j'ai considéré que j'étais affranchie de tout ça, j'ai commencé à publier davantage en français, ce qui fait qu'en ce moment, je fais un peu des deux (**entretien réalisé le 6 juin 2025**).

Parmi les enjeux ou les facteurs qui ont été soulevés lors des consultations, il y a la question des biais linguistiques systémiques. Un biais systémique s'apparente à un raccourci qui prend la forme de jugements et de préjugés à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de ses caractéristiques, dont la langue. Ces biais sont souvent fondés sur des perceptions plus que la réalité, mais ils sont tellement ancrés dans les rapports entre les personnes qu'ils ont leur vive propre.

Parmi les biais les plus coriaces à l'égard de la recherche en français, le Groupe consultatif a souvent entendu, en particulier de la part de personnes qui travaillent en contexte minoritaire, que leurs travaux sont souvent considérés comme des recherches de moindre qualité, car trop ancrées dans les enjeux locaux ou basées sur de petits échantillons. Les personnes aux profils de recherche atypiques et celles qui ont construit leur réputation en travaillant avec les milieux de pratique en contexte minoritaire francophone sont bien conscientes que leurs travaux peuvent être considérés comme étant mineurs par leurs collègues. Étant donné leur travail d'appui aux milieux communautaires par le moyen d'une recherche plus appliquée, il s'installe une hiérarchie entre les différentes formes de travaux qui peut sembler étrange. Plusieurs ont souligné ne pas voir la différence entre recherche fondamentale et recherche appliquée, mais la distinction est pourtant bien ancrée dans les milieux de recherche.

Quand je veux faire ma recherche sur la vitalité du français dans l'Ouest canadien, je me heurte à la crédibilité de faire ce travail-là de la part de mes collègues [...] Ça, c'est de la recherche trop communautaire, ce n'est pas suffisamment crédible, etc. J'ai, surtout dans les dernières années, j'ai opté pour rendre ma recherche davantage accessible par les publications, mais de moins en moins, par des conférences, de la vulgarisation (**entretien réalisé le 3 mars 2025**).

Par ailleurs, les biais peuvent aussi conduire les chercheuses et chercheurs d'expression française à faire des choix défensifs. Plusieurs personnes rencontrées nous ont raconté ne plus déposer de demandes de financement en français en espérant ainsi accroître leurs chances de succès. Les organismes subventionnaires ont mis en place des mécanismes pour assurer l'évaluation des demandes de financement dans les deux langues officielles. Elles ont néanmoins le défi d'identifier des mesures positives afin de susciter des demandes en français de la part des chercheuses et chercheurs d'expression française.

Les prix

L'effet des prix et distinctions n'est pas à négliger, car il peut faciliter des promotions, contribuer à augmenter la visibilité de la recherche primée en attirant l'attention des médias, inspirer la relève et contribuer à sensibiliser la population. Afin de mieux comprendre les enjeux linguistiques qui leur sont associés, le Groupe consultatif a répertorié 76 prix attribués en 2024 à des chercheuses et chercheurs au Canada par six organisations : l'Acfas, la Société royale du Canada (SRC), le CRSH, le CRSNG, les IRSC et le Conseil des Arts du Canada.

Faits saillants

- **Un équilibre en trompe-l'œil** : Sur les 76 prix analysés, 23 ont été remis à des chercheuses et chercheurs d'établissements de langue française ou bilingues (30 %), contre 53 à des chercheuses et chercheurs d'établissement de langue anglaise. Toutefois, cette représentativité repose massivement sur les prix de l'Acfas; sans eux, la présence francophone dans ce palmarès diminue de façon drastique.
- **Faible part fédérale** : Le déséquilibre est marqué au sein des organismes fédéraux. À titre d'exemple, la quasi-totalité des prix du CRSNG et des IRSC ont été décernés à des chercheuses et chercheurs d'établissements de langue anglaise.
- **Hégémonie du U15** : Les quinze grandes universités de recherche canadiennes (U15) accaparent 68 % des prix dont près de 25% par la seule Université de Toronto. Les U15 disposent de ressources administratives pour soutenir les candidatures, un avantage structurel qui défavorise les petits établissements et les chercheuses et chercheurs en milieu minoritaire.
- **Nouvelle tendance** : Pour contrer le biais des prix dits « bilingues », qui récompensent souvent des travaux en anglais, plusieurs associations créent désormais des prix spécifiquement dédiés à la recherche en français pour assurer son rayonnement.

Lorsqu'un prix n'avait pas été attribué en 2024, la dernière année d'attribution a été retenue.

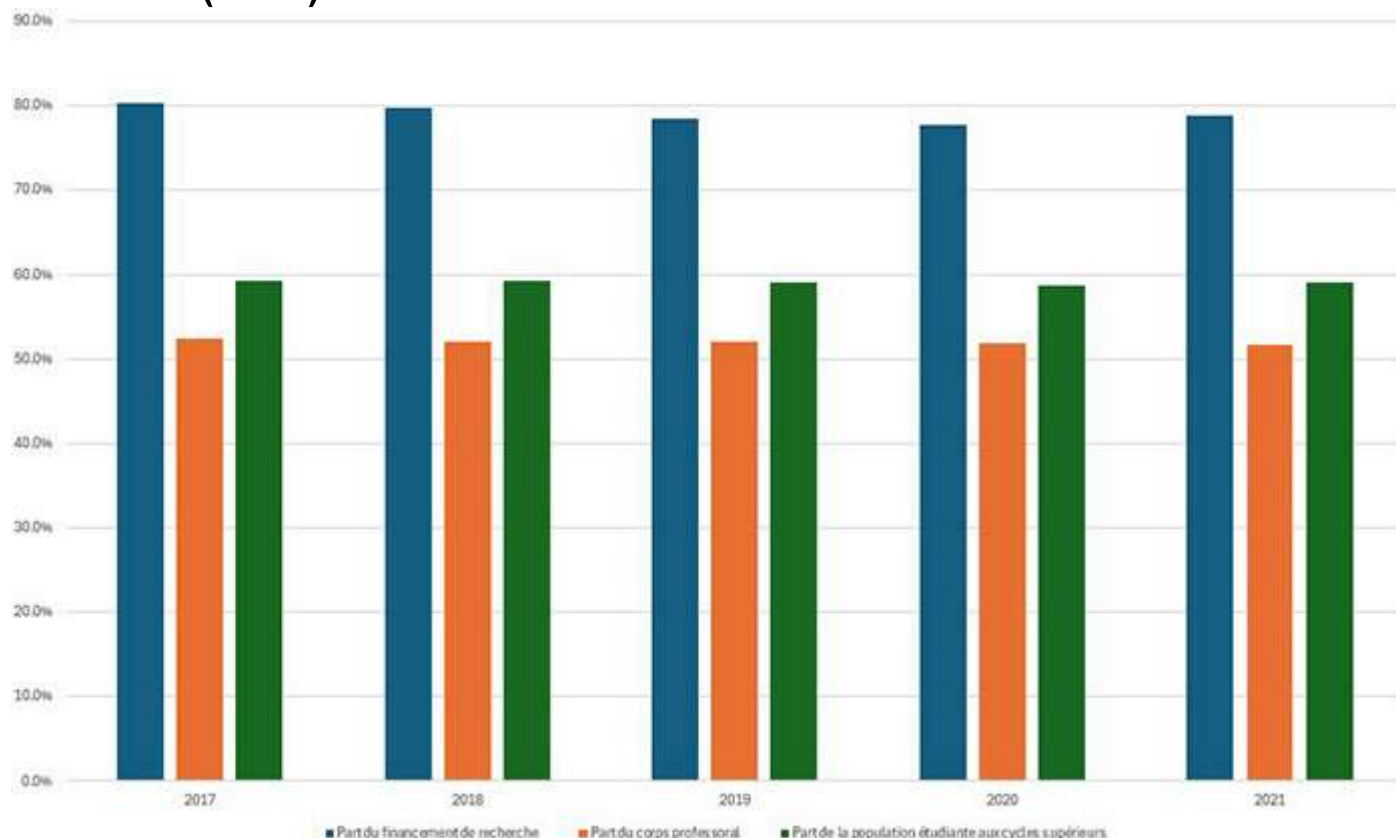
1.3.2 Le défi financier : concentration des ressources et iniquités financières

Le deuxième obstacle majeur est d'ordre financier. Il ne résulte pas nécessairement d'une volonté d'exclusion, mais de la mécanique même des programmes de financement fédéraux qui tendent à miner la diversité de l'écosystème au profit d'une minorité d'établissements.

Cette dynamique porte un nom : « l'effet Mathieu », mis à jour par le sociologue Robert K. Merton en 1968²⁸. Concrètement, l'économie du prestige décrite plus haut sert de baromètre pour l'allocation des ressources. Puisque les critères d'excellence favorisent les publications dans les revues à haut facteur d'impact (majoritairement de langue anglaise), les chercheuses, chercheurs et établissements qui dominent ce jeu obtiennent la part du lion des subventions. Ces fonds supplémentaires leur permettent ensuite de recruter davantage, de publier plus et d'obtenir encore plus de financement. À l'inverse, la recherche en français, moins visible dans ces indicateurs de performance, se retrouve privée des ressources nécessaires à son développement.

Les données analysées par le Groupe consultatif confirment que ce modèle conduit à une hyperconcentration des fonds fédéraux vers une poignée de grandes universités intensives en recherche (le regroupement U15), qui sont très majoritairement de langue anglaise. Ce déséquilibre fragilise structurellement les établissements de taille petite et moyenne, qui constituent pourtant l'épine dorsale de la recherche en français au Canada, en particulier en contexte minoritaire.

Figure 5. Part du financement fédéral de recherche dans l'U15 comparativement au poids du corps professoral et de la population étudiante (en %) ²⁹



Source : [Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec.](#)

► Figure 5. Part du financement fédéral de recherche dans l'U15 comparativement au poids du corps professoral et de la population étudiante (en %) – version texte

Le financement pour la recherche révèle des iniquités entre les établissements d'enseignement au pays selon les langues officielles, y compris en ce qui a trait à l'octroi des bourses aux étudiantes et étudiants. Au sein de chaque organisme subventionnaire, les universités de langue anglaise reçoivent une part des subventions qui est supérieure à la proportion de la population canadienne ayant l'anglais comme principale langue officielle parlée à la maison (75,5 %) ³⁰. Par exemple, aux IRSC, les universités de langue anglaise reçoivent environ 80 % des subventions, et environ 85 % des bourses. La tendance est la même au CRSNG. Au CRSH, la différence est beaucoup plus ténue, surtout depuis une dizaine d'années.

Dans le cas des établissements d'enseignement postsecondaire en contexte francophone minoritaire, ils reçoivent un pourcentage très faible du financement global (moins de 0,1 % aux IRSC, moins de 0,3 % au CRSNG et moins de 0,9 % au CRSH). Alors qu'ils reçoivent un pourcentage plus élevé des bourses que des subventions aux IRSC, la situation s'inverse au CRSH, où la part des subventions est près de trois fois plus élevée que celle des bourses. ³¹

Comme vous savez, les bourses des grands conseils sont octroyées de manière proportionnelle aux fonds reçus par les établissements au cours des trois dernières années. Cela fait en sorte que certaines institutions, surtout les plus petites, peuvent avoir un très petit nombre de bourses sinon aucune. [...] Cette politique de quotas fait qu'un étudiant de même qualité a comparativement moins de chance d'obtenir une bourse s'il est à Moncton qu'à Toronto. On pourrait dire que les étudiants de Toronto sont meilleurs, mais je ne suis pas convaincu de ça. [...] Cela prendrait un programme pour réajuster ceci. Un programme de bourses spécifique pour les étudiants qui œuvrent en milieu minoritaire (**entretien réalisé le 6 octobre 2025**).

Au-delà des questions d'équité, la concentration des fonds de recherche constitue une mauvaise stratégie d'investissement. Que l'on considère la quantité d'articles produits ou leur impact scientifique, la concentration des ressources financières entre les mains d'une « élite » de chercheuses et chercheurs génère des rendements décroissants ³².

On peut avoir des positions générales sur l'écosystème de la recherche au Canada, mais je pense que dans chaque instance, c'est d'y amener une lentille linguistique et de voir comment ça peut avoir un effet ou non sur les communautés francophones. [...] Dans la Loi sur les langues officielles il y a aussi maintenant l'obligation de mesurer les impacts négatifs de mesures potentielles dans l'administration publique. [...] Si on n'agit pas sur la répartition équitable du financement, sur les critères d'évaluation de la recherche, sur le fait que le financement de la recherche ne doit pas être que dédié à de grandes infrastructures de recherche que seulement de grands établissements puissent porter, on n'est pas en train de s'assurer qu'il y aura une répartition équitable de ce financement et que la part francophone, autant au Québec qu'à l'extérieur du Québec, puisse en profiter (**entretien réalisé le 26 mai 2025**).

1.3.3 Le défi organisationnel : la gouvernance de la recherche entre morcellement et absence de structures

dédiées

Le rapport du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche (rapport Bouchard) a montré que l'écosystème de la recherche au Canada souffrait d'un morcellement qui entravait sa capacité d'action. La multiplicité des organismes subventionnaires et l'absence de mécanismes de gouvernance unifiés créent des « silos » opérationnels, rendant complexe, voire inefficace, le déploiement d'initiatives coordonnées à l'échelle canadienne.

Ce morcellement, bien qu'utile pour la gestion disciplinaire, devient un obstacle majeur lorsqu'il s'agit d'implanter des stratégies transversales : sans une instance centrale dotée d'une vision d'ensemble, les priorités qui dépassent le mandat unique d'un conseil — comme le soutien à la recherche en français — risquent de se heurter à des approches disparates et fragmentaires, diluant ainsi l'impact des politiques publiques.

Du reste, il ne se trouve pas au sein du portefeuille fédéral de la science et de la recherche de structures dédiées pour coordonner la prise de mesures positives en faveur du français comme c'est le cas dans d'autres ministères, notamment à Santé Canada.

Pour répondre à ces défis, les organismes privilégient une coordination souple par l'intermédiaire du Comité canadien de coordination de la recherche. Des lettres de mandat remises par le gouvernement du Canada ont permis d'injecter un dynamisme au sein de plusieurs ministères afin que des enjeux tels l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) en science reçoivent une attention accrue. Cependant, cette manière de procéder, bien qu'efficace, reste soumise aux priorités gouvernementales. Les langues officielles ne devraient pas être laissées à la discrétion des gouvernements. L'État canadien ne doit pas se soustraire à ses obligations en matière d'égalité réelle dans le milieu de la recherche.

[La stratégie] doit être située le plus proche possible des lieux décisionnels sur les enjeux sur lesquels elle porte; je la mettrais au sein des institutions fédérales qui ont des responsabilités à l'égard de la recherche. [...] La crainte que j'ai, si ça restait à Patrimoine canadien, c'est qu'on continue de nous servir le même discours [...], qu'il appartient à Patrimoine canadien d'agir sur les enjeux de promotion du français et que ce n'est pas une responsabilité des organismes subventionnaires. [...] Je nous ramènerais aussi sur la piste d'un programme d'appui à la diplomatie scientifique ou à la mobilité scientifique à l'intérieur de l'espace francophone. [...] Je pense que le gouvernement du Canada [...] devrait avoir de la place pour des programmes de diplomatie scientifique en français. [...] Et cette façon globale que le gouvernement du Canada reconnaît explicitement le rôle qu'il a à jouer en appui aux établissements postsecondaires à l'extérieur du Québec. [...] Il ne faut pas que le partage des compétences devienne une excuse pour justifier l'inaction (**entretien réalisé le 26 mai 2025**).

1.4 Renforcer l'action canadienne en faveur du français dans l'écosystème de recherche : un impératif au cœur d'un élan mondial

L'anglicisation croissante de l'écosystème de la recherche constitue un frein à l'atteinte de l'égalité réelle inscrite dans la Loi. Pour inverser cette tendance, l'action fédérale doit être structurée, financée et dotée d'une vision stratégique. Des mécanismes de gouvernance et de financement sont requis pour pérenniser le français dans l'écosystème de la recherche. Le Québec, par les initiatives structurantes de son Scientifique en chef, trace déjà la voie d'une collaboration interinstitutionnelle fructueuse. Il appartient maintenant au palier fédéral de monter à bord de ce train en marche pour garantir la vitalité de notre patrimoine scientifique.

1.4.1 Un élan mondial pour le multilinguisme en science

Le contexte canadien répond à des impératifs nationaux découlant des exigences de la Loi et de la présence d'une masse critique de chercheuses et chercheurs d'expression française dont bon nombre militent en faveur d'un plus grand rayonnement du français au sein de l'écosystème de la recherche. Leurs engagements font écho au combat international des 50 dernières années pour le multilinguisme en recherche en faveur d'une réforme en profondeur de l'évaluation de la recherche et d'une diversification des modes

de diffusion des connaissances. Ce combat est celui d'autres langues nationales et s'observe partout à travers le monde – que ce soit en Belgique, en Chine, en France ou dans les pays scandinaves.

En revanche, l'anglicisation des activités de recherche prend une dimension particulière en contexte canadien, car dans la plupart des autres pays — en particulier ceux où l'anglais n'est pas une langue officielle — elle ne modifie pas nécessairement l'équilibre linguistique existant. Au Canada, la hiérarchie entre le français et l'anglais qui prévaut au sein de l'écosystème de la recherche contribue à marginaliser l'apport des chercheuses et chercheurs d'expression française à l'avancement des connaissances. Elle mine de facto l'objectif de la Loi de voir à la progression de l'égalité de statut et d'usage du français en vue d'atteindre l'égalité réelle avec l'anglais.

On l'a entendu souvent. Je vais publier en français plutôt que dans une revue cotée. Je sais que ça dessert ma carrière, mais je vais le faire. [...] Ça devient un choix politique. Ce n'est pas normal quand on est dans un pays bilingue, au-delà du fonctionnement des disciplines, que l'acte de publication scientifique soit un acte politique, ça ne devrait pas être comme ça (**entretien réalisé le 30 mai 2025**).

L'action la plus connue pour la transformation du milieu de la recherche au niveau international est sans contredit la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) adoptée en 2012 par un groupe d'éditeurs de revues du domaine médical ³³. L'objectif principal de DORA est de réduire la dépendance excessive des milieux de la recherche sur les indicateurs quantitatifs, comme le facteur d'impact des revues, qui souvent biaise la reconnaissance des travaux et dans le cas qui nous intéresse ici, favorise la diffusion en anglais.

Pour sa part, en 2019, la Fédération des sociétés savantes finlandaises (TSV), accompagnée d'un certain nombre de partenaires européens, en appelle à un réveil « des décideurs, des dirigeants, des universités, des instituts de recherche, des bailleurs de fonds pour la recherche, des bibliothèques et des chercheurs, afin de promouvoir le multilinguisme dans la communication savante » ³⁴. L'initiative d'Helsinki fait le constat d'une domination de l'anglais dans la diffusion des résultats de recherche et insiste sur l'importance du multilinguisme pour la préservation d'objets de recherche locaux. Elle invite la communauté scientifique à soutenir les infrastructures nationales favorisant la diffusion de connaissances dans des langues autres que l'anglais.

Enfin, en 2023, la Déclaration de Barcelone sur l'information scientifique ouverte ³⁵ mise sur l'ouverture ou l'accès aux données comme critère d'évaluation de la recherche ³⁶. La déclaration encourage à mettre à la disposition des personnes l'ensemble des données, publications, et métadonnées liées à la recherche afin de favoriser la circulation plus fluide des

savoirs et une évaluation plus juste de la production des chercheuses et chercheurs. La déclaration insiste sur la nécessité d'établir des normes communes pour la gestion et le partage de l'information scientifique en vue de garantir l'ouverture, l'interopérabilité et l'interconnexion des bases de données et des systèmes d'information.

Ce qui est le plus pressant, pour moi, c'est de tenir compte des opportunités, de ce qui se passe dans le contexte mondial actuel où il y a beaucoup de mouvements vers la science ouverte, vers le libre accès diamant, vers les développements en intelligence artificielle générative et vers la collaboration (**entretien réalisé le 28 mai 2025**).

Ces trois initiatives internationales sont porteuses d'une vision cohérente : celle d'activités de recherche et de diffusion des connaissances plus ouvertes, responsables, inclusives, et favorables au multilinguisme. Ensemble, elles remettent en question les critères actuels d'évaluation de la recherche et proposent de les repenser afin qu'ils soient mis au service du bien commun.

1.4.2 Renforcer l'action canadienne pour la recherche en français : gouvernance, investissement et exemplarité

L'élan en faveur de la recherche en français est réel au sein de la communauté scientifique d'expression française. En 2023, le *Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028* a présenté un investissement de 8,5 millions de dollars pour soutenir la recherche en français. Certes, le financement n'a pas pour effet de structurer la recherche en français, mais il sert à des initiatives préalables à l'élaboration de la stratégie du gouvernement du Canada pour la recherche en français.

En 2023, le Comité permanent de la science et de la recherche a remis à la Chambre des communes un rapport intitulé *Un nouvel élan à la recherche et à la publication scientifique en français au Canada*. Ce rapport fournit une série de recommandations pour l'intervention du gouvernement du Canada demandant, entre autres, un travail de valorisation de la recherche en français au sein des organismes subventionnaires; le financement de façon durable de la recherche portant sur les communautés de la francophonie canadienne; et le soutien à la publication scientifique en français ³⁷.

Enfin, en 2024, le rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche recommande au gouvernement du Canada d'accorder une attention particulière à la prise en charge des chercheurs autochtones, francophones, et des groupes sous-représentés, pour favoriser un environnement inclusif et diversifié dans le domaine de la recherche. ³⁸

Le Groupe consultatif considère que le déclin de la recherche en français ne pourra vraisemblablement être stoppé que si le gouvernement du Canada témoigne d'une volonté politique ferme afin de mettre en place les outils nécessaires en vue d'une action soutenue et financée fondée sur le principe de l'égalité réelle. C'est pourquoi le Groupe consultatif propose trois recommandations phares pour atteindre cet objectif. Chacune devra être mise en œuvre par la prise de mesures positives détaillées dans les prochains chapitres.

Recommandation 1 : renforcer la gouvernance fédérale de la recherche

Le Groupe consultatif recommande deux mesures essentielles au renforcement de la gouvernance fédérale de la recherche au Canada. La première propose au gouvernement du Canada de créer le **Secrétariat de coordination de la recherche en français (SCRF)**. Cette initiative structurante fera partie intégrante du futur organisme-cadre de financement de la recherche. À titre provisoire, il sera logé au ministère d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Il aura pour mandat :

- **D'assurer le leadership pour la recherche en français** – par la coordination des efforts fédéraux, en brisant les silos et intégrant la recherche en français aux grandes priorités d'innovation.
- **De développer la stratégie fédérale d'appui et de valorisation de la recherche en français et de faire rapport sur l'atteinte des résultats** – par la concertation et la collaboration entre les partenaires fédéraux et l'instauration d'un mécanisme de consultations pancanadiennes incluant l'ensemble des acteurs du milieu de la recherche.
- **De développer une « lentille francophone »** – en conformité avec les directives du SCT, cette lentille aidera les organismes subventionnaires à mettre en œuvre des initiatives concertées et adaptées aux défis de la production scientifique en français. Elle servira d'outil d'analyse d'impact, comparable aux mécanismes existants, entre autres, à Emploi et Développement social Canada, Santé Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Afin de soutenir la formation de la relève scientifique en français, une gouvernance renforcée entre les différents partenaires du secteur postsecondaire est également nécessaire. Le morcellement des compétences et des prérogatives entre ordres de gouvernements et organisations ne peut être un prétexte à l'inaction. Plus que jamais, le Canada doit lever les barrières et favoriser la coopération des Canadiennes et des Canadiens à travers le pays.

La deuxième mesure proposée par le Groupe consultatif est que PCH mette sur pied, en collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires, **un mécanisme de concertation pancanadien sur l'enseignement postsecondaire en français**, réunissant les partenaires fédéraux et les acteurs de l'enseignement postsecondaire (collèges et universités). Son mandat sera d'accroître l'offre de programmes en français en contexte minoritaire, en ciblant en priorité les sciences de la santé (collégial), les STIM (universitaire) et les cycles supérieurs (sciences humaines et sociales).

Recommandation 2 : consentir un nouvel investissement dédié et structurant de 40 millions de dollars par an

Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de créer un Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF). D'une valeur minimale de **40 millions de dollars par an** (soit environ 1 % du financement fédéral de la recherche), ce fonds structurant, en supplément des investissements existants, agira comme un catalyseur pour la recherche en français.

Le fonds contribuera à déployer la **Stratégie fédérale d'appui et de valorisation de la recherche en français** et sera structuré en deux axes et en quatre volets qui reprennent chacun des quadrants identifiés par le Groupe consultatif : recherche en français, formation en français de la relève scientifique, communications savantes en français et valorisation des savoirs scientifiques en français.

Le premier axe, *Savoirs et talents*, sera centré sur la recherche en français et sur les communautés francophones. Le volet *Savoirs* est présenté dans le **chapitre 2** et se déclinera en trois programmes de « missions francophones », d'une valeur annuelle de 10 millions de dollars chacun. Le volet *Talents* fera l'objet du **chapitre 3** et devra appuyer la formation de la relève scientifique en français au moyen notamment **de bourses, de soutien à la mobilité étudiante, d'appui à l'éducation dans la langue de la minorité** et de soutien au matériel pédagogique et aux ressources en français.

Le second axe, *Infrastructures de diffusion et valorisation des savoirs*, servira à soutenir la chaîne de diffusion, de traduction et de mobilisation des savoirs. Son premier volet, *Édition savante*, propose au Canada de se doter d'infrastructures nationales de diffusion en français et sera abordé de manière plus spécifique dans le **chapitre 4**. Le second volet, *Rayonnement*, doit contribuer à la mobilisation, au transfert de connaissances, à la vulgarisation scientifique et au rayonnement des savoirs scientifiques en français dans le monde. Ce volet est abordé dans le **chapitre 5**, qui porte sur l'utilité sociale des savoirs et leur importance pour fonder une société du savoir démocratique et prospère.

Recommandation 3 : rehausser l'exemplarité du gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada doit prêcher par l'exemple en faisant preuve de transparence et d'un sens accru des responsabilités. Il doit à la fois garantir que ses activités intramuros et ses mécanismes de financement et d'appui à la recherche extramuros reconnaissent la valeur intrinsèque de la recherche en français et éliminent les biais systémiques qui nuisent à sa compétitivité. Des mesures positives sont présentées dans les différents chapitres pour rehausser la conformité des institutions fédérales à la [Loi \(PDF\)](#), en favorisant la recherche et la publication scientifique intramuros en français par les actions suivantes : créer des incitations en vue de limiter les biais et revoir les perceptions qui minent la recherche en français; et voir aux besoins en données sur la francophonie canadienne et les langues officielles.

Conclusion

Les travaux existants sur l'état de la recherche en français au Canada ont constitué un jalon important pour documenter l'absence d'égalité réelle au sein de l'écosystème de la recherche. Malgré une croissance soutenue du financement fédéral, passant de 6,7 à 17 milliards de dollars par année en 25 ans, le paradoxe demeure entier. Malgré l'importance des investissements, l'écosystème de la recherche au Canada repose sur des mécanismes et des principes qui produisent des obstacles néfastes à l'égalité réelle. Cela mine l'importance stratégique de la recherche en français pour l'économie canadienne, l'unité et la cohésion sociale, la reconnaissance de la diversité et le rayonnement du pays sur la scène internationale.

Les prochains chapitres approfondissent l'analyse de la situation du français dans chacun des quatre quadrants présentés. Ils montrent comment les différents défis ou obstacles s'y manifestent et sont produits par les mécanismes à l'œuvre au sein de l'écosystème de la recherche. Ces chapitres s'ajoutent aux diagnostics existants et élargissent le regard alors que les travaux antérieurs portaient en priorité sur la condition des chercheuses et chercheurs. Enfin, les chapitres proposent des mesures positives destinées à mettre en œuvre les trois grandes recommandations du Groupe consultatif esquissées dans ce chapitre au sein de chaque quadrant : recherche en français (**chapitre 2**), formation en français de la relève scientifique (**chapitre 3**), appui aux infrastructures nationales de diffusion (**chapitre 4**) et valorisation des savoirs scientifiques en français (**chapitre 5**).

Chapitre 2 : Promouvoir la recherche en français et sur la francophonie

Le Groupe consultatif conçoit la recherche en français comme un vecteur de savoirs et de solidarité ancré dans des représentations sociales et culturelles distinctes. Les rencontres et témoignages tout au long de son mandat ont servi à révéler que les actrices et les acteurs de la recherche en français font de la recherche, notamment pour faire avancer les connaissances, et pour contribuer à améliorer les conditions de vie de la population et à maintenir la confiance dans l'expertise. Ces personnes sont convaincues que la production des savoirs en français favorise aussi la libre circulation des idées, l'innovation et les développements technologiques. Ces savoirs viennent enrichir les corpus, la conception de services linguistiques de qualité et la maîtrise de terminologies en français.

La recherche en français est au cœur du développement du capital humain et de l'économie du pays. La promouvoir, comme l'ont souligné les intervenantes et intervenants tout au long des rencontres du Groupe consultatif, contribue au **rehaussement global de la capacité de recherche et d'innovation du pays**.

La force du Canada dans le domaine de la recherche et l'enseignement postsecondaire, en particulier le fait d'être une des populations les plus scolarisées dans le monde, n'est pas sans lien avec la présence d'un vaste réseau d'universités et de collèges de langue française et bilingues. En formant de futures expertes et futurs experts, ces personnes transmettent des vocabulaires scientifiques dans deux langues internationales. Elles forment ainsi des talents multilingues.

La recherche en français suscite également la créativité due à son contact avec l'anglais et le besoin de trouver les mots justes pour exprimer la diversité des points de vue et éclairer les débats publics. Les savoirs produits et diffusés par l'ensemble des actrices et des acteurs de la recherche en français sont d'une valeur inestimable pour l'avenir du pays et l'avenir du multilinguisme scientifique. Ils font aussi notre richesse. C'est pourquoi le gouvernement du Canada doit prendre les mesures nécessaires en vue d'une action réelle et soutenue en adéquation avec les exigences de la Loi modernisée.

Ce chapitre montre comment les obstacles qui opèrent au quotidien dans les espaces de production des savoirs scientifiques (intra-muros et extra-muros) minent la capacité de la communauté scientifique d'expression française de poursuivre son épanouissement et son développement. Il porte sur **le premier quadrant** de notre typologie : la « **recherche en français** » et approfondit les trois défis systémiques identifiés au chapitre précédent, **normatif**, **financier** et **organisationnel**.

- **Sur le plan normatif (2.1)**, les défis comprennent la perception de biais linguistiques qui influencent les comportements des chercheuses et chercheurs, en particulier au moment de la soumission de demandes de financement. Ils incluent aussi les définitions implicites de l'excellence, adossées au prestige des revues et à la notoriété des établissements en faveur de chercheuses et de chercheurs issus des plus grandes institutions.
- **Sur le plan financier (2.2)**, les défis renvoient à la concentration des ressources qui fragilise en particulier les établissements de petite et de moyenne taille, notamment en contexte francophone minoritaire, et qui marginalisent la recherche collégiale. La recherche sur des « objets francophones » s'en trouve également minorée au point de limiter la capacité globale des chercheuses et chercheurs d'aborder des problématiques ancrées localement.
- **Sur le plan organisationnel (2.3)**, les défis comprennent les effets de silos qui entravent la recherche « intra-muros » en français au sein des ministères fédéraux et la fragmentation des instances de gouvernance qui ne permettent pas d'élaborer une stratégie cohérente de prise de mesures positives pour soutenir la recherche en français « extra-muros ».

En plus de répertorier et d'analyser ces défis, le chapitre commente les mesures existantes d'appui à la recherche en français. Il propose des mesures positives supplémentaires comme la publication de données désagrégées pour accroître la transparence des organismes subventionnaires; des **incitatifs ciblés** pour corriger les biais d'évaluation; un financement dédié et structurant pour la recherche en français et sur la francophonie à travers le **FAVRF**; ainsi qu'une exigence d'**exemplarité** renouvelée au sein de l'appareil fédéral, afin d'habiliter la communauté scientifique fédérale d'expression française à poursuivre ses activités de recherche dans sa première langue officielle.

2.1 Les défis normatifs : biais et perceptions de biais linguistiques dans l'évaluation de la recherche

L'égalité d'accès aux sources de financement pour les chercheuses et chercheurs d'expression française est une préoccupation exprimée par de nombreuses personnes consultées par le Groupe consultatif. Les trois organismes subventionnaires sont les principaux organismes qui distribuent la majorité des financements au sein de l'écosystème de la recherche au Canada. Ces financements sont indispensables à la réalisation de projets de recherche de toute envergure, à la mise en place de réseaux de recherche ou à l'organisation de colloques et ateliers.

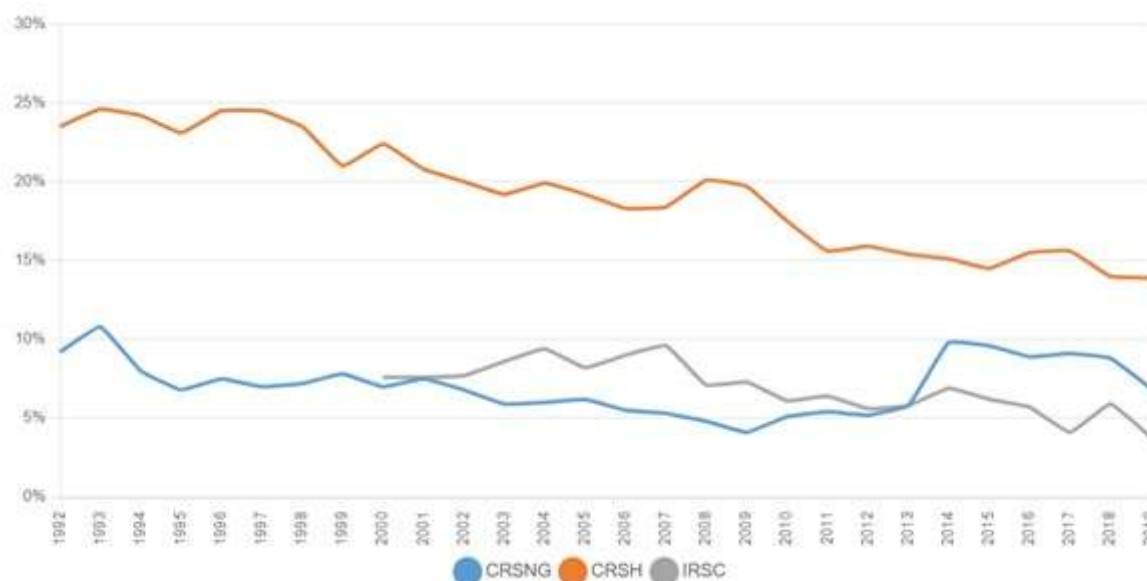
Pour mesurer la progression de l'usage et du statut du français au sein des organismes subventionnaires, le Groupe consultatif s'est penché sur la proportion des demandes rédigées en français, le taux de succès des

demandes selon les langues officielles ainsi que la langue des comités d'évaluation.

2.1.1 La proportion des demandes rédigées en français

En juin 2023, le rapport du Comité permanent de la science et de la recherche, *Un nouvel élan à la recherche et à la publication scientifique en français au Canada*, confirmait que les demandes de subventions soumises en français aux trois organismes subventionnaires étaient inférieures à la proportion de chercheuses et de chercheurs d'expression française. Alors que l'Acfas estimait, en 2021, que **21 %** des professeurs et des professeurs d'université et des assistantes et assistants d'enseignement au niveau postsecondaire étaient francophones à l'échelle du Canada, la proportion des demandes soumises en français était inférieure à 15 % pour les trois organismes. Cette proportion était par ailleurs en déclin depuis le début des années 1990 pour le CRSH.

Figure 6. Pourcentages de demandes reçues en français par les trois organismes subventionnaires entre 1992 et 2019



Source : [SRSR - Recherche et publication scientifique en français](#)

► Figure 6. Pourcentages de demandes reçues en français par les trois organismes subventionnaires entre 1992 et 2019 – version texte

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces résultats, incluant la crainte que les demandes soumises en français ne soient pas « jugées à leur juste valeur », en raison des compétences linguistiques présumées des évaluatrices et des évaluateurs; le manque d'appui institutionnel dont peuvent bénéficier les chercheurs d'expression française, notamment en contexte francophone

minoritaire, pour présenter leurs demandes de subvention dans leur première langue officielle; ou encore le gain de temps et d'énergie lorsqu'un projet et les publications qui en découlent sont rédigés dans la même langue.

La première question que l'équipe s'est posée, c'est est-ce qu'on rédige la proposition en anglais ou en français? Ils l'ont fait en anglais parce qu'ils ont dit, les comités d'évaluation vont être en anglais, puis on va être défavorisés si on fait notre demande en français, je veux dire, c'est aussi simple que ça (**entretien réalisé le 27 mai 2025**).

Les données obtenues par le Groupe consultatif, de même que les consultations menées, ont toutefois permis d'approfondir l'analyse. La proportion de demandes de subvention déposées en français varie selon les organismes subventionnaires, le type de programme, les domaines de recherche ainsi que les disciplines. On note deux premiers effets probables : un effet de « **culture disciplinaire** » et un effet de « **socialisation disciplinaire** » ³⁹.

Tableau 1. Proportion des demandes soumises en français auprès des organismes subventionnaires selon les programmes ⁴⁰

Organismes	Programmes	Proportion de demandes en Français
IRSC	Recherche libre	1,9 %
	Recherche priorisée	4,0 %
	Bourses/Formation	12,3 %
CRSNG	Découverte	3,1 %
	Talent (bourses)	7,1 %
CRSH	Savoir	14,1 %
	Partenariat	21,4%

D'une part, la proportion de demandes soumises en français est plus importante dans les sciences humaines et sociales. À l'intérieur des sciences humaines et sociales, les données soumises par le CRSH montrent des différences disciplinaires marquées. Les trois disciplines ayant les plus hauts taux de demandes en français sont les relations industrielles (45,7 %), l'archivistique (37,5 %) ou encore le droit (27,3 %), tandis que les plus faibles sont les études pluridisciplinaires (5,9 %), la géographie (6,8 %) ou l'économie (8,2 %).

D'autre part, certains programmes comme ceux pour la formation et le soutien professionnel, dont les programmes de bourses étudiantes et postdoctorales, ont des taux plus élevés de soumission en français. Cette situation pourrait s'expliquer par un effet de socialisation disciplinaire et de carrière. Plus le temps passé dans le champ est important, plus on en internalise les logiques et les exigences, dont les avantages qui découlent de « passer à l'anglais ». Comme cette socialisation n'est pas entièrement aboutie pour les nouveaux entrants, les taux de demandes présentées en français sont plus élevés.

Tableau 2. Proportion des demandes soumises en français auprès des organismes subventionnaires (Québec et hors-Québec)

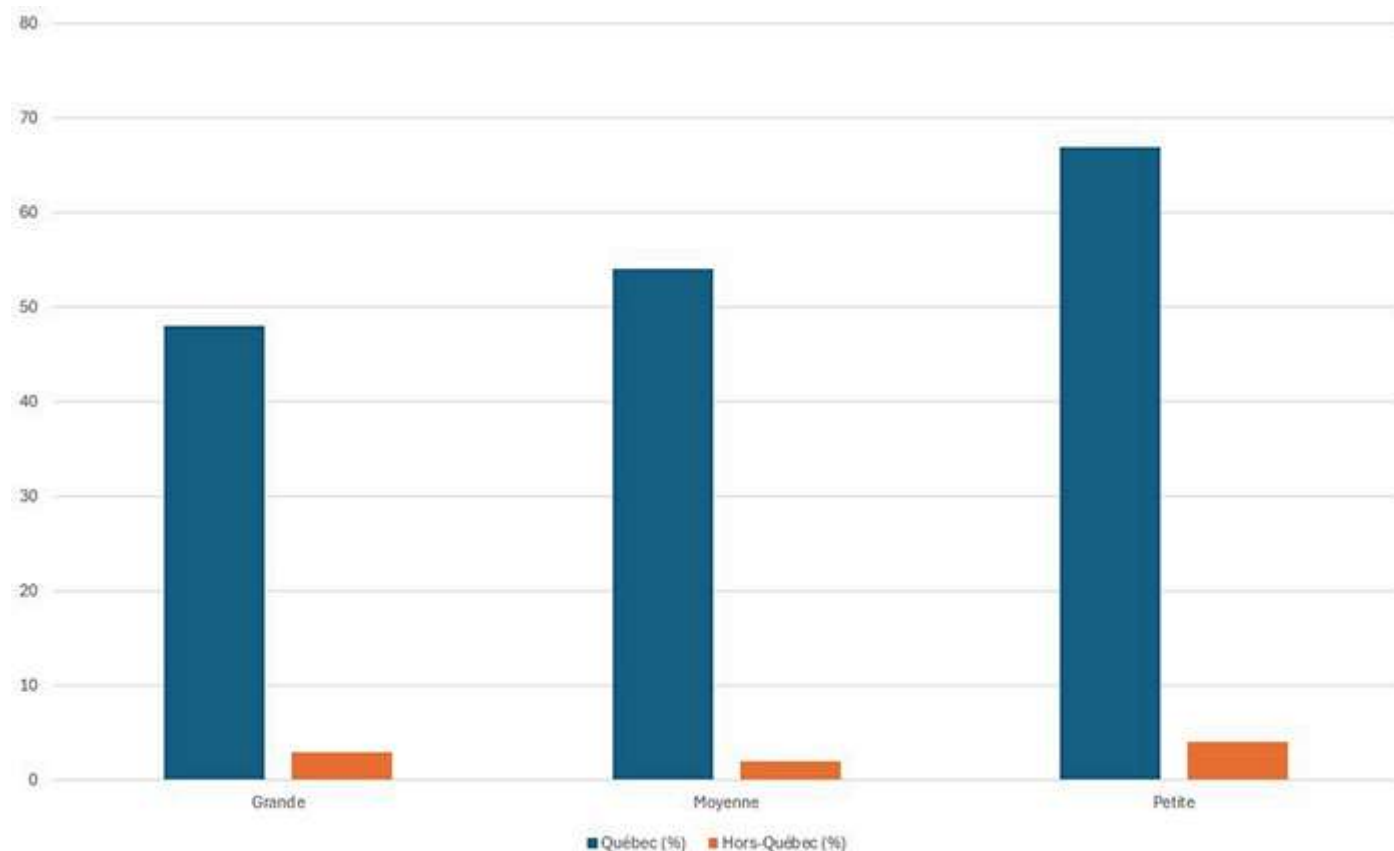
Organismes	Programmes	Proportion QC en français	Proportion Hors-QC en français
IRSC	Global (Subventions)	8,9 %	0,3%
	Bourses	43,1 %	2,2%
CRSNG	Découverte	12,1 %	0,3%
	Talent (bourses)	40,9 %	1,0%
CRSH	Savoir	35,6 %	2,6%
	Partenariat	69,2%	3,3%

Il faut aussi souligner l'importance du **contexte linguistique**. Les demandes soumises en français sont essentiellement portées par le Québec. Ce constat n'a rien de surprenant compte tenu du nombre de chercheuses et de chercheurs d'expression française de la province. À l'extérieur du Québec, l'usage du français dans les demandes de subvention est presque anecdotique, frôlant souvent 0 %. Les tendances disciplinaires observées à travers le pays sont confirmées au Québec. Bien que le français soit la langue officielle et commune de la province, seulement 8,9 % des demandes qui en proviennent sont rédigées en français pour les différents programmes de subvention des IRSC, et 12,1 % pour les programmes Découverte du CRSNG. Les données transmises par le CRSH, en raison du nombre plus élevé de demandes soumises en français, permettent de croiser **la localisation géographique** avec la **taille des établissements**.

Bien que le Québec soit le bastion de la francophonie, les grands établissements sont les moins « francophones » de tous les groupes : seulement 47 % de leurs demandes sont en français (contre 62 % pour les petits établissements). Là où le volume de demandes est plus important

comme dans les grandes universités québécoises, une majorité (53 %) est soumise en anglais ou en langue inconnue, diluant encore plus le poids du français.

Figure 7. Proportion des demandes soumises en français au CRSH selon la taille de l'établissement et la localisation



► Figure 7. Proportion des demandes soumises en français au CRSH selon la taille de l'établissement et la localisation – version texte

Si les établissements anglophones tirent la moyenne vers le haut, il en ressort tout de même que plus les établissements sont grands et intensifs en recherche, plus la proportion de demandes soumises en anglais y est forte en raison notamment de leur internationalisation : la diversification des profils des professeur.es et des chercheurs et chercheuses postdoctorant.es par le recrutement international, l'inscription de ces chercheurs et chercheuses dans des réseaux de recherche internationaux, de même que la volonté d'obtenir une révision réalisée par des experts mondiaux de leur champ d'étude sont autant de facteurs qui peuvent pousser à l'anglicisation.

En plus des **traditions disciplinaires** et des **effets potentiels de socialisation**, il existe un effet additionnel lié à **la taille des établissements**.

L'ensemble des données provenant des trois organismes montre que, malgré la possibilité formelle de déposer les demandes dans la langue officielle de son choix, le taux de demandes soumises en français est généralement inférieur au poids démographique des personnes d'expression française. Au-delà des facteurs présentés, les données qualitatives rassemblées par l'Acfas

soulignent que le manque de soutien institutionnel, notamment l'absence de services d'aide à la recherche en français, décourage les chercheuses et chercheurs d'expression française de présenter une demande dans leur première langue officielle. Ces derniers préfèrent rédiger en anglais (malgré l'effort supplémentaire) plutôt que de soumettre une demande en français qui n'a pu faire l'objet des révisions et des conseils de services d'aide à la recherche.

Les consultations ont également confirmé que la perception selon laquelle les demandes en français risquent d'être moins bien comprises et évaluées par les comités est bien réelle. Plusieurs personnes nous ont dit avoir « des craintes par rapport à soumettre des applications, des demandes de subventions en français ». D'autres encore ont affirmé, « qu'il y a plein de chercheurs qui sont francophones, mais qui en effet vont soumettre en anglais parce qu'ils ont l'impression d'avoir une meilleure chance d'être lu ou d'être approuvé ou d'être retenu ». Plusieurs craignent qu'une demande de financement déposée en français fasse l'objet de préjugés défavorables, d'un regard plus sévère ou encore d'une évaluation partielle par une personne qui ne maîtrise pas suffisamment le français. D'autres enfin redoutent que leur projet soit évalué par des collègues étrangers d'expression française dont les méthodologies, les cadres théoriques ou encore les cultures d'évaluation pourraient leur porter préjudice.

Si on soumet en français, pourquoi on est défavorisé, c'est que le bassin d'évaluation est plus petit. [...] Si c'est envoyé à des anglophones le risque c'est de ne pas être bien compris. Si c'est envoyé à des francophones de l'étranger, il n'y a pas toujours la même psychologie d'évaluation. [...] Les collègues français par exemple utilisent moins de superlatifs dans leurs évaluations. Ce qui veut dire que quand on se retrouve en comité d'évaluation on a affaire à cette espèce de clash. Des gens comme moi doivent dire attention il ne faut pas lire l'évaluation de la même façon (**entretien réalisé le 5 juin 2025**).

En 2021, les IRSC ont mis en place des mesures de rééquilibrage à leur Programme de subventions Projet afin que la proportion des subventions versées aux projets élaborés en français soit au moins égale à celle des demandes présentées dans cette langue. Les IRSC ont également renforcé les services de traduction pour garantir l'accès à l'information dans les deux langues à toutes les étapes du processus, de la demande à l'évaluation par les pairs.

Le CRSNG rapporte que, depuis l'automne 2025, les membres des groupes d'évaluation du programme de subventions à la découverte sont sensibilisés à l'importance de la recherche en français dans le cadre de leur orientation. Pour

sa part, le CRSH affirme que 75 % du bassin de personnes recrutées pour effectuer des évaluations s'auto-déclare bilingue français-anglais.

En plus d'être signataires de la déclaration de San Francisco (DORA), les trois organismes subventionnaires ont aussi adopté un curriculum vitae narratif qui, selon eux, devrait permettre de réduire les biais bibliométriques en donnant l'occasion aux chercheuses et chercheurs d'expliquer davantage l'importance de leurs travaux. Sans un important travail de sensibilisation auprès des évaluateurs, le format narratif pourrait toutefois reproduire plusieurs biais inconscients.

Initiatives pertinentes

Les trois organismes subventionnaires sont conscients du faible nombre de demandes déposées en français et ont adopté des mesures au fil des années afin de pallier ce problème, dont :

- La publication de tous leurs documents dans les deux langues officielles et l'invitation aux candidates et candidats à communiquer dans la langue de leur choix;
- L'encouragement de soumettre des demandes de financement dans la langue officielle préférée des chercheuses et chercheurs;
- La formation des évaluatrices et évaluateurs aux préjugés dans les processus d'évaluation par les pairs, ce qui inclut les préjugés linguistiques et les préjugés à l'égard de la taille des établissements, ce qui touche particulièrement les chercheuses et chercheurs en contexte minoritaire;
- L'octroi d'un espace additionnel dans les demandes rédigées en français pour certains programmes.

Le Groupe consultatif reconnaît la volonté manifeste des trois organismes subventionnaires de poursuivre leurs efforts pour éliminer tout biais systémique, notamment en ce qui a trait à l'équité du financement pour les chercheuses et chercheurs d'expression française. Il considère que défaire les biais de perceptions et expliquer les mécanismes qui visent à réduire les biais inconscients lors des présentations et par d'autres moyens de communication sont une bonne pratique. Le Groupe consultatif tient aussi à souligner la volonté des trois organismes de collaborer avec les parties prenantes de la recherche en français pour améliorer la situation.

La récente annonce du gouvernement du Canada de poursuivre le financement du **Service d'aide à la recherche en français (SARF)** de l'Acfas pour la durée du *Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028* est une autre mesure fédérale visant à accroître le nombre de demandes de financement soumises en français aux organismes subventionnaires. Pourtant, à ce jour, les différentes initiatives prises par les trois organismes restent

fragmentées. Le Groupe consultatif constate qu'il n'existe pas de stratégie commune ni de mécanisme de suivi pour évaluer l'impact des mesures mises en place pour encourager le dépôt des demandes en français.

2.1.2 Les taux de succès selon la langue de dépôt des demandes

En juin 2023, le rapport du Comité permanent de la science et de la recherche, *Un nouvel élan à la recherche et à la publication scientifique en français au Canada*, révélait que les taux de succès moyens des demandes de financement soumises en français aux trois organismes subventionnaires étaient globalement équivalents, voire supérieurs aux taux de succès des demandes soumises en anglais. Ces moyennes masquent toutefois des disparités dès lors que l'on considère en plus de la langue de la demande la taille des établissements, la localisation géographique, la nature des programmes ou encore les disciplines de recherche.

Aux IRSC, au cours des dix dernières années, la proportion de demandes déposées en français dans les programmes de recherche libre et prioritaire était légèrement supérieure à la moyenne (25,5 %) et leur taux de succès était de 29,8 % en moyenne comparativement à 25,3 % pour les demandes déposées en anglais. Les demandes en français en provenance du Québec avaient un taux de succès plus élevé (30,2 %) que la moyenne, alors que celles déposées en français des autres provinces et territoires étaient trop peu nombreuses (135 demandes en 10 ans) pour y voir clair. À priori, leur taux de succès (24,4 %) était comparable à la moyenne. Cependant, le taux de succès des demandes en français de l'extérieur du Québec était particulièrement faible dans les programmes de recherche libre avec seulement quatre demandes sur un total de 73 financées en 10 ans (5,5 %).

Au Québec, les demandes soumises en français aux programmes de recherche libre étaient aussi proportionnellement moins financées (12,5 %) que celles rédigées en anglais (16,4 %). Au sein des programmes de recherche priorisée, le taux de succès des demandes soumises en français à l'échelle du Canada était légèrement plus élevé (48,6 %) que celui des demandes déposées en anglais (46,6 %). En résumé, si globalement les demandes de subvention déposées en français aux IRSC ont plus de chances d'être financées, dans les faits c'est principalement dans les programmes de recherche priorisée.

La mise en œuvre des mesures d'égalisation dans le cadre du programme Projet (Ouvert) en 2021 visait à répondre à ces lacunes en veillant à ce que la proportion de subventions financées soit au moins égale à la proportion de demandes soumises ⁴¹. Le Groupe consultatif considère qu'une évaluation par

les IRSC de ces écarts et des changements mis en place pourrait renforcer la confiance des personnes qui souhaiteraient soumettre leur demande de subvention en français.

Pour ce qui est des programmes de formation et de soutien professionnel, les demandes en langue française sont légèrement moins financées (14,8 %) que les demandes en anglais (18,9 %).

Si l'on procède par ventilation selon les piliers de recherche, les données fournies par les IRSC combinent toutefois les programmes de subvention à la recherche et les programmes de formation et de soutien professionnel. Dans l'ensemble, les taux de succès des demandes en français sont globalement plus faibles que ceux des demandes de langue anglaise dans tous les domaines, sauf pour la recherche sur les systèmes et services de santé où le pourcentage des demandes financées est somme toute égal dans les deux langues officielles ⁴². Le Groupe consultatif considère qu'une analyse de ces écarts est nécessaire afin de développer une stratégie pour les éliminer.

Au CRSNG, de 2020 à 2024, les données montrent que les taux de succès des demandes soumises en anglais sont supérieurs au sein des programmes de subventions à la découverte. Ce sont 56 % des demandes soumises en langue anglaise qui sont financées comparativement à 47 % en langue française, pendant la même période ⁴³.

En 2024, dans son rapport d'analyse comparative entre les sexes Plus, le CRSNG indique que pour les programmes de subventions à la découverte, « les demandes en français provenant de chercheuses et de chercheurs en début de carrière ont tendance à obtenir des notes inférieures à tous les critères d'évaluation, et donc de ne pas être éligibles pour du financement » ⁴⁴.

La taille de l'institution et sa localisation peuvent aussi exercer une influence sur les taux de succès selon ce même rapport. Notons par ailleurs que hors Québec, le taux de réussite pour les demandes déposées en français est plus de deux fois plus bas (24 %) que le taux de réussite moyen (56 %). Ainsi, en se basant sur ces données et les commentaires du rapport cité, la formation contre les préjugés envers les établissements et les biais linguistiques ne semble pas avoir eu les effets attendus. Le Groupe consultatif est d'avis que le CRSNG doit continuer à approfondir son analyse multifactorielle de ses taux de succès et se doter, avec les autres organismes subventionnaires, d'une stratégie visant l'égalité réelle.

Pour ce qui est des programmes de bourses étudiantes et doctorales, les taux de succès sont équivalents selon la langue officielle de rédaction des demandes (39 % pour les demandes en français et 38 % pour celles en anglais). Cependant, les demandes déposées en français provenant du Québec connaissent un taux de succès légèrement supérieur à la moyenne (40 %) et celles en français de l'extérieur du Québec sont proportionnellement moins financées (33 %) ⁴⁵.

Au CRSH, dans les programmes axés sur les connaissances, pour la période de 2015 à 2024, les taux de succès étaient comparables selon les langues officielles avec un taux de succès de 42,2 % pour les demandes soumises en langue française et de 42,8 % pour les demandes en langue anglaise ⁴⁶. Les taux de succès des demandes de langue française provenant de l'extérieur du Québec sont cependant plus faibles (31,7 %), avec un écart de plus de 10 points de la moyenne (42,5 %). Rappelons que les demandes de langue française peuvent être doublement touchées par des biais, non seulement linguistiques, mais aussi selon la taille et le prestige des établissements dans lesquels les chercheuses et chercheurs d'expression française travaillent en majorité.

Pour ce qui est du programme Partenariat de recherche ⁴⁷, le taux de succès des demandes présentées en français est supérieur (61 %) au taux de succès des demandes en anglais (51,9 %). Encore une fois, le taux de succès des demandes en français de l'extérieur du Québec est plus faible (48,7 %). Ces données servent à mettre en lumière des besoins plus prononcés en matière de soutien à la recherche en français pour les chercheuses et chercheurs en situation minoritaire, ainsi que la nécessité de renforcer des initiatives pour limiter les préjugés linguistiques et ceux liés aux types d'établissement.

Enfin, les programmes de bourses de formation en recherche et de perfectionnement des compétences du CRSH ont des taux de succès légèrement supérieurs pour les demandes déposées en français (40,9 % contre 37,8 %).

Dans un article qui examine la relation entre les pratiques linguistiques et le succès de l'obtention de financements en sciences sociales et humaines au Canada, Larrègue et Parvie montrent que rédiger une demande en anglais plutôt qu'en français est associée à des chances légèrement plus élevées d'obtenir un financement. ⁴⁸ L'écart des taux de succès reflèterait une plus grande reconnaissance accordée aux candidats ayant publié en anglais dans des revues internationales prestigieuses. Ce serait donc moins la capacité des comités à évaluer les projets en français que les biais qui concourent à l'attribution d'un capital linguistique.

Ce capital linguistique varie en outre selon les disciplines en fonction de la manière dont chacune définit la valeur scientifique. Non seulement peu de demandes de subvention rédigées en français sont déposées en économie (3 %), mais leurs taux de succès sont beaucoup plus faibles (17 %) que pour les demandes en anglais (41 %).

À l'inverse, en criminologie, le taux de succès des demandes en français est de 41 %, alors que celles écrites en anglais ont un taux de succès inférieur à 33 %. En somme, même après avoir contrôlé plusieurs variables, en économie, en psychologie et en gestion, les demandes déposées en anglais ont plus de chances d'être financées, tandis qu'en littérature, en histoire et en criminologie, les demandes écrites en français ont un léger avantage. Cet avantage devrait

faire l'objet d'approfondissement. Plusieurs facteurs mériteraient d'être contrôlés en lien aux effets de l'économie de prestige. L'étude de ces facteurs pourrait aider à mieux déconstruire les obstacles au financement des demandes en français dans d'autres disciplines.

Pour leur part, parmi les disciplines où les demandes en français sont le moins financées, Larregue et Parvie constatent que le critère de la qualité du curriculum vitae (capacité) est le plus faiblement évalué. Si des disciplines comme l'histoire, la science politique et la sociologie, dans une moindre mesure, critiquent davantage la hiérarchie des revues ou des maisons d'édition, en économie et en psychologie, cette hiérarchie fait largement consensus ayant à son sommet de grandes revues de langue anglaise.

En somme, le capital symbolique associé à la publication en anglais joue dans l'évaluation du curriculum vitae des candidates et candidats aux subventions. La littérature citée dans la demande semble ainsi être un facteur discriminant dans plusieurs disciplines. C'est sans compter les témoignages reçus lors des rencontres du Groupe consultatif, en particulier en contexte minoritaire, que l'absence de programmes de doctorat dans plusieurs disciplines nuit à la possibilité d'intégrer des étudiantes et des étudiants dans les équipes de recherche, ce qui pourrait constituer un autre facteur discriminant.

À la lumière de ces analyses, un aspect de la stratégie globale proposée pour le CRSH serait de rehausser la recherche en français en ciblant de manière particulière certains comités disciplinaires.

L'ensemble de ces données sur les taux de succès selon la langue révèle des biais systémiques à l'égard du français dans certains programmes et certains comités disciplinaires qui perdurent, mais qu'il s'agit aussi de perceptions de biais dans d'autres cas. Le Groupe consultatif considère que les organismes subventionnaires doivent approfondir les analyses pour mieux encourager la recherche en français grâce à une stratégie qui permettrait à la fois d'augmenter le nombre de demandes déposées en français et de limiter les biais linguistiques et les préjugés à l'égard des établissements de langue française de petite taille.

Dans certains cas, les organismes subventionnaires devront cibler certains comités disciplinaires; pour d'autres, ce sont des catégories de programmes qui devront faire l'objet de mesures particulières. Des mécanismes de suivi des progrès seront aussi nécessaires afin de mesurer l'impact de la stratégie adoptée.

2.1.3 La langue des comités d'évaluation

Bon nombre de personnes consultées par le Groupe consultatif ont exprimé des doutes quant à la capacité des membres des comités de pairs d'évaluer les demandes rédigées en français soumises aux organismes

subventionnaires. Elles et ils nous ont expliqué être inquiets de la situation et de ses conséquences sur leurs dossiers.

Les données fournies par les organismes subventionnaires sur les comités d'évaluation montrent qu'il existe un cercle vicieux de l'évaluation en leur sein. En effet, le faible taux de demandes déposées en français pourrait justifier, en combinaison avec d'autres critères, le recrutement d'une large majorité d'évaluatrices et évaluateurs ne maîtrisant pas le français, alors que la faible proportion de francophones dans les comités décourage les chercheuses et les chercheurs à déposer leur demande en français.

L'information fournie au Groupe consultatif par les IRSC, même si elle ne porte que sur l'année allant du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, révèle que 26,8 % des évaluatrices et évaluateurs se déclarent être capables de lire et d'évaluer une demande en français, alors que 99,8 % peuvent le faire en anglais. Les IRSC rapportent par ailleurs qu'ils ont renforcé leurs mesures pour recruter des évaluatrices et évaluateurs d'expression française et qu'ils en évaluent l'impact sur la promotion de l'équité dans le système de financement, y compris sur le soutien à la recherche en français. Le système de prise de notes intégrée *Live caption* a aussi été testé dans les comités d'évaluation de pairs et pourrait faire l'objet d'une analyse d'impact sur l'évaluation des demandes de financement.

Au CRSNG, entre 2015 et 2025 pour les programmes de soutien à la découverte, le pourcentage de personnes se déclarant capables d'évaluer les demandes en français et en anglais dans un comité donné varie entre 41,01 % et 47,85 %. En ce a trait aux concours ponctuels, les compétences linguistiques recherchées dans le recrutement des membres des comités d'évaluation « sont déterminées en fonction du nombre de demandes reçues en français » ⁴⁹.

Au CRSH, les données sur les profils linguistiques des membres des comités fournies au Groupe consultatif pour l'année 2023-2024 montrent que 77 % des membres des comités d'évaluation ont l'anglais comme « langue principale » et 23 % le français. ⁵⁰ Les capacités linguistiques autodéclarées sont :

- Anglais : parler 99 %, lire 99 %, écrire 99 %, compréhension orale 98 %
- Français : parler 70,9 %, lire 84,4 %, écrire 62,7 %, compréhension orale 81 %

L'ensemble des organismes subventionnaires ont pour tâche de prendre des mesures afin de surmonter les craintes et perceptions liées au manque d'évaluatrices et d'évaluateurs bilingues au sein de leurs comités d'évaluation. Le gouvernement du Canada doit prêcher par l'exemple en faisant preuve de transparence et d'un sens accru de ses responsabilités. Il doit lutter contre les biais systémiques et les perceptions négatives.

Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de mandater les organismes subventionnaires de mettre en place des mesures incitatives en vue de limiter les biais et de modifier les perceptions à l'égard de la recherche en français par les actions suivantes :

- Publier annuellement, si ce n'est pas déjà fait, les données désagrégées sur les demandes rédigées en français selon la famille de programmes, la taille des établissements et les différentes régions du pays; les données désagrégées sur les taux de succès des demandes rédigées en français selon la famille de programmes, la taille des établissements et les différentes régions du pays; les profils linguistiques des membres des comités d'évaluation;
- Attribuer des points supplémentaires aux demandes de financement soumises en français auprès du FAVRF.

2.2 Soutenir la recherche collégiale

La recherche collégiale occupe une place unique dans l'écosystème de la recherche au Canada. Elle se distingue de la recherche universitaire entre autres par sa nature et ses objectifs. Les collèges sont des acteurs clés du développement socio-économique local. Ils soutiennent les petites et moyennes entreprises (PME) et les organismes communautaires en répondant à des besoins d'innovation concrets. La recherche collégiale enrichit l'expérience étudiante. Elle permet aux étudiantes et aux étudiants de développer des compétences pratiques et de résolution de problèmes en travaillant directement avec des employeurs, ce qui facilite leur insertion professionnelle. En milieu minoritaire, les collèges agissent aussi comme des piliers de la vitalité linguistique et culturelle en permettant aux entreprises d'accéder à des services d'innovation en français.

Contrairement à la recherche fondamentale universitaire axée sur la publication, la recherche collégiale vise la résolution de problèmes pratiques. Les mémoires déposés auprès du Groupe consultatif montrent que cette recherche est déterminée par les besoins des partenaires externes ⁵¹. Elle se déroule au rythme des entreprises. Plus de 80 % des projets de recherche collégiale sont complétés en moins d'un an ⁵².

Étude de cas

INNOV est le centre de recherche appliquée et d'innovation du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). Ce centre illustre parfaitement le mandat de soutien industriel et technologique des collèges. Depuis sa création en 2005, INNOV est devenu une force motrice pour l'innovation en Atlantique. Le centre se divise en trois pôles d'expertise :

1. Fabrication de pointe (désigné Centre d'accès à la technologie par le CRSNG).
2. Matériaux de pointe.
3. Bioéconomie.

L'équipe réalise plus de **60 contrats par année** avec le secteur privé, offrant des services allant de la conception et du prototypage (création de versions préliminaires pour tests) à l'analyse de données et au transfert technologique pour améliorer la productivité des entreprises.

Un exemple probant de l'impact d'INNOV est sa collaboration avec l'entreprise **DJ Marine**. L'entreprise avait besoin d'expertise technique spécifique pour ses projets de fabrication de bateaux. Cette intervention a permis à l'entreprise de résoudre rapidement des problèmes complexes. Selon Gilles Robichaud, co-propriétaire, cela leur permet « d'éviter des erreurs et d'épargner bien de l'argent », remplaçant des mois d'essais et erreurs coûteux par des solutions scientifiques immédiates.

Malgré son impact, la recherche collégiale fait face à des obstacles importants qui freinent son plein potentiel. Contrairement aux professeurs d'université, les enseignants du collégial n'ont généralement pas de temps libéré pour la recherche dans leur tâche normale. Le manque de ressources pour le dégagement de l'enseignement constitue un frein important.

Plus généralement, l'appui financier et institutionnel pour la recherche au collégial demeure un défi, en particulier en milieu francophone minoritaire. Les mémoires déposés au Groupe consultatif soulignent que le financement pour la recherche au collégial ne représente que 4 % de l'enveloppe budgétaire du financement de la recherche du gouvernement du Canada et que seule une fraction est attribuée aux collèges de la francophonie canadienne ⁵³.

Le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC), destiné aux chercheurs de niveau collégial, est administré par le CRSNG en collaboration avec les IRSC et le CRSH.

Les données pour les subventions du Programme d'ICC financées par le CRSNG (ICC-CRSNG) montrent que 46 % des demandes déposées étaient rédigées en français, dont 98 % d'entre elles provenaient du Québec, ce qui illustre la force des cégeps en matière de recherche au niveau collégial. Le taux de succès des demandes soumises en français était d'ailleurs supérieur (67 %) que celles rédigées en anglais (64 %).

Pour les subventions du Programme d'ICC financées par le CRSH (ICC-CRSH) de 2020 à 2024, 21 % des demandes présentées ont été rédigées en français. Leur taux de succès était de 76 %, comparativement à 47 % pour les demandes de langue anglaise. Encore une fois, les cégeps sont des joueurs importants avec un taux de succès des demandes en français en provenance

du Québec de 80 %. Seulement deux demandes en anglais provenant du Québec et quatre demandes en français de l'extérieur du Québec ont été déposées pendant la période de référence sur un total de 210 demandes.

Les statistiques pour les subventions du Programme d'ICC financées par les IRSC (ICC-IRSC) montrent que la presque totalité des demandes déposées entre 2020 à 2024 sont de langue anglaise. En tout, seulement deux demandes en français proviennent du Québec et 32 demandes en anglais sont de l'extérieur du Québec. Un peu plus de la moitié des demandes de langue anglaise (56 %) et une des deux demandes de langue française ont été financées.

Le levier de la recherche appliquée est présentement sous-exploité en francophonie. [...] Les partenaires francophones de la recherche appliquée collégiale n'obtiennent pas le même niveau de soutien que ceux évoluant dans un milieu universitaire. Il est donc impératif de revoir le financement accordé à la recherche appliquée réalisée dans les collèges et cégeps (**entretien réalisé le 5 juin 2025**).

Pour le Groupe consultatif, il est essentiel de revoir le financement accordé à la recherche appliquée réalisée dans les collèges et cégeps afin que ces milieux puissent aussi réaliser des travaux de recherche dans les meilleures conditions et que leurs travaux fassent l'objet d'une meilleure diffusion auprès des publics cibles.

2.3 L'impact de la culture anglodominante sur la recherche intra-muros

Bien qu'en vertu de la partie V de la Loi, les fonctionnaires des régions désignées bilingues aux fins de la langue de travail ont le droit de travailler dans la langue officielle de leur choix, de nombreux reportages et études, dont *Les langues officielles dans la fonction publique fédérale*, soulignent la difficulté persistante de travailler en français. Comme le note l'étude, « les institutions fédérales font piètre figure pour ce qui est de la possibilité d'utiliser la langue officielle de son choix avec son superviseur, dans la rédaction de documents ainsi que pour la tenue des réunions ⁵⁴ », un constat corroboré par les rapports annuels 2022 et 2023 du SCT.

Ce constat n'est pas étranger à ce que le Groupe consultatif a entendu lors de ses consultations auprès des institutions fédérales. Lors des rencontres avec celles-ci, la vaste majorité des intervenantes et intervenants ne pouvait faire la démonstration d'actions posées au sein de leurs secteurs afin de mettre en place des mesures positives visant à permettre aux chercheuses et chercheurs d'expression française de travailler en français et de contribuer pleinement à

l'avancement des savoirs scientifiques. Lors de ces mêmes rencontres, il a également été impossible dans plusieurs cas de savoir quelles étaient les mesures positives existantes pour permettre à ces institutions de s'acquitter de leurs obligations de rendre accessibles les résultats des travaux de recherche dans les deux langues officielles du pays.

Les chercheuses et chercheurs de langue française au sein des ministères exerçant des responsabilités en recherche doivent avoir accès à des outils, des infrastructures de recherche et des environnements qui leur permettent de créer, collaborer, et construire les savoirs dans leur langue. À titre d'exemple, peu de personnes ont été en mesure de nous communiquer des informations sur l'état de la production scientifique originale au sein des ministères fédéraux produite en langue française. La langue des laboratoires et les pratiques opérationnelles des grandes infrastructures de recherche au pays seraient mal adaptées aux besoins des chercheuses et chercheurs d'expression française qui souhaiteraient travailler dans la langue officielle de leur choix.

De façon générale, le Groupe consultatif a constaté que le français joue un rôle marginal dans les travaux de recherche effectués au sein de l'administration fédérale. Il est d'autant plus préoccupant de faire ce constat à la lumière des nouveaux engagements de la partie VII de la Loi. Cette dernière reconnaît désormais l'obligation du gouvernement canadien de voir à l'épanouissement et au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire au pays par la prise de mesures positives, notamment pour appuyer « la création et la diffusion d'information en français qui contribue à l'avancement des savoirs scientifiques dans toute discipline ». Les milieux de recherche gouvernementaux ne sont pas exempts des obligations découlant de la partie VII.

Initiatives pertinentes

Le Groupe consultatif a identifié différents îlots de bonnes pratiques. Par exemple :

- **Statistique Canada** : L'Agence joue un rôle essentiel dans la production de connaissances sur l'état du français tant au Québec qu'en contexte minoritaire. Il a aussi récemment publié les résultats de l'enquête post-censitaire qui documente de façon plus pointue la situation dans les communautés de langue officielle en milieu minoritaire.
- **Agence de la santé publique du Canada** : Avec son initiative « Science en français », l'Agence renforce sa capacité institutionnelle par la création d'outils bilingues et la promotion de preuves scientifiques en français.
- **Santé Canada** : Via le Programme pour les langues officielles en santé, le ministère appuie la formation et la recherche ciblée

(Consortium national de formation en français) ainsi que la dissémination des savoirs (Société Santé en français).

Malgré quelques initiatives et bonnes pratiques que le Groupe consultatif a répertoriées, les consultations n'ont pas permis de confirmer que les fonctionnaires, entre autres les cadres, comprennent bien leur obligation de prendre des mesures positives, qui peuvent notamment comprendre toute mesure visant à appuyer la création et la diffusion d'information en français qui contribue à l'avancement des savoirs scientifiques dans toute discipline.

Les nouvelles mesures prévues dans la Loi pour favoriser la progression vers l'égalité réelle entre les langues officielles — et les pouvoirs supplémentaires conférés au Conseil du Trésor, notamment en matière de surveillance de la prise de mesures positives par les institutions fédérales — devraient contribuer à améliorer la situation, mais elles tardent à venir. Le Groupe consultatif s'attend à un leadership plus soutenu de la part de l'ensemble des institutions fédérales à vocation scientifique. Afin de promouvoir le français au sein des institutions fédérales à vocation scientifique (**intra-muros**), plusieurs mesures doivent être prises par le gouvernement du Canada.

Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de rehausser la conformité des institutions fédérales à la [Loi sur les langues officielles \(PDF\)](#) en favorisant la recherche et la publication scientifique intramuros en français par les actions suivantes :

- L'élaboration par le **Secrétariat du Conseil du Trésor** d'un cadre d'habilitation pour promouvoir le français dans la recherche fédérale et guider les institutions fédérales à vocation scientifique dans leurs efforts pour respecter leurs obligations linguistiques.
- L'animation par le **Bureau de la conseillère scientifique en chef du Canada**, avec l'appui du SCRF et du SCT, d'une table de concertation destinée à promouvoir le français au sein de la communauté scientifique fédérale. Cette recommandation pourrait s'accompagner d'une cible mesurable, soit que dans cinq ans, un réseau dynamique interministériel sera capable de se concerter pour favoriser la recherche en français.
- La réalisation d'une **enquête spéciale de la commissaire aux langues officielles** sur la situation des langues officielles dans les institutions fédérales exerçant des responsabilités en matière de recherche au sein de la fonction publique fédérale.

Le Commissariat aux langues officielles a publié un communiqué approuvant la nouvelle mesure qui permettra aux fonctionnaires d'être supervisés dans la langue officielle de leur choix ⁵⁵. Or, il ne semble pas y avoir de processus systématique pour documenter et partager les bonnes pratiques au sein des institutions fédérales exerçant des responsabilités en recherche, ni au sein des organismes subventionnaires, en matière de langues officielles. Le Groupe consultatif a pris note de l'existence du Réseau des conseillers scientifiques ministériels, mais il est impossible de déterminer si ce dernier est fonctionnel dans les deux langues officielles.

Le Commissariat aux langues officielles doit jouer un rôle plus soutenu afin de contribuer à améliorer la situation des fonctionnaires fédéraux travaillant dans les secteurs de la recherche au sein du gouvernement du Canada et leur capacité à le faire dans la langue officielle de leur choix. L'enquête spéciale recommandée servira donc à :

- identifier les conditions de travail des fonctionnaires fédéraux dans ces ministères;
- effectuer l'inventaire des moyens utilisés par la fonction publique pour favoriser le développement et l'épanouissement du français en recherche;
- proposer des recommandations au gouvernement canadien afin de voir à la progression de l'égalité réelle du français et de l'anglais en recherche au sein de la fonction publique fédérale.

2.4 Appuyer la recherche sur l'objet francophone

Le vocable « recherche en français » comprend deux volets. Dans un premier temps, il désigne toute personne qui effectue ses travaux de recherche en français, ce qui inclut de nombreuses activités allant de la conception à la publication à la vulgarisation dans les médias ou les réseaux sociaux.

Dans un deuxième, la recherche en français comprend aussi ce qu'il convient d'appeler « l'objet francophone ». Celui-ci comprend l'ensemble des questions qui définissent ce champ d'études et de recherche dans de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales, tout comme de la santé. Il est constitué de programmes d'études, d'équipes de recherche, de centres et de laboratoires animés par des chercheuses et chercheurs experts du domaine. Ces personnes se trouvent au Québec et en contexte francophone minoritaire, y compris dans des universités de langue anglaise. Elles jouent un rôle essentiel au sein de l'écosystème de la recherche, car elles gardent bien vivantes des traditions de recherche qui se sont échafaudées au fil des ans. Leurs travaux servent aussi à documenter la spécificité de la francophonie au pays par rapport à d'autres espaces internationaux. Ils sont au cœur du développement des politiques publiques dans plusieurs secteurs, dont l'immigration, la justice, les technologies linguistiques et la santé. La recherche

sur l'objet francophone a aussi donné lieu à de nombreuses innovations, que ce soit la création d'Antidote ou de nouveaux mots pour mieux traduire la réalité francophone au pays, comme « pourriel », « divulgacheur », etc.

Le Groupe consultatif conçoit aussi que la recherche en français ou sur l'objet francophone est étroitement liée à la production de connaissances importantes et pertinentes pour la communauté locale ou régionale, mais aussi pour le développement économique des milieux minoritaires. Les travaux sur ces milieux doivent avoir une place dans les débats de société, car ils abordent souvent les enjeux d'un autre angle, celui de petites populations qui voient les effets des changements différemment en raison de leur statut. La recherche sur la francophonie peut aussi favoriser la participation citoyenne, car elle rend plus visibles des enjeux selon les milieux. Elle peut enfin contribuer à moduler les services à la population selon les contextes.

Ce n'est pas une surprise que la recherche faite par nos chercheurs hors Québec est tellement utile et importante pour nous raconter, mais aussi pour se rendre compte de certaines réalités sur le terrain et ça nous permet évidemment de partager ces réalités avec les décideurs publics (**entretien réalisé le 10 octobre 2025**).

2.4.1 Le besoin de données sur les milieux minoritaires francophones

Les personnes rencontrées, en particulier en contexte minoritaire, ont indiqué que les données produites sur leurs communautés demeuraient insuffisantes. Lorsque vient le temps de proposer des politiques ou des programmes, les organismes communautaires se trouvent confrontés à des jeux de données parcellaires ou difficilement accessibles.

Je dirais qu'on a soif de données probantes sur les communautés francophones en situation minoritaire. Dans tous les domaines (**entretien réalisé le 10 octobre 2025**).

La recherche sur l'objet francophone soulève également des enjeux de transférabilité et de reconnaissance importants, en particulier en contexte minoritaire. De fait, en sciences humaines et sociales, ainsi que dans certains domaines de la santé, les connaissances produites à partir de grands ensembles sociaux comme le contexte américain, français ou anglo-canadien, ne peuvent pas vraiment être transposées vers des communautés minoritaires. La francophonie canadienne a besoin de données qui lui permettront de comprendre ses réalités propres.

Quand on étudie les petites populations comme les francophones, c'est difficile d'avoir des données probantes; il faudrait que les enquêtes considèrent la variable linguistique au même titre que la variable sexe (**entretien réalisé le 28 mai 2025**).

L'enquête postcensitaire sur les populations de langue officielle en situation minoritaire comprend des données utiles pour mener à bien des travaux sur la francophonie canadienne (Statistique Canada, 2023). Cependant, cette enquête est peu fréquente. Il a fallu attendre presque 20 ans avant qu'une deuxième édition de cette enquête soit réalisée et publiée en 2025. Lors de nos rencontres avec plusieurs groupes de la francophonie canadienne, dont l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) ou encore la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), ceux-ci ont indiqué de façon très affirmée que « les communautés ont soif de données probantes » dans un ensemble de secteurs prioritaires : éducation, santé, emploi et marché du travail.

Initiative pertinente

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), a créé veriFRAB, afin de rendre plus accessible la recherche sur la francophonie albertaine aux organismes de la francophonie albertaine.

Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada que l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de Statistique Canada soit pérennisée.

2.4.2 Appuyer la recherche en français et sur la francophonie dans le cadre du FAVRF

Le Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF) sera constitué d'un volet *Savoir* « missions francophones » destiné à appuyer tant la recherche en français que sur la francophonie. L'appellation « missions francophones » servira à donner une direction aux investissements recommandés afin de financer des chaires de recherche, des équipes et projets qui porteront sur des thématiques jugées essentielles à l'avancement de la francophonie au pays et au sein de l'espace francophone international ⁵⁶. Des fonds dédiés, nous l'avons vu, seront particulièrement importants pour soutenir la recherche menée dans les établissements de petite taille, au sein

du milieu collégial ou sur des objets de recherche trop souvent considérés comme étant marginaux en dépit de leur importance en contexte minoritaire francophone.

Le Groupe consultatif est d'avis que la mise en place d'un programme intitulé « missions francophones » est d'une importance stratégique. Il s'agit d'un mécanisme qui servira à déconstruire les obstacles existants grâce à la reconnaissance de la pleine légitimité du français comme langue scientifique et thème de recherche. À titre d'exemple, ces nouveaux investissements permettront aux chercheuses et chercheurs d'expression française de renforcer leurs capacités dans le domaine de la recherche, de favoriser leur créativité et d'attirer des talents dans les deux langues officielles. Ce programme s'avère indispensable à une stratégie scientifique qui se veut innovante et influente sur le plan international.

Le volet *Savoir* du FAVRF comprendrait donc trois programmes de recherche distincts de 10 millions de dollars chacun sous l'appellation « Missions francophones », accessibles aux différents établissements postsecondaires au pays et pour toutes les disciplines. Un autre montant de 10 millions de dollars servirait à des actions dans le domaine de la diffusion qui seront décrites aux chapitres suivants.

Dans un premier temps, pour renforcer la capacité des chercheuses et chercheurs de faire de la recherche en français, le FAVRF comprendrait un financement de 10 millions de dollars par année pour financer des projets de recherche sur des thématiques pertinentes pour la francophonie partout au pays et au sein de l'espace francophone international – le Fonds de soutien à la recherche du CRSH et le Programme d'innovation dans les collèges et les communautés du CRSNG seraient associés à la gestion du financement. Les thématiques seront précisées dans le cadre des appels à projets.

Dans un deuxième temps, pour permettre aux chercheuses et chercheurs de renforcer les liens entre eux et de travailler en équipe afin de maximiser leurs impacts, le FAVRF financerait un autre programme de 10 millions de dollars par année pour appuyer des équipes internationales partenariales constituées au minimum d'un établissement d'enseignement supérieur du Québec, d'un établissement d'enseignement supérieur de la francophonie canadienne d'une autre province ou territoire, ainsi que d'un établissement d'enseignement supérieur de la francophonie internationale. Le programme servirait à produire des savoirs sur des thématiques prioritaires à l'ensemble de la francophonie internationale. Le programme serait porté par Affaires mondiales Canada et géré par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE) logé au CRSH. Les thématiques seraient précisées en collaboration avec Affaires mondiales Canada.

Dans un troisième temps, pour appuyer la recherche sur la francophonie canadienne, le FAVRF comprendrait un financement de 10 millions de dollars par année en vue de créer un programme de Chaires de recherche du Canada

sur la francophonie canadienne afin de contribuer au renforcement des capacités en contexte minoritaire. Ces chaires de recherche devraient porter sur des thématiques jugées essentielles à l'épanouissement et au développement de la francophonie canadienne pour venir répondre à la fois à des besoins des communautés francophones et des établissements universitaires. Il sera aussi géré par le SPIIE.

Le Groupe consultatif conçoit le FAVRF comme un levier indispensable pour produire le changement de culture tant attendu par les parties prenantes de la recherche en français au pays. Le FAVRF privilégiera une approche qui permet d'agir de façon constructive en vue de l'atteinte de l'égalité réelle.

À l'instar des autres volets du FAVRF, celui-ci devra être coordonné par le **Secrétariat de coordination de la recherche en français (SCRF)**. Le SCRF développera une « **lentille francophone** » – en conformité avec les directives du SCT. Cette lentille aidera les organismes subventionnaires à mettre en œuvre des initiatives concertées et adaptées aux défis de la production scientifique en français. Elle servira d'outil d'analyse d'impact, comparable aux mécanismes existants, entre autres, à Emploi et Développement social Canada, Santé Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. La lentille francophone pour la recherche est l'outil normatif nécessaire pour défaire les mécanismes anglonormatifs explicites et non explicites au sein de l'écosystème de la recherche au Canada.

Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de créer, dans le cadre du FAVRF trois programmes de « Missions francophones », financés à hauteur de 10 millions de dollars chacun par an :

- Soutien à la recherche : Financement de projets sur des thématiques renforçant la recherche en français.
- Équipes internationales : Appui aux partenariats multidisciplinaires (Canada francophone, Québec, International).
- Chaires de recherche : Création de Chaires d'excellence (CRFC) axées sur les besoins des communautés et des établissements postsecondaires en contexte minoritaire.

En plus de coordonner les différentes composantes du FARVF, le Groupe consultatif recommande :

- Que le Secrétariat de coordination de la recherche en français développe une approche différenciée – par l'élaboration d'une « **lentille francophone** » en conformité avec les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Conclusion

Le portrait brossé dans ce chapitre est sans équivoque : si la recherche en français dispose d'un potentiel immense pour l'innovation et la vitalité des communautés, elle se heurte à des obstacles qui freinent son plein essor et l'objectif de l'égalité réelle. Aux défis énoncés en introduction — influence des biais linguistiques, définitions implicites de l'excellence, concentration du financement, marginalisation de la recherche dans les milieux minoritaires et les collèges, — nous pouvons conclure que :

- L'analyse des données des organismes subventionnaires, de la réalité collégiale et de la pratique scientifique au sein de la fonction publique fédérale révèle une asymétrie persistante. Qu'il s'agisse de la perception de biais défavorables lors de l'évaluation, du sous-financement chronique de la recherche appliquée dans les collèges ou de la culture anglo dominante qui prévaut dans la science intramuros, le constat est celui d'un écosystème qui peine à valoriser le français, pourtant une des deux langues officielles du pays.
- Des initiatives existent, mais demandent à s'inscrire dans une stratégie globale. La réponse à ces défis structurels ne peut se limiter à des initiatives « à la pièce »; elle exige des mesures transformatrices et dédiées. La création du Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF) et la mise en place de « Missions francophones » constituent la pierre angulaire de cette nouvelle stratégie.
- En investissant spécifiquement dans les capacités de recherche en français, du collégial à l'universitaire, et en exigeant une exemplarité au sein de l'appareil fédéral, le Canada favorisera l'égalité réelle des langues officielles dans l'écosystème tout en rehaussant sa capacité globale de recherche et en enrichissant son paysage scientifique des perspectives et des savoirs de la francophonie.

Chapitre 3 : Soutenir la formation en français de la relève scientifique

La pérennité de la recherche en français au Canada repose avant tout sur sa capacité à se renouveler. Il existe un vaste réseau de collèges et d'universités de langue française et bilingues, qui contribue de façon remarquable à la formation des talents. Plus les étudiantes et les étudiants seront formés en français, plus elles et ils pourront jouer un rôle clé au sein d'une grande diversité de milieux. Les données montrent en effet que la présence d'une population bien formée, qui de surcroît maîtrise les vocabulaires scientifiques en français et en anglais, peut accroître son employabilité tant sur les plans local, national, qu'international ⁵⁷.

Ce chapitre porte sur le **second quadrant** de notre typologie « **la formation en français de la relève scientifique** ». Il montre que le parcours de la relève scientifique d'expression française est parsemé d'obstacles qui peuvent être rapportés aux trois grandes catégories de défis identifiés.

1. **Le défi normatif (3.1)** est associé aux pressions exercées sur la relève scientifique pour publier en anglais. Le Groupe consultatif a constaté à quel point la formation de la relève était un moment charnière de socialisation et de transmission. Rapidement, les nouvelles personnes entrant dans l'écosystème de la recherche intègrent les normes et les attentes de leur discipline, y compris l'injonction à publier en anglais.
2. **Le défi financier renvoie (3.2)** aux moyens matériels nécessaires pour étudier. La précarité financière disproportionnée des étudiants francophones, le manque de ressources éducatives libres ⁵⁸ et de programmes de formation en français, de même que la faiblesse des occasions de mobilité pour briser l'isolement, constituent des obstacles additionnels à la formation.
3. **Le défi organisationnel (3.3)** est lié à l'absence de mécanismes de coordination entre partenaires et le manque de données probantes pour guider l'offre de formation en contexte minoritaire, fragilisant l'offre de programme.

La Loi modernisée consacre l'engagement du gouvernement du Canada à renforcer les possibilités pour les minorités francophones et anglophones de faire des apprentissages de qualité, en contexte formel, non formel ou informel, dans leur propre langue tout au long de leur vie, notamment depuis la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires.

C'est pourquoi le Groupe consultatif propose un ensemble de mesures visant à favoriser l'équité et la pérennité de la formation en français de la relève scientifique. En réponse au défi **normatif**, des actions concrètes sont ciblées, que ce soit pour assurer le suivi des inscriptions étudiantes, accroître la visibilité des thèses rédigées en français et assurer l'inclusion des talents issus de la diversité, garantissant ainsi une relève scientifique qui soit à la fois compétente, visible et représentative. Pour s'attaquer au défi **financier**, il propose la création d'un programme de bourses réservé aux études en contexte minoritaire et le financement d'un consortium pour la production de matériel pédagogique ainsi que la bonification de programmes de mobilité étudiante. Sur le plan **organisationnel**, il appelle à briser la fragmentation de l'offre par la création d'un mécanisme de concertation pancanadien sur l'enseignement postsecondaire en français.

3.1 L'évolution des inscriptions et la rédaction des thèses et mémoires

Le Groupe consultatif a étudié l'évolution de la population étudiante inscrite au 1^{er} cycle, à la maîtrise et au doctorat dans des programmes offerts en français par les établissements universitaires, selon les provinces et les territoires, depuis les 10 dernières années. Il s'est aussi intéressé à la proportion de thèses et de mémoires rédigés en français.

3.1.1 Les inscriptions

Les données scolaires révèlent une tendance préoccupante : la proportion d'étudiantes et d'étudiants inscrits à des établissements d'enseignement de langue française ou bilingues diminue entre les niveaux d'études : de l'école primaire en passant par le secondaire jusqu'au collège et à l'université ⁵⁹. Le vieillissement accéléré de la population de langue française en contexte minoritaire, en particulier la sous-représentation des personnes de 15 à 24 ans (14,6 % contre 18,2 % chez les personnes d'expression anglaise), réduit le bassin potentiel d'étudiantes et d'étudiants pour les études postsecondaires ⁶⁰.

Selon Statistique Canada, un peu moins de la moitié (environ 45 %) des finissantes et des finissants d'une école secondaire de langue française à l'extérieur du Québec ayant poursuivi leurs études dans un établissement universitaire a opté pour un établissement de langue française ou bilingue. Cette proportion se situe à environ 40 % pour celles et ceux qui ont opté pour une formation collégiale. ⁶¹ Toutefois, ces données méritent d'être nuancées : fréquenter une telle institution ne signifie pas nécessairement que ces jeunes étudient effectivement en français ou dans un programme bilingue. Il est en effet possible d'être inscrit dans une université bilingue — comme l'Université d'Ottawa — tout en suivant un parcours académique exclusivement en anglais. La perte réelle d'effectifs dans les programmes en français pourrait donc être sous-estimée si l'on s'en tient uniquement aux caractéristiques institutionnelles.

L'Enquête nationale auprès des diplômés révèle qu'au Canada hors Québec, moins de 37 % des diplômées et diplômés universitaires ayant le français comme langue maternelle ont effectué leurs études entièrement en français. Ces données traduisent une perte persistante de la continuité linguistique dans le parcours éducatif des jeunes d'expression française en contexte minoritaire. En outre, ces données ne tiennent pas compte de tous les jeunes diplômés des programmes d'immersion dont le parcours en français s'arrête souvent après l'école secondaire. Cela représente une autre perte pour la relève en français ⁶².

Il faut garantir l'espoir du Campus Saint-Jean en Alberta. [...] Parce que c'est une institution historique, comme on le sait bien pour l'Alberta. C'est au cœur de la communauté franco-albertaine. C'est l'une des seules opportunités pour des étudiants d'étudier en bac, mais aussi la maîtrise et maintenant au doctorat(**entretien réalisé le 3 mars 2025**).

Le Groupe consultatif considère que le gouvernement du Canada doit suivre de plus près l'évolution des inscriptions pour tous les niveaux d'étude par province et territoire, établissements, disciplines et langues d'enseignement, tout en bonifiant la collecte, le traitement et la diffusion des données de Statistique Canada. Selon les informations recueillies par le Groupe consultatif, Santé Canada recueille ce type de données auprès du Consortium national de formation en santé (CNFS) pour les programmes de formation soutenus par le Programme pour les langues officielles en santé; les autres institutions fédérales pourraient s'inspirer de cette pratique exemplaire.

Lorsque possible, il est essentiel d'intégrer des variables linguistiques dans les enquêtes existantes et les tableaux statistiques liés à la diplomation, à l'insertion professionnelle et au personnel enseignant, afin d'élaborer des politiques de soutien à la formation de la relève en français partout au pays. Ce mécanisme devrait aussi proposer des données sur la perte et les gains de programmes en français dans les établissements d'enseignement postsecondaire, partout au pays. Pour ce faire, l'ensemble des partenaires, dont les établissements d'enseignement postsecondaire ainsi que les gouvernements des provinces et des territoires, doivent prendre conscience de la nécessité de partager leurs données avec Statistique Canada.

En prenant appui sur les pratiques et les outils mis en place pour respecter l'engagement du gouvernement du Canada d'estimer périodiquement, le nombre d'enfants dont les parents ont le droit de les faire instruire dans la langue de la minorité en vertu de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* ([PDF](#)), le Groupe consultatif recommande :

- Que Statistique Canada, en collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires, mette en place un mécanisme national de veille et de production de données linguistiques concernant les inscriptions et la diplomation à tous les niveaux d'études y compris les compétences langagières du corps professoral au sein des établissements postsecondaires de langue française et bilingues au Canada.

3.1.2 Langue des thèses et mémoires

Le Groupe consultatif a organisé et participé à des rencontres avec des étudiantes et étudiants d'expression française inscrits dans une diversité de programmes, y compris au Québec. Ces rencontres ont mis en lumière un défi majeur pour l'avenir du français dans les milieux de la recherche : nombreux sont celles et ceux qui rédigent leur mémoire ou leur thèse en anglais.

Dans ses travaux, Roy a montré qu'entre 2000 et 2022, 62 % des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat préparés par des étudiantes et des étudiants inscrits dans un établissement universitaire du Québec ont été rédigés en français ⁶³. La situation devient plus préoccupante quand on compare le choix de la langue dans le temps. Si en 2000 82 % de la production aux cycles supérieurs se faisait en français, cette proportion se situait à 50 % en 2022. La possibilité de soumettre des thèses par articles plutôt que sous forme d'un manuscrit a pour effet d'accroître la tendance, mais celle-ci témoigne aussi d'une évolution inquiétante pour l'avenir de la recherche et de la communication des résultats de recherche en français.

Pour leur part, Rocher et Stockemer rapportent que les étudiantes et étudiants d'expression française à l'Université d'Ottawa ne dévalorisent pas la production en français dans leur stratégie de diffusion, même qu'une majorité d'entre elles et eux (77 %) y voient un impact potentiel positif. Ils soulignent également que :

Les étudiants francophones sont légèrement plus nombreux à croire que la diffusion en anglais pourrait avoir un impact négatif plus important (11,5 %) par rapport à l'évaluation qu'ils projettent quant à l'usage du français (9,1 %); [pour leur part] ... les étudiants anglophones croient majoritairement (60 %) que le français ne leur serait pas défavorable, bien qu'ils jugent plus positivement l'impact de la diffusion en anglais (84,7 %) ⁶⁴.

Enfin, les pressions exercées par les milieux de la recherche et de la publication, tout comme le marché du travail où l'anglais est souvent considéré comme une langue essentielle, révèlent des dynamiques institutionnelles, dont des biais qui contribuent à l'érosion du français comme langue de production scientifique.

À titre d'exemple, les rencontres avec les étudiantes et les étudiants ont révélé que les motivations qui expliquent le choix de rédiger un mémoire ou une thèse en anglais reposent sur des biais de performance. Ces personnes sont souvent influencées par leurs directrices ou directeurs de recherche qui leur suggèrent de rédiger leurs travaux dans cette langue en vue de les publier dans des revues internationales.

Non seulement la mission des universités de langue française ou bilingues est de former une relève capable de produire et de diffuser du savoir en français, mais la rédaction des mémoires et thèses en anglais nuit à sa diffusion auprès d'autres étudiantes et étudiants et auprès de la population d'expression française dans son ensemble. Les gouvernements, les professionnels, dont les

enseignantes et enseignants, les journalistes ou encore les membres d'associations sont ainsi privés d'un accès en français à des travaux à la fine pointe de la connaissance.

Les mémoires et les thèses restent essentielles pour transmettre le savoir et préparer la relève à une carrière dans l'enseignement, la recherche et la communication scientifique. Écrire sa thèse en français n'exclut pas de diffuser ses travaux en anglais dans des forums canadiens ou internationaux. Cependant, des résumés, des traductions ou des publications dérivées en anglais peuvent assurer la visibilité internationale d'une thèse, sans sacrifier le rôle du français comme langue du savoir. Qui plus est, encourager la rédaction de thèses en français, tout en favorisant leur traduction et leur diffusion dans plus d'une langue, constitue un moyen essentiel de préserver la diversité linguistique et culturelle en recherche.

Les organismes subventionnaires fédéraux pourraient jouer un rôle clé pour inciter les étudiantes et les étudiants à rédiger leur mémoire ou leur thèse en français et pour lutter contre les biais inconscients lors du choix de la langue de rédaction de leurs travaux. À titre d'exemple, ils pourraient ajouter aux exigences de leurs programmes de bourses de maîtrise et de doctorat que toute thèse rédigée en anglais dans le cadre d'un programme offert ou suivi en français comprend, minimalement, l'introduction et la conclusion de leur thèse en français ainsi qu'un résumé en français destiné aux médias et au grand public.

Le Groupe consultatif recommande :

- Que Bibliothèque et Archives Canada revoit le programme Thèses Canada, en collaboration avec ses partenaires, pour qu'il comprenne l'exigence que toutes les thèses de doctorat déposées incluent au minimum des résumés longs (trois pages chacun) en français et en anglais, afin de garantir la découvrabilité et l'accessibilité à leur travail.

3.2 L'appui aux étudiantes et étudiants

Le financement des étudiantes et des étudiants par le moyen de bourses constitue un levier fondamental pour favoriser l'accès aux études, la persévérance et la réussite scolaire. Le Groupe consultatif a recensé trois principaux types de financement pour appuyer les étudiantes et les étudiants qui veulent poursuivre des études aux cycles supérieurs :

- Des bourses offertes par les universités, telles que des bourses d'admission, de mérite ou de fin d'études, ainsi que des postes d'assistantat de recherche ou d'enseignement;
- Des bourses attribuées par les provinces et territoires;

- Des bourses externes octroyées par les organismes subventionnaires canadiens (CRSH, CRSNG, IRSC).

Notre examen n'a pas porté attention aux appuis financiers offerts par les fondations privées. Celles-ci ne font pas partie de son périmètre d'action – quoique de nombreuses bourses par dotation sont intégrées aux offres d'appui financier des établissements, comme la Fondation Baxter et Alma Ricard pour la francophonie canadienne ou par dotation comme la Fondation Trudeau. Tout en reconnaissant l'importance d'appuyer financièrement les étudiantes et les étudiants de 1er cycle, le Groupe consultatif a accordé une attention particulière aux appuis financiers destinés aux étudiantes chercheuses et étudiants chercheurs aux cycles supérieurs. En contexte minoritaire, les étudiantes et les étudiants dépendent de manière disproportionnée des bourses fédérales, ce qui les rend plus vulnérables aux effets des politiques de répartition et aux quotas institutionnels appliqués par les trois organismes subventionnaires. Ce déséquilibre a déjà été mis en lumière dans le mémoire de l'Acfas soumis au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes en 2023. L'Acfas a montré que les modalités actuelles d'allocation des bourses favorisent les grandes universités de recherche, souvent de langue anglaise, au détriment des établissements de petite ou moyenne taille, en particulier ceux qui desservent les milieux francophones minoritaires ⁶⁵.

Cette dépendance aux bourses fédérales est due aux coûts engendrés par la poursuite des études à l'extérieur de la région où vivent les étudiants. Comme il manque souvent de programmes en contexte minoritaire, les étudiantes et étudiants s'en remettent à des bourses fédérales pour les aider à couvrir les frais scolaires et de déplacement. Les résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômées et diplômés révèlent d'ailleurs un niveau d'endettement supérieur chez celles et ceux qui ont étudié en français par rapport à celles et ceux qui ont étudié en anglais. Au sein de ces communautés minoritaires, la dette moyenne des diplômées et diplômés ayant étudié en français est de 16 800 dollars (au collégial) et de 35 000 dollars (à l'université) comparativement à 16 200 dollars (au collégial) et 31 000 dollars (à l'université) pour ceux qui ont étudié en anglais ⁶⁶. Lorsque l'on tient compte des grandes régions géographiques, peu importe la langue du programme, c'est en Atlantique que la dette étudiante est la plus importante pour les personnes diplômées d'un programme universitaire. En outre, les personnes qui ont étudié en français en Atlantique sont, en moyenne, le groupe le plus endetté (39 000 dollars).

Je pense qu'à l'université de Moncton, le besoin le plus pressant ce sont les bourses. Au niveau des conseils, on a 8 bourses pour une quarantaine d'étudiants à la maîtrise. Pour nous, la difficulté c'est vraiment ça, on perd de bonnes candidatures qu'on ne peut pas retenir ici. On nous demande pourquoi on ne recrute pas en France ou en Belgique. Bien évidemment, si on a des frais de scolarité avec aucune exonération et aucune bourse à offrir, ils vont aller au Québec. [...] Les bourses sont attribuées en fonction des subventions qui sont reçues par les universités. [...] Est-ce qu'il y aurait un modèle qui pourrait nous avantager nous les petites et moyennes universités, dans les contextes francophones minoritaires par exemple **(entretien réalisé le 7 octobre 2025)**.

Par ailleurs, les données portant sur la part exacte des bourses fédérales attribuées aux personnes d'expression française ne sont pas accessibles par établissement. À titre d'exemple, les rapports annuels du CRSH incluent certains indicateurs linguistiques, mais les données sont partielles, sans ventilation systématique selon la langue d'étude ou la première langue officielle parlée ou encore, selon la langue maternelle des récipiendaires. Le rapport du Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR) indique que l'absence de ventilation linguistique empêche toute analyse de la répartition des financements. Ce manque de transparence nuit à l'évaluation des besoins des étudiantes et des étudiants d'expression française au pays.

Les données obtenues par le Groupe consultatif mettent en lumière un contraste entre les trois organismes subventionnaires. Si les programmes de bourses et de formation en recherche du CRSH et du CRSNG affichent une parité relative entre les taux de succès des demandes soumises en français et en anglais — voire un léger avantage pour les demandes en français (voir chapitre 2) —, la situation aux IRSC est tout autre. Dans le domaine de la santé, les demandes en langue française sont légèrement moins financées (14,8 %) que les demandes en anglais (18,9 %).

Par ailleurs, les taux de succès des demandes présentées en français au CRSH et au CRSNG sont portés par les performances des établissements du Québec : les projets soumis en français depuis le Québec enregistrent des succès supérieurs à la moyenne, alors que les demandes émanant des milieux minoritaires hors Québec sont proportionnellement moins financées. Pour plusieurs intervenants consultés, la création d'un programme de bourses dédié aux étudiants d'expression française en contexte minoritaire est indispensable pour combler ces écarts.

En conclusion, il est essentiel pour les organismes subventionnaires fédéraux de garantir que les processus d'attribution des bourses soient équitables au regard de la Loi et reconnus comme tels par l'ensemble de la communauté

scientifique au pays.

Le Groupe consultatif recommande :

- Que les trois organismes subventionnaires publient, lorsque ce n'est pas déjà fait, des données désagrégées sur le financement des bourses selon la langue de soumission, la langue d'étude dans le programme visé et la première langue officielle parlée des candidates et candidats afin de favoriser une évaluation rigoureuse de l'équité linguistique dans l'attribution de ces bourses.
- Qu'un programme de bourses d'études supérieures, géré par les organismes subventionnaires, soit créé en vue d'appuyer les étudiantes et étudiants en contexte minoritaire francophone qui souhaitent poursuivre leurs études en français.

3.2.1 La mobilité étudiante

À ce jour, il existe très peu de programmes de mobilité pancanadienne. Pourtant, ces programmes sont très pertinents en vue de la socialisation scientifique des étudiantes et des étudiants. Ils leur permettent de compléter leur formation académique dans certains cas, de rencontrer des expertes et experts dans leur domaine d'étude, d'effectuer un stage dans des laboratoires de recherche ou en industrie, de participer à des écoles d'été, de compléter des thèses en cotutelle ou de participer à des projets de coopération. Surtout, de telles expériences permettent de parfaire la socialisation scientifique en français. Cette mobilité est d'autant plus pertinente pour celles et ceux qui étudient en contexte francophone minoritaire ou dans des universités de langue anglaise.

Le Groupe consultatif a identifié trois programmes d'échanges pour les étudiantes et étudiants d'expression française au pays, dont un qui a été discontinué. Ce sont :

- Le programme de mobilité étudiante pancanadien en apprentissage expérientiel pour les étudiantes et les étudiants de 1^{er} cycle, *Côte à Côte*. Il est coordonné par l'Université de Montréal, en partenariat avec l'Université de Moncton, l'Université de l'Ontario français, le Campus Saint-Jean (Université de l'Alberta) et la Cité universitaire francophone (Université de Regina). Soutenu par plusieurs gouvernements provinciaux (Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick), *Côte à Côte* veut favoriser la mobilité étudiante pour mieux faire connaître la francophonie canadienne ⁶⁷. Il est toutefois limité aux études de premier cycle.
- Le Programme de coopération en recherche dans la francophonie canadienne de l'Acfas est un programme de mobilité qui soutient l'accueil d'une chercheuse ou d'un chercheur invité, incluant les étudiantes et les

étudiants, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Toutes les provinces et tous les territoires peuvent agir comme milieu d'accueil ⁶⁸.

- Par le passé, l'ACUFC a géré un programme de bourses d'échanges interprovinciaux, financé par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC). Ce programme permettait à des étudiantes et des étudiants d'étudier dans un établissement postsecondaire dans une autre province, y compris au Québec. Ce programme n'existe plus.

Plus largement, le Groupe consultatif a constaté que trois facteurs limitent l'accès des étudiantes et étudiants d'expression française à des programmes de mobilité :

- La langue d'enseignement : Les écoles d'été et les stages de recherche se déroulent généralement en anglais, ce qui freine la participation de personnes qui souhaitent poursuivre leur formation en français.
- Les contraintes financières : Peu de programmes offrent un appui financier couvrant l'intégralité des frais de mobilité (transport, logement, inscription), ce qui exclut de fait les étudiantes et les étudiants à faible revenu.

En ce moment, j'ai une étudiante à la maîtrise qui va aller faire son premier colloque. Et puis, elle se demande où est-ce qu'elle va trouver du financement pour aller à ce colloque. Et en gros, la réponse de l'institution c'est que moi, je dois la financer parce que c'est mon étudiante (**entretien réalisé le 3 mars 2025**).

Le Groupe consultatif considère important de poursuivre les initiatives en cours et recommande de bonifier les programmes existants afin de surmonter les obstacles identifiés plus haut. Il reconnaît qu'il serait aussi utile d'accorder une attention particulière aux étudiantes et étudiants d'expression française ou francophiles, inscrits dans les universités de langue anglaise, afin que ces personnes puissent vivre des expériences d'immersion française dans le cadre de ces programmes de mobilité.

Le Groupe consultatif recommande :

- Que le ministère du Patrimoine canadien appuie et rehausse, en collaboration avec les gouvernements des provinces et territoires, les programmes en français de mobilité étudiante existants, dont le programme de mobilité étudiante *Côte à Côte* et du programme de mobilité pour la recherche de l'Acfas afin qu'ils soient pérennes et accessibles à l'ensemble des établissements postsecondaires au pays.

3.2.2 Les ressources pédagogiques en français

Un soutien institutionnel solide s'avère incontournable pour assurer une formation de qualité en français aux étudiantes et étudiants inscrits à des programmes au sein des établissements de langue française et bilingues du pays. L'accès à du matériel pédagogique de langue française varie fortement selon la province, la discipline et le type d'établissement.

En effet, l'état des lieux effectué par le Groupe consultatif révèle que :

- Dans certains domaines des sciences humaines et sociales, les articles scientifiques peuvent servir de matériel pédagogique. Un certain éventail est disponible en ligne dans une variété de disciplines grâce à des plateformes comme Érudit, Cairn, ou OpenEdition. Seul Érudit est une plateforme canadienne. L'offre de manuels de langue française ou adaptés au contexte canadien hors Québec demeure toutefois limitée dans plusieurs domaines.
- Dans les STIM et les sciences de la santé, l'offre reste très limitée, incluant au Québec. La majorité des manuels de cours, bases de données, logiciels et outils spécialisés sont disponibles uniquement en anglais.
- Les MOOC (Massive Open Online Course) offerts en français (Cours en ligne ouvert et massif) adaptés aux cycles supérieurs sont presque inexistantes dans le contexte canadien, surtout en STIM.
- Les logiciels scientifiques couramment utilisés dans les cours (MATLAB, COMSOL) n'offrent généralement pas d'interfaces complètes en français, ce qui constitue un obstacle à la formation et à la socialisation scientifique.
- Une étude de cas réalisée par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) pour le Groupe consultatif montre que les établissements postsecondaires francophones ou bilingues en contexte minoritaire qui se dotent de politiques linguistiques formelles peuvent contribuer à « assurer la présence à tous les niveaux y compris dans la recherche et les manuels pédagogiques ». À l'Université de Moncton où la politique linguistique encadre spécifiquement l'usage des manuels, la grande majorité (83,6 %) est en français. Des 19 disciplines recensées, trois seulement utilisent majoritairement des manuels de langue anglaise, soit l'astronomie, le génie et l'informatique.
- En se basant sur 300 plans de cours, l'étude révèle toutefois que plus du tiers se passent de l'utilisation de manuels. D'autres ressources pédagogiques sont mobilisées y compris des recueils de textes, des articles, des livres, des rapports et des sites Web. Lorsque toutes ces références sont considérées la proportion de références en français chute à 58,9%. Ce taux global cache des disparités : si les rapports sont majoritairement en français (88,6 %), les articles scientifiques ne le sont qu'à 40,5 %. Les disciplines ayant moins de la moitié des références en français sont la psychologie, l'informatique, le génie et l'économie ⁶⁹.
- En somme, les politiques formelles sont nécessaires mais ne suffisent pas face au manque de ressources spécialisées de qualité équivalente. À

défaut de manuels en français, bon nombre d'intervenantes et d'intervenants nous ont indiqué, lors des consultations, elles ou ils reprennent leurs notes de cours en français et les rendent accessibles à leurs étudiantes et étudiants notamment via les systèmes de gestion de l'apprentissage.

Un fonds du livre, j'en ferais un pour des manuels universitaires en français, en accès libre. Ça serait une mesure qui franchement pourrait être très intéressante (**entretien réalisé le 29 mai 2025**).

Des initiatives comme la plateforme Érudit ont démontré leur potentiel à accueillir du contenu pédagogique libre d'accès par domaine d'études. Plus de 95 % du contenu diffusé par Érudit est en libre accès, avec plus de 42 millions de téléchargements par année (en 2024), dont la majorité (70 %) provenant de l'extérieur du pays. Une part importante des téléchargements provient des étudiantes et étudiants des universités et des collèges, comme le démontrent les données internes de la plateforme. Toutefois, le mandat principal d'Érudit reste centré sur la diffusion scientifique et non sur les manuels d'enseignement. Par ailleurs, dans la région de l'Atlantique, un projet pilote à l'initiative de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (UPEI) a montré la faisabilité de produire des manuels de cours ouverts ⁷⁰. En outre, les organismes nationaux, dont l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, soulignent que dans des marchés plus restreints, un modèle soutenu uniquement par les maisons d'édition présente des limites et requiert du soutien public ⁷¹.

En somme, l'accès des étudiantes et des étudiants à des ressources pédagogiques en français en appui à leur formation est limité dans plusieurs domaines. Les initiatives pour pallier ce problème sont peu nombreuses et ne couvrent pas l'ensemble des champs académiques. Les projets de développement de manuels en français ne peuvent pas uniquement reposer sur le bon vouloir de professeures ou professeurs dévoués qui accepteraient de rendre leur matériel de cours disponible en ligne. Le Groupe consultatif convient qu'il est impératif pour le gouvernement du Canada de proposer des mesures positives et des incitatifs favorables à l'accès aux savoirs en français.

Le Groupe consultatif recommande :

- Que le ministère du Patrimoine canadien, en collaboration avec les maisons d'édition et les presses universitaires francophones et bilingues au pays, finance la création d'un consortium national pour la production, l'adaptation et la diffusion de ressources pédagogiques en français pour la formation postsecondaire.

3.3 Les programmes

Des facteurs à la fois structurels et symboliques expliquent l'attrition du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à des programmes d'études offerts en français, en particulier en contexte minoritaire. Parmi ces facteurs, mentionnons l'offre limitée de programmes, la concurrence avec les programmes de langue anglaise, la perception d'un désavantage académique ou professionnel à étudier en français, notamment dans sciences naturelles et le génie, et l'enjeu de la mobilité étudiante ⁷². Les étudiantes et les étudiants rencontrés par le Groupe consultatif ont noté la fragilité des établissements postsecondaires en situation minoritaire, notamment dans l'Ouest canadien, comme un facteur clé dans le choix de poursuivre ou non des études en français.

De plus, pour plusieurs de ces jeunes, fréquenter un établissement postsecondaire en contexte minoritaire ne signifie pas qu'ils seront inscrits dans un programme offert en français ou même bilingue, tous les cycles confondus. Car il est en effet possible d'être inscrit dans un établissement bilingue — comme l'Université d'Ottawa — tout en suivant un parcours académique mixte (français-anglais) ou exclusivement en anglais, en particulier dans certains programmes de sciences et de génie.

Bien que des formations au niveau collégial ou au 1^{er} cycle universitaire existent en français dans la majorité des provinces et territoires, l'offre varie d'une région à l'autre ainsi que d'un établissement à l'autre. Ainsi, les programmes universitaires de 1^{er} cycle sont surtout concentrés au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Dans les autres régions du pays, peu de programmes sont offerts entièrement en français, en particulier dans les domaines du génie, des sciences naturelles, de la santé et des technologies, ce qui limite considérablement le choix des étudiants.

De plus, en contexte minoritaire, il n'existe pas suffisamment de programmes de maîtrise et de doctorat pouvant contribuer à la formation d'une relève en recherche. À cet effet, le Groupe consultatif salue la création d'un nouveau programme de doctorat en études transdisciplinaires offert en français à la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. Toutefois, le Groupe s'inquiète du fait que ce programme soit soumis aux mêmes règles de financement que les grandes facultés de l'Université de l'Alberta. En effet, chaque étudiante ou étudiant admis à un programme de doctorat de l'université doit recevoir un financement de 100 000 \$. Il s'agit d'une barrière considérable à l'admission de d'étudiantes ou d'étudiants au troisième cycle au Campus Saint-Jean, qui ne bénéficie pas des mêmes ressources que d'autres facultés.

Cela étant, les étudiantes et étudiants hors Québec qui choisissent de poursuivre leurs études universitaires en français aux cycles supérieurs font face à des choix difficiles. L'offre restreinte de programmes offerts oblige les jeunes à choisir entre demeurer dans leur région et, possiblement, poursuivre

leurs études dans un établissement de langue anglaise, ou déménager dans une région où le programme est offert en français. Ces choix comportent des coûts financiers et humains importants qui affectent sérieusement le parcours de scolarisation des jeunes et nuisent à leur insertion professionnelle. Ils ont aussi des conséquences sur l'avenir de la relève en recherche.

Pour les jeunes du primaire et du secondaire, on sait que les modèles sont très importants. C'est très important de montrer que les sciences ça se passe aussi en français. [...] Et puis aider les jeunes à voir que vraiment c'est une option de cheminer en sciences en français, puis de développer un sentiment d'appartenance, de voir qu'ils n'ont pas vraiment besoin de choisir entre deux identités, une identité francophone ou une identité scientifique **(entretien réalisé le 11 juin 2025)**.

Lors des consultations, plusieurs ont souhaité voir le gouvernement du Canada s'engager davantage à appuyer le développement de programmes d'études supérieures dans des secteurs clés pour la vitalité des communautés francophones qui répondent aux besoins changeants du marché du travail, comme la santé et les technologies. Conscients qu'il s'agit d'une compétence exclusive des provinces et territoires, les intervenants voient comme une nécessité de susciter des partenariats et des collaborations entre les collèges et les universités de langue française et bilingues partout au pays afin d'encourager la création de programmes d'études sur mesure, en particulier pour répondre aux besoins de formation de la relève au sein des communautés francophones en contexte minoritaire. Ce type de collaboration peut également mener à de meilleures opportunités de recherche en français pour les jeunes aux études supérieures.

À cette fin, le Groupe consultatif considère que le ministère du Patrimoine canadien, dans le cadre de ses relations multilatérales avec le Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC) et avec les provinces et territoires, devrait coordonner la mise en place d'un mécanisme de concertation entre les partenaires de l'enseignement postsecondaire de langue française au Canada. Ce mécanisme de concertation, qui inclurait les collèges et les universités, les provinces, les territoires et les ministères fédéraux concernés, aurait pour mandat d'accroître la collaboration et le nombre de programmes offerts en français en contexte minoritaire. Une priorité devrait être accordée aux programmes émergents en science de la santé dans les collèges, dans les STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) en milieu universitaire, et aux cycles supérieurs en sciences humaines et sociales.

Le Groupe consultatif constate, parmi les obstacles au développement de programmes en français, le manque de personnes qualifiées pouvant encadrer des recherches en français. En contexte minoritaire, les établissements d'enseignement postsecondaire doivent souvent faire appel à du personnel

d'autres régions ou bien orienter les étudiantes et étudiants vers des supervisions de recherche en anglais. Les consultations ont révélé le manque d'accès à des données publiques sur les personnes qui ont la capacité d'enseigner et de superviser des travaux en français selon les disciplines et les établissements. Le Groupe consultatif considère que des mesures sont nécessaires pour recenser ces personnes. L'embauche de professeures et professeurs dans les disciplines sous-représentées au sein des collèges et des universités de langue française et bilingues en contexte minoritaire pourrait aussi contribuer à régler ce problème.

Le Groupe consultatif recommande :

- Que le financement du gouvernement du Canada dédié à la Stratégie de recrutement et de rétention d'enseignants pour les écoles de langue française en situation minoritaire — Éducation dans la langue de la minorité — soit étendu au niveau postsecondaire afin de permettre l'embauche de professeures et de professeurs dans les disciplines sous-représentées au sein des collèges et des universités de langue française et bilingues en contexte minoritaire.

3.3.1 La promotion de l'inclusion et la reconnaissance des trajectoires multiples des étudiantes et étudiants francophones issus de groupes sous-représentés

Le Groupe consultatif a constaté l'absence de données facilement accessibles, combinant la langue d'étude, les groupes sous-représentés et leur statut socio-économique. Il s'est attardé de façon particulière à la situation des étudiantes et des étudiants d'expression française racisés étant donné leur présence de plus en plus forte en contexte minoritaire ⁷³. En revanche, sauf exception, peu d'établissements d'enseignement, ni Statistique Canada, ne publient de données permettant de documenter la trajectoire de ces étudiants, notamment aux cycles supérieurs. Cette absence d'information empêche toute évaluation rigoureuse de leur participation, de leurs besoins ou de l'effet des initiatives mises en place.

À titre d'exemple, l'Université d'Ottawa a réalisé plusieurs sondages internes révélant que près de la moitié des étudiantes et étudiants racisés rapportaient avoir vécu des situations difficiles pendant leur parcours ⁷⁴. Toutefois, ces données ne sont ni systématisées ni croisées avec la langue d'études, ce qui limite leur portée pour des actions ciblées. Pourtant, les obstacles rapportés par les étudiantes et étudiants racisés dans ces sondages peuvent être amplifiés par la combinaison des facteurs linguistiques, culturels et socio-économiques.

Parmi les principaux constats issus de la documentation et des consultations du Groupe consultatif, il faut rappeler que :

- Les étudiantes et étudiants racisés d'expression française doivent apprendre à se débrouiller dans des environnements majoritairement anglophones, avec peu de soutien culturel ou linguistique adapté.
- Ces personnes manquent de modèles. Il existe peu d'occasions permettant de valoriser l'accès des étudiantes et étudiants racisés aux études postsecondaires ⁷⁵.
- Le faible nombre de professeures et professeurs racisés dans les établissements francophones et bilingues limite la possibilité d'offrir des modèles inspirants à la relève des milieux racisés ainsi que des repères adaptés sur le plan académique.
- Les étudiantes et étudiants mentionnent aussi qu'elles et ils font l'expérience d'un sentiment d'isolement culturel ou social, accentué par le manque d'espaces de dialogue ou de réseaux de soutien adaptés à leurs réalités, notamment en contexte linguistique minoritaire.
- Les établissements d'enseignement postsecondaires reconnaissent insuffisamment les trajectoires souvent atypiques des étudiantes et étudiants racisés d'expression française, soit le fait qu'elles et ils peuvent avoir des parcours marqués par des interruptions, des changements de pays ou des défis socio-économiques perçus comme des écarts au modèle d'excellence attendu, plutôt que comme des atouts de résilience et de diversité.

3.3.2 Accès aux bourses et aux programmes ciblés

Le Groupe consultatif a constaté que les programmes de bourses spécifiquement destinés aux étudiantes et étudiants d'expression française racisés aux cycles supérieurs sont rares. Certains programmes pancanadiens, comme le Indigenous | Black | Engineering | Technology PhD Projet (IBET PhD Project) ⁷⁶, ou certaines bourses offertes par des universités ou des entreprises privées (ex. Deloitte ou l'Université Queen's à Kingston ⁷⁷), visent plus largement les étudiantes et les étudiants appartenant à un groupe de minorités visibles.

Toutefois, peu de programmes tiennent compte du facteur linguistique ou du contexte francophone minoritaire lors des appels à candidatures. Cette situation peut créer un décalage entre les besoins exprimés par les étudiantes et étudiants racisés d'expression française et les critères anglonormatifs implicites des programmes d'excellence. Elle appelle à une meilleure prise en compte des contextes de départ, des trajectoires non linéaires et des atouts liés à la pluralité des expériences des personnes racisées venant des milieux francophones.

Il y a même une exclusion de manière générale des étudiantes et des professeurs racisés sur les enjeux de la francophonie. C'est une francophonie qui est vivante beaucoup grâce à cette diversité et cette diversité-là, est peu reconnue dans les institutions (**entretien réalisé le 9 juin 2025**).

Enfin, l'inclusion et la prise en compte des besoins des étudiantes et étudiants racisés d'expression française dans la formation de la relève sont un enjeu de justice sociale. Les collèges et universités de langue française ou bilingues doivent reconnaître les parcours multiples et les réalités vécues par l'ensemble de leurs corps étudiants incluant celles et ceux qui appartiennent à des groupes racisés. Le gouvernement du Canada a aussi des obligations envers ces personnes dans le cadre de ses programmes d'analyse comparative entre les sexes plus ⁷⁸.

Le Groupe consultatif propose trois mesures afin de contribuer à la mise en place d'une approche inclusive de la relève en recherche :

- Que la future entente bilatérale en matière d'appui à l'éducation entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et territoires comprenne du financement dédié et des cibles à l'embauche de professeures et professeurs racisés d'expression française dans les domaines où elles et ils sont sous-représentés par rapport à la population d'expression française au Canada.
- Que la future entente bilatérale en matière d'appui à l'éducation entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et territoires comprenne des financements dédiés à la création d'un programme de bourses pour tous les cycles en vue d'encourager l'accès des étudiantes et étudiants racisés d'expression française à des programmes de formation en français.
- Que Statistique Canada procède à la collecte et la diffusion de données selon la première langue officielle parlée, les groupes sous-représentés et le statut socio-économique des étudiantes et étudiants dans les établissements postsecondaires de langue française ou bilingues.

Conclusion

Pour que le français puisse continuer à être une langue d'avenir en recherche au Canada, il faut investir dans une relève formée dans cette langue, partout au pays. L'enseignement en français, dans toutes les disciplines, nécessite une masse critique de personnes, incluant des étudiantes et étudiants

internationaux, afin d'assurer sa pérennité. Grâce au poids du nombre, les établissements postsecondaires peuvent offrir plus de programmes d'études et de meilleures conditions d'apprentissage, devenir plus attrayants pour le milieu et la communauté scientifique, et ainsi être plus compétitifs sur le marché de l'enseignement postsecondaire au Canada tout comme à l'international.

Malgré leurs difficultés, les collèges et les universités contribuent à lier les gens les uns aux autres. Ils créent de la richesse lorsqu'ils produisent des savoirs ancrés et pertinents pour l'avancement des collectivités, incluant les entreprises. En francophonie canadienne, la présence de tels établissements permet de contrer le phénomène d'exode des cerveaux vers les plus grands centres au profit d'un apport plus grand à la vitalité des milieux. En formant une main d'œuvre hautement qualifiée et bilingue, ils dynamisent et bonifient l'offre de service en français dans des secteurs clés comme l'administration publique, l'éducation, la justice et la santé.

Mieux appuyer la formation de la relève en français participe au développement des compétences, au renforcement des capacités, favorise la vitalité des communautés francophones, notamment par une meilleure prise en compte des personnes issues de milieux racisés, et poursuit une tradition intellectuelle dont les organisations et les communautés ont grandement besoin pour s'adapter et prospérer dans un monde en évolution permanente.

Chapitre 4 : Les communications savantes en français

La diffusion des résultats de recherche est un élément essentiel de tout écosystème de la recherche. Quelle que soit la langue utilisée durant la réalisation d'un projet de recherche, celle qui est choisie au moment de la diffusion de ses résultats, soit à son ultime étape, sera potentiellement la plus importante pour en assurer la visibilité.

Les chercheuses et les chercheurs utilisent différents moyens pour diffuser les résultats de leurs travaux et faire connaître leurs découvertes ou leurs innovations. Si l'article scientifique arbitré par les pairs s'est imposé comme le principal vecteur de communication, le livre savant occupe aussi une place importante dans la diffusion des connaissances en sciences sociales et humaines, tant au niveau national qu'international, tandis que les rapports techniques ou le dépôt de brevet continuent d'être utilisés dans d'autres domaines. Enfin, les conférences scientifiques demeurent des occasions privilégiées de rencontre et d'échange pour la communauté scientifique.

Ce chapitre porte sur le troisième quadrant de notre typologie « **les communications savantes en français** ». Il dresse un constat sans équivoque : au Canada comme ailleurs, l'anglais domine les communications

savantes. Pour comprendre ces dynamiques, le Groupe consultatif a analysé la chaîne de diffusion des savoirs scientifiques aux prismes de défis normatifs, financiers et technologiques.

- **Le défi normatif (4.1)** concerne la faible valeur symbolique accordée aux publications rédigées en français, notamment en raison de leur faible découvrabilité et du peu de citations qu'elles généreraient. La prédominance des facteurs d'impact basés sur des bases de données anglophones (comme le *Web of Science*) crée un cercle vicieux où publier en français est perçu comme un risque pour la carrière. Il s'ensuit un déclin de la place du français dans les communications savantes, notamment dans les articles.
- **Le défi financier (4.2)** touche à la viabilité économique des infrastructures. Alors que l'édition anglophone est souvent dominée par de grands oligopoles commerciaux rentables, l'édition francophone (revues et presses universitaires) repose sur des modèles à but non lucratif fragiles, dépendant de subventions publiques souvent insuffisantes ou mal adaptées.
- **Le défi organisationnel (4.3)** renvoie à la capacité collective de répondre aux enjeux techniques de découvrabilité, notamment l'interopérabilité des plateformes francophones. Dans l'ère numérique, un contenu non référencé n'existe pas. Le retard dans l'indexation, la qualité des métadonnées et l'absence d'outils de traduction automatique performants constituent des barrières organisationnelles majeures à la circulation des savoirs en français.

Pour pérenniser la recherche en français, il ne suffit pas de la produire, il faut la rendre **visible, découvrable et accessible**. Les recommandations de ce chapitre visent à consolider les infrastructures canadiennes de diffusion (revues savantes, presses universitaires et plateformes numériques) pour qu'elles puissent jouer ce rôle stratégique. Elles proposent de tirer le meilleur avantage des nouvelles technologies de traduction automatisées pour rendre les savoirs scientifiques davantage disponibles dans les deux langues officielles.

4.1 Le déclin du français dans la diffusion des résultats de la recherche

L'analyse de la diffusion scientifique met en lumière un recul du français qui touche aussi bien la communication écrite que les échanges oraux. Ce déclin est particulièrement documenté à l'écrit, où les indicateurs bibliométriques attestent de la marginalisation drastique des publications en français. Cette fragilité s'observe également dans les colloques et conférences, où l'usage du

français s'efface progressivement au nom de la visibilité et de l'internationalisation. Elle met en évidence l'ampleur du défi normatif qui caractérise le domaine de la diffusion.

4.1.1 Les articles scientifiques

L'analyse des tendances bibliométriques des quarante dernières années confirme le recul du français dans les publications scientifiques. Dans le Web of Science — une source qui indexe les revues les plus citées à travers l'ensemble des disciplines — le déclin du français apparaît le plus marqué. Alors que les articles en français représentaient 4,6 % de l'ensemble de la base de données en 1980, cette fraction était de 0,34 % en 2024. En nombres absolus, les articles en français indexés dans le Web — largement utilisée dans les évaluations bibliométriques de la recherche — sont passés de 34 415 par année en 1980 à 14 032 par année en 2024 ⁷⁹. L'anglais est, pour sa part, passé de 83,7 % des articles à 97,3 % au cours de la même période. De plus, la quasi-totalité des documents cités par la base (plus de 95 %) sont en anglais ⁸⁰.

Certaines sources sont un peu plus nuancées, mais quand même alarmantes. À partir de bases de données plus inclusives — OpenAlex et Dimensions, qui visent à indexer l'ensemble des articles scientifiques publiés à travers le monde — Pradier, Céspedes et Larivière ⁸¹ montrent que le français est la langue qui a le plus décliné au cours des 35 dernières années, passant de la seconde langue la plus importante en termes d'articles scientifiques au cinquième rang avec environ 1 % des articles en 2023 (à égalité avec l'allemand). Bien que ces sources révèlent l'existence d'un plus grand multilinguisme dans l'espace scientifique, elles montrent que la quasi-totalité (plus de 98 %) des références dans les articles — toutes langues confondues — le sont à des textes parus en anglais.

Le cas du français n'est pas unique. Presque toutes les langues autres que l'anglais ont régressé dans l'espace des publications scientifiques. Les seules exceptions visibles dans les données sont le portugais et l'indonésien, dont la croissance est due à l'importance de leurs plateformes nationales de diffusion, mais dont la valeur symbolique dans l'espace scientifique international demeure faible. Ainsi, au cours des dernières décennies, l'anglais est essentiellement devenu la seule langue utilisée pour la diffusion d'articles scientifiques dans les sciences naturelles, le génie et la santé, sans compter qu'il progresse à un rythme soutenu dans les sciences sociales et les humanités ⁸². Comme le notent Larivière et Sugimoto à partir des données du Web of Science, « alors que l'anglais était la langue de 83 % et 85 % des articles en sciences naturelles et de la santé en 1980, ce nombre est passé, en 2015, à respectivement 98 % et 99 % » ⁸³.

Lors de ses rencontres, le Groupe consultatif a entendu à de nombreuses reprises que les chercheuses et chercheurs considèrent que publier dans les revues internationales de langue anglaise leur permettra de toucher un public plus large, d'augmenter la découvrabilité de leurs travaux, d'obtenir plus de citations, et d'accroître leur crédibilité et leur reconnaissance institutionnelle pour fin de promotion professionnelle.

La domination de la publication anglaise n'est pas juste un symptôme de marginalisation des langues minoritaires. C'est aussi le symptôme d'un monde universitaire qui encourage les gens à s'intéresser à des objets globaux et non pas à des objets locaux (**entretien réalisé le 4 juin 2025**).

En raison de leur indexation dans les bases de données telles le Web of Science, et de leur facteur d'impact plus élevé (voire du fait qu'elles ont un facteur d'impact), les revues de langue anglaise sont considérées comme étant incontournables dans l'évaluation de la carrière des chercheuses et chercheurs ⁸⁴. Ainsi, les choix en termes de diffusion des connaissances sont en grande partie influencés par les pratiques d'évaluation de la recherche des différentes disciplines.

Les mesures d'impact, elles sont biaisées parce que la façon dont la recherche en français est indexée ne révèle pas l'ampleur de cette recherche-là. Ces mesures s'appuient sur des bases de données qui sont elles-mêmes biaisées; le Web of Science et d'autres ne regroupent qu'une infime partie de la recherche qui se fait en français (**entretien réalisé le 5 juin 2025**).

Dans le cadre des consultations, un intervenant a jugé que : « ce n'est pas normal quand on est dans un pays bilingue, au-delà du fonctionnement des disciplines, que l'acte de publication scientifique soit un acte politique, ça ne devrait pas être comme ça. » Plusieurs personnes rencontrées nous ont expliqué que publier en français ressemblait à un geste militant et à un choix qui pourrait être considéré comme étant nuisible à leur carrière.

Amano et al. (2023) ont montré que les scientifiques qui ne sont pas de langue maternelle anglaise consacrent davantage de temps à lire la littérature scientifique publiée en anglais et à rédiger et corriger leurs manuscrits. Amano et al. (2021) ont aussi étudié l'incidence des barrières linguistiques sur la conservation de la nature, par exemple en limitant l'impact des preuves scientifiques publiées en anglais sur la prise de décision locale dans les pays non anglophones. Ce problème a été reconnu par bon nombre d'organisations lors de l'adoption de l'Initiative d'Helsinki, visant à promouvoir la diversité linguistique en recherche. La

domination de l'anglais peut même décourager d'étudier des sujets liés aux réalités nationales et locales, en particulier en contexte minoritaire francophone, car ces sujets seront considérés plus difficiles à publier dans les grandes revues internationales (donc de langue anglaise) et peu intéressants. Le peu d'intérêt accordé à la recherche appliquée a aussi été relevé par des personnes travaillant dans les collèges, en particulier en contexte minoritaire.

Source :

- Amano, T., Ramírez-Castañeda, V., Berdejo-Espinola, V., Mutumi, G. Z., Chowdhury, S., Golivets, M., ... & Szabo, J. K. (2023). The manifold costs of being a non-native English speaker in science. *PLOS Biology*, 21(7), e3002184.
- Amano, T., Berdejo-Espinola, V., Christie, A. P., Willott, K., Akasaka, M., Báldi, A., ... & Sutherland, W. J. (2021). Tapping into non-English-language science for the conservation of global biodiversity. *PLOS Biology*, 19(10).

4.1.2 Les conférences

La prédominance de l'anglais dans les publications scientifiques se reflète également à l'oral. Certes, les séminaires des départements et centres de recherche laissent une place au français dans les universités francophones, tout comme les conférences d'organisations ayant une dimension linguistique ou géographique, telle la Fédération canadienne des sciences humaines. Il n'existe pas de sources de données permettant de quantifier l'étendue du phénomène, ni son évolution dans le temps, mais les personnes rencontrées lors des consultations sont unanimes à rappeler que l'anglais occupe une plus grande importance dans les conférences, en particulier celles ayant une dimension internationale.

La majorité des événements scientifiques internationaux privilégie l'anglais parce que celui-ci est considéré comme la langue commune pour favoriser les échanges et la diffusion des résultats de recherche. Même lors de conférences tenues au Québec, l'anglais domine souvent les communications, les affiches et les publications associées, les organisateurs cherchant à maximiser l'audience et la visibilité à l'international. On remarque le même phénomène lorsque de grandes conférences sont tenues dans des pays non anglophones, comme en France, pour les mêmes raisons. La plupart des grandes organisations scientifiques internationales utilisent l'anglais comme langue de communication.

Selon l'enquête menée par l'Acfas en 2021, près de 30 % des répondantes et répondants d'expression française n'avaient présenté aucune communication scientifique en français entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020. Sans surprise,

cette proportion est plus élevée en sciences naturelles (55 %). L'enquête confirmait aussi l'important clivage disciplinaire et institutionnel dans la place accordée au français dans les communications scientifiques. Par ailleurs, l'Acfas indique aussi que les organisateurs d'événements scientifiques en français peinent à mobiliser des personnes parlant le français, une situation encore plus problématique en contexte minoritaire ⁸⁵.

Le Groupe consultatif convient que la domination de l'anglais dans les conférences scientifiques nationales et internationales constitue une menace à la diversité des perspectives culturelles et scientifiques. Elle affaiblit la vitalité des autres langues ainsi que la transmission des connaissances aux publics locaux. Cette situation crée un défi additionnel pour les chercheuses et chercheurs qui ne sont pas de langue anglaise : elles et ils doivent présenter des contenus scientifiques de qualité dans une langue qui n'est pas la leur. Ramírez-Castañeda souligne d'ailleurs que les non-anglophones sont souvent obligés de payer pour du soutien linguistique (révision, traduction) et peuvent avoir besoin de plus de temps pour préparer des présentations ⁸⁶. Il se peut que ces personnes choisissent même de ne pas participer à des conférences en raison de la pression que ces enjeux créent.

Le Canada ne peut pas à lui seul changer la nature des conférences internationales, mais il peut influencer la situation au pays-même et se joindre à d'autres pays de l'espace francophone pour organiser des événements scientifiques internationaux en français. Le gouvernement du Canada peut soutenir les conférences et événements réellement bilingues ou entièrement en français tel que le concours Ma thèse en 180 secondes, MT180 organisé par l'Acfas en leur offrant un financement dédié ⁸⁷.

Le Groupe consultation recommande :

- Que les organismes subventionnaires rehaussent leurs appuis financiers aux conférences, colloques et aux écoles d'été francophones et bilingues, pour permettre aux chercheuses et chercheurs d'expression française d'avoir les mêmes opportunités que les non-francophones, en particulier dans des contextes où la langue française est minoritaire.

4.2 Le soutien aux infrastructures canadiennes de diffusion de la recherche

Le Groupe de travail sur l'édition savante au Canada rappelait déjà dans son rapport de 2017 que :

Le Canada a besoin d'un système d'édition savante solide et pérenne qui réponde aux besoins des chercheurs canadiens. L'infrastructure de diffusion de la recherche est une partie essentielle du milieu de la recherche. Il importe donc d'envisager la diffusion de la recherche en tant que composante essentielle du processus de recherche, tout comme la recherche elle-même, puisqu'elle contribue au savoir collectif, est profitable pour l'industrie, le gouvernement et le public, et [parce qu'] elle constitue le fondement de la production de connaissances. ⁸⁸

Le Groupe consultatif, tout comme la grande majorité des personnes consultées, estime qu'un appui accru aux infrastructures canadiennes de diffusion des connaissances en français est essentiel pour amorcer le changement nécessaire à la pérennité du français dans le milieu de la recherche. Les sous-sections suivantes détaillent les différentes composantes de cette infrastructure ainsi que les recommandations qui les concernent en vue de résoudre le défi financier qui caractérise la diffusion des savoirs en français.

4.2.1 Les revues savantes francophones : un écrin pour des objets locaux

Les revues savantes francophones structurent les communautés de recherche en leur offrant un espace de débat et en permettant l'existence de travaux ancrés dans les réalités locales, invisibilisés dans les grandes revues internationales. Comme le souligne le Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques (CIRCÉ) « les revues francophones et bilingues permettent de créer des ponts entre les communautés scientifiques nationales et de renforcer la visibilité internationale des chercheuses et chercheurs d'expression française. » Et d'ajouter, « elles sont essentielles aux échanges scientifiques, et représentent l'un des vecteurs principaux de l'octroi du prestige scientifique ⁸⁹ ».

Le Canada compte près de 950 revues savantes actives, la majorité dans les domaines des sciences sociales et humaines ⁹⁰. Dans ces domaines, le pourcentage de revues francophones est stable et représente environ 10 % du total depuis plusieurs décennies, alors que le pourcentage de revues en français est globalement en déclin, et ne représente plus qu'environ 3 % des revues actuellement actives. Les revues bilingues — essentiellement gérées par les sociétés savantes canadiennes — sont également en déclin alors qu'elles ont déjà représenté la majeure partie des revues au pays. Elles sont en déclin constant depuis les années 1970 en sciences naturelles (y compris le génie) et médicales, et depuis les années 1990 dans les sciences sociales et humaines. En outre, le pourcentage d'articles en français est généralement en déclin dans les revues bilingues ⁹¹.

Ces données rejoignent les tendances mondiales. La très grande majorité des nouvelles revues sont créées en anglais – près de 70 % entre 2010 et 2016 ⁹². Au Canada, la situation est comparable : depuis les années 1960, seulement 8 % des revues créées le sont en français, tandis que 17 % sont bilingues. Or, sans ces revues francophones ou bilingues, l'accès « aux nouvelles connaissances propres aux réalités du Québec et du Canada serait [...] fortement compromis » ⁹³.

Les revues savantes francophones au Canada sont en grande partie regroupées sur la plateforme de diffusion Érudit, créée à la fin des années 1990 à l'Université de Montréal. Elle comprend près de 300 revues, surtout dans les domaines des sciences sociales et humaines.

Dans un contexte où la majorité des revues au pays publient exclusivement ou très majoritairement en anglais, les revues de langue française et bilingues jouent un rôle stratégique afin de promouvoir et protéger notre diversité linguistique et culturelle. Elles offrent une tribune indispensable à celles et ceux qui souhaitent publier en français et valoriser leur production auprès de leurs pairs et du public canadien. Ainsi, selon le mémoire déposé par le CIRCÉ, les quelques « 180 revues scientifiques francophones au Québec et au Canada apparaissent comme des leviers de mobilisation des connaissances, car elles permettent de « mener des recherches pertinentes au niveau local » et « d'accéder de façon équitable aux connaissances issues de la recherche dans une diversité de langues », et ce, au-delà du monde universitaire. » Les étudiantes et étudiants ainsi que les jeunes chercheuses et chercheurs peuvent aussi profiter de ces outils afin d'acquérir une expérience de publication dans leur langue, consolidant ainsi leurs compétences rédactionnelles.

Initiatives pertinentes

Le 7 octobre 2025, le Fonds de recherche du Québec (FRQ) a annoncé un investissement de 600 000 dollars sur quatre ans pour appuyer la création de quatre nouvelles revues scientifiques francophones dans les secteurs de l'intersectorialité, des sciences de la santé, et des sciences et génie.

À cette occasion, le Scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion soulignait que : « la création de ces quatre revues scientifiques est un pas de plus pour renforcer la science en français, particulièrement dans des secteurs où cette langue demeure peu mobilisée ».

Comme plusieurs personnes l'ont fait remarquer lors des consultations du Groupe consultatif, le faible nombre et la diversité limitée des revues scientifiques publiant en français ne permettent pas de couvrir toutes les disciplines et de répondre aux besoins de l'ensemble des chercheuses et chercheurs de la francophonie internationale. Bien qu'il existe près de 300

revues canadiennes dans les domaines du génie et des sciences naturelles et médicales ⁹⁴, peu sont en français. Or, le peu de revues en français dans ces domaines accentue la dépendance à l'égard des maisons d'édition étrangères et commerciales, ce qui contribue à miner les efforts en vue la souveraineté scientifique du Canada ⁹⁵. Tel que le mentionne le CIRCÉ dans son mémoire :

[...] soutenir les revues savantes canadiennes et québécoises en français, c'est encourager une réelle souveraineté scientifique, alors que le Canada remet actuellement la majeure partie de ses moyens de production et de diffusion des connaissances scientifiques entre les mains de grands éditeurs commerciaux et transnationaux. Ceux-ci mettent principalement de l'avant l'anglais comme langue de diffusion des savoirs et imposent leurs intérêts privés aux orientations et aux secteurs privilégiés de la recherche publique au Canada, tout en dégagant des profits mirobolants à même les fonds publics.

En effet, les données montrent que la majorité des articles écrits par des chercheuses et chercheurs canadiens, peu importe leur secteur d'activité, sont publiés dans des revues à l'extérieur du pays. Environ 10 % le sont dans des revues canadiennes, avec un pourcentage plus élevé dans les domaines des sciences sociales et humaines (un peu moins de 20 %) ⁹⁶. Or, les revues hors-Canada sont en grande partie détenues par des intérêts commerciaux (Elsevier, Springer Nature, Wiley, etc.) ⁹⁷; une situation analogue à celle des autres pays de l'Amérique du Nord et de l'Europe, mais qui se distingue de celle de l'Amérique du Sud, où le circuit de diffusion régionale et ibérique occupe une place importante ⁹⁸.

La perte de prestige du français a non seulement un impact sur le choix de la langue de publication, mais pour le réseau CIRCÉ, elle exacerbe aussi les nombreux défis « que rencontrent actuellement les équipes des revues savantes, en particulier le recrutement d'évaluatrices et d'évaluateurs pour les articles ou encore la relève à la direction éditoriale ». ⁹⁹ Pour réussir, le CIRCÉ convient que les revues en français doivent innover et aller au-delà des modèles anglophones. Mais elles devront, surtout, être mieux soutenues.

Les revues savantes au Canada sont historiquement soutenues par les universités. Les investissements gouvernementaux directs dans la publication scientifique ont pris le relais — tant du point de vue financier que symbolique —, mais ont décliné dans les années 1990, ce qui place les revues dans une situation précaire. Bon nombre de revues francophones et bilingues ont fermé les livres ou sont passées à l'anglais. Les Presses du Conseil national de recherches du Canada, qui avaient un mandat bilingue, ont été privatisées en 2010 (devenues Canadian Science Publishing CSP), faisant ainsi disparaître leurs obligations linguistiques. Depuis plus de 15 ans, CSP publie 27 revues et fait rayonner la recherche dans plus de 175 pays, mais uniquement en anglais.

Les revues canadiennes bénéficient d'un certain appui gouvernemental, entre autres par l'entremise du programme d'aide aux revues savantes du CRSH (jusqu'à 52 000 dollars par année pendant une période de trois ans). Au Québec, elles peuvent aussi profiter du programme de *Soutien aux revues scientifiques en français* (25 000 dollars par année pour quatre ans) géré par le FRQ. Dans ce contexte, les revues québécoises sont grandement favorisées par rapport aux revues en contexte francophone minoritaire, car elles peuvent bénéficier du soutien de deux organismes subventionnaires.

En contexte minoritaire, rares sont les revues qui profitent des financements du CRSH. De plus, le CRSNG et les IRSC n'offrent aucun soutien aux revues savantes, et encore moins aux plateformes de diffusion, ce qui explique en partie le fait que bon nombre de personnes publiant dans des domaines des sciences naturelles et médicales nous ont mentionné qu'il n'existait pas de bonnes revues francophones ou bilingues dans leurs domaines.

Nous la revue est enchâssée dans la convention collective. Donc le rôle de directeur puis de secrétaire de la revue sont des rôles qui bénéficient d'un dégrèvement institutionnel, ce qui est je crois assez exceptionnel dans le milieu. Et il y avait donc cette idée-là que grâce à ça la revue survivrait d'elle-même. Bien sûr, l'édition savante a évolué depuis [...] il ne s'agit plus juste d'avoir 2 profs qui corrigent les textes, les font évaluer et les publient. Il y a une charge de travail vraiment importante. Ce qui fait que nous, les besoins les plus pressants concernent le financement. [...] Ce sont des besoins relatifs à l'encadrement logistique de cette revue-là, d'avoir une coordination compétente capable de recevoir des textes et qui comprend les processus d'évaluation. [...] Le CRSH est l'organisme le plus à même de nous aider dans cette mission-là, mais j'ai constaté qu'ils demandent le nombre de hits qu'on a. Je ne sais pas s'ils font compétitionner les revues francophones et anglophones, mais c'est certain que nous on ne pourra jamais rivaliser avec des revues qui ont la lingua franca universelle de l'anglais (**entretien réalisé le 6 octobre 2025**).

Enfin, les bibliothèques universitaires représentent un soutien important à l'écosystème de diffusion de la recherche : collectivement, elles investissent annuellement environ 400 millions de dollars dans les abonnements et autres services connexes. Or, la vaste majorité des sommes sont versées à des maisons d'édition commerciales étrangères. Les bibliothèques investissent également dans la diffusion en libre accès des revues nationales; l'initiative principale cristallisant leur engagement est le Partenariat pour le libre accès (POA), qui soutient financièrement les revues savantes non commerciales canadiennes. Bien que ces dernières ne soient pas toujours en français, les

revues en français sont moins susceptibles d'être détenues par de grandes maisons d'édition commerciales ¹⁰⁰, car moins intéressantes sur le plan financier.

Plusieurs personnes rencontrées lors de nos consultations ont salué l'augmentation que le CRSH a accordée au programme d'aide aux revues savantes, faisant passer le budget du programme de 3,3 millions de dollars à 7,6 millions de dollars par année pour le cycle de 2025 à 2028. Cependant, il n'en demeure pas moins que cette somme ne représente, selon le mémoire du CIRCÉ, qu'un « pourcentage minime des sommes totales disponibles annuellement pour le financement de la recherche, ce qui est loin de refléter la place centrale que les revues savantes occupent dans le cycle de la recherche ».

Le Groupe consultatif recommande trois mesures positives :

- Que le programme d'Aide aux revues savantes du CRSH soit bonifié afin de soutenir un plus grand nombre de revues scientifiques francophones et bilingues (au moins 30 % d'articles en français ¹⁰¹), particulièrement en contexte minoritaire. (Ces octrois devraient être bonifiés afin de prendre en compte la croissance des coûts, et couvrir une plus longue période, 5 ans au lieu de 3 ans, dans le but de diminuer la bureaucratie).
- Que le CRSH inclut dans ses conditions que toutes les revues financées par son programme d'aide aux revues savantes produisent des résumés d'articles dans les deux langues officielles du pays.
- Que le CRSNG et les IRSC intègrent le soutien aux revues savantes et aux plateformes de diffusion canadiennes.

4.2.2 Les livres savants : un véhicule important pour les humanités

Dans un contexte mondial où la pression de publier davantage est très forte, la forme de l'article scientifique ne répond pas toujours aux besoins des chercheuses et chercheurs. C'est dire que le livre savant demeure un outil spécifique incontournable, une technologie de la connaissance qui apporte une importante contribution à la diffusion des savoirs et à l'enseignement. Dans certains domaines des sciences humaines (art, histoire, philosophie, linguistique, littérature, religion), le livre savant constitue le véhicule central plus important que l'article scientifique ¹⁰².

Cependant, le livre savant traverse également une période d'incertitudes auxquelles le développement du web et le tournant numérique des 25 dernières années ne sont pas étrangers. D'une part, il est le parent pauvre du

soutien à l'édition à la recherche. D'autre part, il est dans une phase complexe où se réinventent à la fois les modèles économiques, les normes techniques et les formes de communication savante ¹⁰³.

La publication des livres savants repose principalement sur deux types de maisons d'édition: les presses universitaires et les maisons d'édition privées. Alors que la grande majorité des livres savants canadiens écrits en anglais sont publiés dans les presses universitaires, ceux écrits en français ont une plus grande diversité de lieux, dont des maisons d'édition privées de taille modeste comme Boréal et Nota Bene, ainsi que les Éditions David, L'Interligne, les Éditions Perce-Neige, et Prise de parole. Bien que leurs modes de financement soient différents, tous composent avec le fait que les livres savants permettent rarement de générer suffisamment de revenus pour couvrir leurs coûts de production.

Les presses universitaires doivent souvent vivre avec des modèles hybrides de financement basés sur les sources de revenus comme le soutien institutionnel, les ventes, les contributions des autrices et auteurs, les droits de reproduction et les subventions. L'Association des presses universitaires canadiennes (APUC) compte 18 membres, soit trois presses bilingues, quatre presses francophones (dont l'une en contexte minoritaire) et 11 presses anglophones. Le soutien financier qu'elles reçoivent de leur institution d'attachement varie d'une presse à l'autre. Celui-ci est crucial, les revenus des livres savants étant bien inférieurs à ceux des œuvres de fiction.

Il existe plusieurs sources de subventions pour les presses universitaires canadiennes, les trois principales étant le Conseil des arts du Canada (CAC), le Fonds du livre du Canada et le Prix d'auteur pour l'édition savante (PAES) de la Fédération des sciences humaines du Canada (FSH) ¹⁰⁴. Or, depuis sa réforme en 2016-2017, le CAC a de facto exclu de ses programmes de financement (dont le programme de traduction) le soutien à la publication d'ouvrages dits académiques et scientifiques. Alors qu'historiquement il avait aussi pour mission d'appuyer les « essais et études », l'organisme ne finance désormais que la « création littéraire ». Pour leur part, les presses universitaires qui bénéficiaient de ces programmes avant 2016-2017 sont demeurées admissibles. Par contre, leur financement a dans les faits été « gelé ». Qui plus est, aucune autre presse universitaire n'a été soutenue par le CAC, à moins de publier des ouvrages de création ou d'essais littéraires. Enfin, tout essai qui pourrait être jugé assez « littéraire » pour être admissible par le CAC (y compris à son programme de traduction) devient *de facto* inadmissible s'il est financé par le PAES (ou le CRSH).

Le modèle du Fonds du livre du Canada ¹⁰⁵ est basé sur les ventes nationales et à l'exportation. Ainsi, les presses universitaires les plus rentables sont celles qui bénéficient le plus de ce programme. Toutefois, les critères d'admissibilités ne permettent pas à de petites presses universitaires (p. ex. Presses

universitaires de Saint-Boniface) de profiter de ce programme, puisque le nombre de parutions par année et leurs revenus de ventes sont jugés insuffisants.

Enfin, le PAES de la FSH est la seule autre source de financement sur le plan pancanadien. Créé en 1941, les prix ont contribué à l'édition de plus de 8 000 titres, défendant la recherche originale qui façonne le paysage intellectuel et culturel du Canada ¹⁰⁶. Chaque année, la FSH distribue ainsi en moyenne 180 subventions de publication d'un montant de 8 000 dollars par titre. Il va sans dire que ce programme est unanimement jugé indispensable, voire vital par l'ensemble des presses universitaires canadiennes. En revanche, il est aussi jugé largement insuffisant par ses bénéficiaires, puisque comme explicité plus haut, la subvention de base du PAES n'a pas été bonifiée depuis 2006.

En outre, Lobet et Larivière notaient que sur « la période 2005-2020, les livres français ont représenté 13,5 % des titres publiés avec le soutien du PAES », alors que cette part devrait dépasser les 20 % pour « s'accorder avec l'actuelle répartition linguistique canadienne et universitaire » ¹⁰⁷. Or, selon les données des rapports annuels du PAES disponible sur le site de la FSH, cette proportion, de 2020 à 2024, a connu une nette augmentation pour s'établir à 20 % au cours des cinq dernières années.

Pour relever ces différents défis, le Groupe consultatif propose trois mesures :

- Que le CRSH majore le financement dévolu au PAES de la FSH afin que les subventions de base du PAES augmentent en nombre, passant de 180 à 200 par année, et en valeur, passant de 8000 dollars à 12 000 dollars, reflétant ainsi l'inflation depuis 2006.
- Que deux subventions du PAES soient réservées annuellement aux presses universitaires de langue française ou bilingues en contexte minoritaire.
- Que la proportion de subventions du PAES reflète adéquatement les deux langues officielles du pays.

4.2.3 La découvrabilité des savoirs : le rôle essentiel des plateformes

La découvrabilité désigne la capacité d'un article ou d'un livre à être identifié rapidement et efficacement par des moteurs de recherche, bases de données et systèmes de veille bibliographique. La définition succincte provenant de la Mission franco-québécoise sur la découvrabilité des contenus culturels est fort utile: « La découvrabilité d'un contenu dans l'environnement numérique désigne sa disponibilité en ligne et sa capacité à être repéré parmi un vaste

ensemble d'autres contenus, notamment par une personne qui n'en faisait pas précisément la recherche » ¹⁰⁸. Sans métadonnées appropriées (titres, résumés, mots-clés) et multilingues, un article risque un faible référencement algorithmique.

Dans ce contexte, la littérature scientifique publiée en français (ou dans toute autre langue que l'anglais) souffre d'un déficit de découvrabilité par rapport à celle qui est publiée en anglais. Étant donné que les grandes bases de données internationales indexent principalement la littérature en anglais ¹⁰⁹, le prestige associé à cette langue contribue à l'invisibilisation de celle en français. En effet, publier des résultats en français perd de sa portée si les outils informatiques actuels ne permettent pas de les repérer et de les valoriser adéquatement et la science se prive de connaissances pertinentes publiées dans d'autres langues.

La découvrabilité des articles scientifiques, thèses et monographies publiés en français doit donc être renforcée afin que ces derniers soient pleinement visibles, accessibles et valorisés. Pour ce faire, le Groupe consultatif est d'avis qu'il faut soutenir l'indexation systématique des revues francophones dans les grandes bases de données internationales et le financement des infrastructures canadiennes.

À cet effet, la visibilité du français comme langue pour la diffusion des savoirs dépend donc fortement d'infrastructures publiques comme Érudit, qui offrent aux revues canadiennes les outils et expertises nécessaires pour assurer leur découvrabilité tout en augmentant leur accessibilité. Érudit constitue la plateforme de diffusion de revues la plus importante au pays, toutes langues confondues. Elle est soutenue en tant qu'initiative scientifique majeure par la FCI (la seule en sciences sociales et humaines), le CRSH, le FRQ, ainsi qu'une série des bibliothèques universitaires au pays. Malgré ce soutien, son financement ne représente qu'une faible part des budgets alloués aux plateformes internationales et commerciales, ce qui rend ce pilier de l'écosystème très fragile alors qu'il joue un rôle indispensable pour la diffusion des savoirs en français.

Érudit a conçu une chaîne de production numérique adaptée aux revues francophones en sciences humaines et sociales (SHS), et le soutien à ces infrastructures est essentiel pour accroître la visibilité de la recherche en français dans la francophonie et l'ensemble de l'écosystème scientifique mondial.

Initiatives pertinentes

Le Fonds de recherche du Québec a mis en place une Chaire de recherche du Québec sur la découvrabilité des contenus scientifiques en français. Les travaux de la Chaire conceptualiseront la notion de découvrabilité en contexte scientifique francophone, identifieront les facteurs influant sur

l'usage du français en science et, d'une façon très pragmatique, proposeront des approches concrètes afin d'accroître la découvrabilité des contenus scientifiques en français.

4.3 Le libre accès et la traduction des textes savants : occasions et défis

Le libre accès présente pour la recherche en français une arme à double tranchant : s'il accroît la visibilité des travaux francophones, il déstabilise profondément le modèle économique des revues et des presses universitaires en les privant de leurs revenus d'abonnement. Il représente donc un défi organisationnel majeur pour l'ensemble de la communauté scientifique d'expression française. En effet, la transition vers une science ouverte, particulièrement critique pour les publications en contexte minoritaire, ne peut se limiter à la gratuité d'accès ; elle exige une consolidation des infrastructures numériques pour garantir le référencement du livre savant et l'intégration stratégique de la traduction — assistée par l'intelligence artificielle — afin de briser l'isolement linguistique et d'assurer le rayonnement international des savoirs produits en français.

4.3.1 Le libre accès

Le libre accès aux documents savants fait partie du paysage scientifique depuis plus de trois décennies. Tout d'abord développé par les physiciens et mathématiciens au début des années 1990, le libre accès s'est étendu aux autres domaines, sous l'impulsion de l'initiative de Budapest pour l'accès ouvert ¹¹⁰. Sans contredit, le libre accès contribue à la découvrabilité et à l'accessibilité des résultats de la recherche, et les revues francophones, compte tenu de leur diffusion par le moyen de la plateforme Érudit, sont beaucoup plus susceptibles d'être diffusées en libre accès que celles qui publient en anglais ¹¹¹. De nombreuses politiques existent au pays obligeant les chercheuses et chercheurs financés à diffuser leurs travaux en libre accès, tant par les organismes subventionnaires fédéraux que ceux du Québec. Or ces politiques sont peu efficaces au pays ¹¹², et la politique des trois organismes fédéraux était en cours de révision au moment de la rédaction de ce rapport.

Le passage au libre accès pose des défis particuliers aux revues francophones. Bien qu'elles soient dans bon nombre de cas financées par les gouvernements fédéral et québécois par l'entremise du CRSH et du FRQ, elles bénéficient également de revenus d'abonnements, lesquels sont, à terme, appelés à disparaître avec le passage au libre accès (particulièrement dans sa formule diamant ¹¹³). Ainsi, la plupart des revues fonctionnent avec des

ressources limitées et peinent à absorber les coûts élevés de publication sans frais aux auteurs, en particulier en contexte minoritaire où elles sont peu financées par le CRSH. Cette pression financière fragilise les revues et risque d'appauvrir l'écosystème éditorial de langue française.

Des modèles de financement public adaptés deviennent essentiels pour éviter la disparition des revues francophones et préserver la diversité linguistique au sein de l'écosystème de la recherche. Pour l'heure, le Partenariat pour le libre accès, créé par Érudit en collaboration avec le Réseau canadien de documentation pour la recherche, offre un soutien financier à quelque 260 revues scientifiques canadiennes grâce à l'engagement de plus de 90 bibliothèques universitaires au Canada et dans le monde. En moyenne, ces revues passées au libre accès (surtout diamant) reçoivent 4 000 dollars annuellement grâce à cette initiative. Ce montant ne suffit pas à pallier les pertes de revenus encourues par la disparition de leurs abonnements. Les universités sont obligées de compenser en continuant d'appuyer les revues, mais cela n'a rien d'une panacée, surtout en contexte minoritaire où les établissements n'ont que peu de financement à leur disposition.

Quant au livre savant canadien en langue française, il est lui aussi confronté aux enjeux d'accessibilité. Tant dans sa version imprimée que numérique, un livre mal référencé aura beaucoup plus de difficultés à être « découvert ». Au-delà des circuits traditionnels de diffusion permettant son accessibilité, le livre doit aussi pouvoir miser sur la découvrabilité que lui assure une présence bien référencée par les différents moteurs de recherche sur le web. Contrairement aux revues savantes francophones, les livres savants canadiens de langue française sont encore trop peu découvrables et accessibles sur le web. Pour leur diffusion, les presses universitaires, comme tous les autres éditeurs, n'ont dès lors recours, au niveau national, qu'à l'entrepôt numérique DeMarque ¹¹⁴. À l'international, les titres des presses universitaires canadiennes de langue française ont pour recours des plateformes de diffusion scientifique de langue française telles que Cairn et OpenEdition, des plateformes américaines comme JStor et Project Muse, ou encore des infrastructures transnationales tels que Google Scholar et OpenAlex.

Les formes actuelles de diffusion et de distribution sont encore conçues selon les standards commerciaux de l'édition générale, plutôt que selon les normes scientifiques internationales. Elles utilisent des standards qui ne sont pas nécessairement ceux privilégiés dans le milieu de l'édition savante (identifiants pérennes, métadonnées, fonctionnalités de découverte), ce qui restreint considérablement la découvrabilité des livres savants québécois [et canadiens de langue française] dans les environnements de recherche académique. On doit assurer une meilleure diffusion du livre savant francophone et sa pleine intégration dans les réseaux internationaux de la recherche.

Le manque d'un financement pérenne empêche la plateforme Érudit d'offrir de tels services aux presses universitaires et éditeurs de livres savants. Érudit « évalue à environ 1 million de dollars le budget nécessaire pour le développement initial, et à 500 000 dollars par année celui requis pour l'entretien et l'innovation continue » ¹¹⁵. Le développement de cette nouvelle offre de service sur Érudit serait l'occasion de développer, en parallèle, des mesures visant à intégrer l'intelligence artificielle et à soutenir la publication d'un plus grand nombre de livres savants (y compris, potentiellement, des manuels d'enseignement) en libre accès. Il s'agirait bien entendu d'un changement de culture complexe, voire délicat, pour le milieu de l'édition savante.

Des initiatives existent pour soutenir le libre accès au livre savant. Depuis 2023, la FSH a ajouté 27 subventions de 8 000 dollars canadiens pour les livres en libre accès, et 27 subventions de 2 000 dollars canadiens pour les chapitres disponibles en libre accès. Ce programme est jugé comme indispensable par l'ensemble des presses universitaires canadiennes, mais largement insuffisant selon ses bénéficiaires. En outre, les impacts financiers du libre accès sur les revenus des presses sont encore très mal évalués, et il n'existe pas de données fiables permettant de quantifier les ressources nécessaires à la mise en place d'un écosystème de diffusion de livres savants en libre accès.

Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de rehausser, par l'intermédiaire du FARVF, l'appui aux infrastructures de diffusion et aux plateformes numériques au moyen de quatre mesures positives :

- Que la FCI accroît l'appui à la plateforme Érudit, y compris pour la mise à jour de ses métadonnées.
- Que le CRSH finance le passage au libre accès diamant et sans embargo pour les revues savantes qu'il soutient par l'intermédiaire du programme d'Aide aux revues savantes.
- Que le CRSH bonifie, par l'intermédiaire de la FSH, son programme d'aide à la publication en libre accès en augmentant le nombre de subventions annuelles de 27 à 45, tant pour les livres que pour les chapitres, et réajuste les montants à hauteur de l'inflation.
- Que le ministère du Patrimoine canadien finance une étude sur les enjeux du libre accès pour le livre savant afin d'établir une stratégie fondée sur des données probantes.

4.3.2 La traduction et l'intelligence artificielle

Pour que le français prenne sa place dans le monde scientifique canadien, les articles publiés dans cette langue doivent être découvrables, mais également lisibles par les chercheuses et chercheurs d'expression française et toutes autres personnes qui ne parlent pas le français. Les intervenants ont souligné que la traduction automatique avait le potentiel de réduire les barrières linguistiques qui limitent l'accès aux publications et ainsi élargir la portée des résultats de recherche publiés en français. La qualité des traductions n'est pas encore optimale, mais elle s'améliore, permettant une circulation plus fluide des idées. Elle peut ainsi offrir rapidité et accessibilité, devenant un outil essentiel pour l'équité, la visibilité des recherches locales et le dialogue scientifique mondial ¹¹⁶.

Il y a tout lieu de croire que les avancées en traduction automatique pourront bientôt rendre accessibles en anglais les articles scientifiques rédigés en français et dans d'autres langues. L'apprentissage d'un outil d'IA dans un domaine spécifique nécessite toutefois des masses importantes de données. La création de corpus spécialisés doit donc être la priorité, en plus de la création d'un lexique précis qui suive les progrès de la science. Parallèlement, il sera nécessaire que les auteurs se familiarisent avec les outils d'IA dans le cadre de leurs travaux, notamment en veillant à ce que leurs écrits soient facilement traduisibles.

Lors de ses consultations, le Groupe consultatif a entendu de façon régulière que le Canada gagnerait à se doter d'un outil public et gratuit de traduction automatique anglais-français. Un tel service serait particulièrement utile pour garantir l'accès aux résultats des recherches effectuées ici dans les deux langues officielles. Plus largement, il permettrait à la communauté scientifique de diffuser ses travaux à un public élargi, sans barrière linguistique, au pays comme à l'international. Les étudiantes et étudiants pourraient consulter plus facilement des ressources essentielles dans la langue qu'ils maîtrisent, et le grand public profiterait d'un meilleur accès aux découvertes et débats scientifiques. Cette initiative réduirait les inégalités d'accès au savoir, renforcerait le bilinguisme et favoriserait une diffusion plus équitable et inclusive de l'information scientifique.

Le Groupe consultatif recommande :

- Que la FCI appuie le développement et l'hébergement au Canada d'une plateforme publique dédiée à l'archivage et à la traduction automatique de textes scientifiques, par exemple ceux produits par les chercheuses et chercheurs travaillant au sein du gouvernement du Canada, alimentée par des corpus en français et en anglais, ainsi que dans d'autres langues jugées pertinentes.

- Que le CNRC, conjointement avec les autres acteurs en IA au Canada, renforce l'appui aux technologies langagières, notamment à l'intelligence artificielle appliquée à la traduction scientifique.

4.3.3 La traduction des livres savants

La traduction de livres savants bénéficie de peu de soutien au pays, hormis les cinq subventions offertes par le PAES. Or, jusqu'à tout récemment, ce programme était sous-exploité en raison de la faiblesse des subventions accordées pour la traduction (12 000 dollars canadiens) qui ne couvrent pas la totalité des coûts de traduction d'un ouvrage savant.

Depuis 2023, la FSH a considérablement augmenté son programme du PAES - Traduction. Elle offre désormais cinq subventions de 30 000 dollars canadiens annuellement, dont une qui est réservée à la traduction en langues autochtones. Malgré cet effort, le Groupe consultatif est d'avis que le programme est insuffisant pour répondre à la demande des presses universitaires canadiennes, comme l'ont souligné les membres de l'Association des presses universitaires canadiennes (APUC) lors des consultations. Ces derniers ont réclamé la création d'un Programme national de traduction dont l'enveloppe annuelle pourrait assurer la traduction de 20 livres savants, à raison de 30 000 dollars canadiens par subvention accordée. Comme l'ont souligné les Presses de l'Université d'Ottawa au Groupe consultatif, dans « un pays bilingue doté d'une économie du savoir, il nous semble inconcevable que la traduction du livre savant se limite à cinq titres par année. Cela nous paraît un frein important au rayonnement des chercheurs francophones, de même que pour les éditeurs savants qui œuvrent à l'extérieur du Québec ». ¹¹⁷

Les membres de l'APUC ont également déploré le fait que la réforme du CAC de 2016-2017 a exclu le livre savant du programme de soutien aux traductions étrangères, « Rayonner à l'international ». Il s'agit, selon eux, d'un manquement pour notre pays pourtant bilingue qui, sur la scène internationale, ne permet pas aux presses universitaires canadiennes de compétitionner avec les autres pays.

Le Groupe consultatif recommande :

- Que le ministère du Patrimoine canadien finance un programme national de traduction du livre savant, lequel pourrait attribuer annuellement jusqu'à 20 subventions de 30 000 dollars pour la traduction de livres savants vers l'anglais ou le français et 10 subventions de 30 000 dollars pour le soutien à la traduction en langue étrangère.

Conclusion

Ce chapitre démontre qu'il est crucial de renforcer les moyens de diffusion et la visibilité de la recherche en français au Canada, face à la domination de l'anglais dans l'espace scientifique canadien et international. Les données sur le recul du français dans la publication scientifique, la fragilité des infrastructures dédiées, ainsi que les défis de découvrabilité, illustrent un contexte où la diffusion en langue française est invisibilisée. Pour inverser cette tendance, il apparaît indispensable d'adopter une approche stratégique et vigoureuse, alliant soutien accru aux revues, livres, conférences, et initiatives de vulgarisation, tout en développant des infrastructures numériques performantes et sécurisées, notamment Érudit.

La diffusion des savoirs scientifiques passe également par les investissements dans la traduction automatique, la qualité des métadonnées, et la mise en place de programmes de financement adaptés pour les publications et traductions. La mise en œuvre de ces recommandations permettrait non seulement de préserver la diversité linguistique de la recherche canadienne, de renforcer la légitimité de la diffusion scientifique en français, mais également de favoriser une plus grande participation et influence du Canada dans l'écosystème international de la recherche. En somme, une stratégie concertée et pérenne s'impose pour que la francophonie scientifique canadienne retrouve toute sa vitalité et sa place dans la diffusion internationale des connaissances. Elle servira à relever les trois défis identifiés en début de chapitre : normatif, financier et organisationnel.

Chapitre 5 : Valoriser les savoirs scientifiques en français et sur la francophonie

La pertinence sociale de la science et des savoirs se manifeste lorsque les résultats de recherche se traduisent en politiques publiques, en services, en innovations ou encore en pratiques professionnelles. Qu'il s'agisse des études les plus récentes sur le traitement du cancer, des avancées les plus notables en physique des matériaux, ou des réflexions les plus profondes sur l'organisation de nos sociétés, les idées qui changent le monde sont celles qui sont portées, adoptées et mises en pratique. Cela suppose une mobilisation active et collaborative des connaissances et de multiples activités de transfert : synthèses, guides, outils d'aide à la décision, médiation et vulgarisation. Or l'accessibilité n'est pas uniquement une question technique; elle comporte également une dimension linguistique.

Pour être pleinement appropriés par les personnes et les milieux concernés, les savoirs doivent aussi pouvoir être coconstruits et discutés dans leur première langue officielle. Dans un pays comme le Canada, lorsque ces supports ne sont disponibles qu'en anglais, il en résulte un risque d'inégalités d'accès à l'information et de ralentissement de l'adoption des meilleures pratiques.

La mobilisation des connaissances y compris le transfert de connaissances en français est également un enjeu de démocratie. D'une part, l'approche participative propre à la mobilisation des connaissances, fondée sur la notion de coconstruction sert à intégrer les savoirs tacites des milieux de pratique aux données probantes de la recherche. D'autre part, elle permet à des actrices et des acteurs dans ces milieux de collaborer pleinement à la production des savoirs. Ainsi, ce type de mode de production des savoirs peut faire valoir des spécificités souvent ignorées dans l'élaboration des programmes et des services. La démocratie s'en trouve ainsi renforcée.

Les activités de transferts de connaissances sont également indispensables à la compréhension des choix collectifs, par exemple, sur la vaccination, les changements climatiques ou les technologies émergentes. Elles contribuent à l'exercice du jugement critique et à la vitalité des débats publics. En somme, la mobilisation et le transfert des connaissances méritent d'être valorisés tant ils sont un outil indispensable au maintien du lien de confiance entre les citoyennes et citoyens et leurs gouvernements.

Ce chapitre porte sur le quatrième et dernier quadrant de notre typologie : la **valorisation des savoirs scientifiques en français**. Il montre comment les trois grands défis normatif, financier et organisationnel se manifestent dans le domaine de la valorisation des savoirs.

- **Le défi normatif** se traduit ici par l'absence de reconnaissance académique de la mobilisation des connaissances et de la vulgarisation scientifique dans les dossiers de progression de carrière des chercheurs, qui valorisent traditionnellement la publication scientifique classique et trop peu l'engagement communautaire.
- **Le défi financier** se manifeste par un sous-financement des activités de valorisation en français : revues de vulgarisation opérant avec des budgets dérisoires, absence de programme fédéral interagence comparable aux initiatives internationales, et ressources insuffisantes pour le journalisme scientifique francophone.
- **Le défi organisationnel** découle du morcellement institutionnel qui empêche la mise en œuvre cohérente de mesures favorisant la valorisation des savoirs scientifiques en français, comparable à certaines initiatives internationales.

Ce chapitre examine comment ces trois défis systémiques freinent la valorisation des savoirs scientifiques en français et propose des mesures pour les surmonter. En soutenant activement la mobilisation de connaissances à

l'échelle locale et en valorisant la recherche en français sur la scène scientifique internationale, le gouvernement du Canada ne fait pas que respecter ses obligations linguistiques; il renforce la culture scientifique du pays, lutte contre la désinformation et assure le rayonnement du Canada en tant que chef de file mondial de la science plurilingue.

5.1 Reconnaître la mobilisation en français des connaissances

La mobilisation des connaissances est un processus dynamique qui vise à rehausser l'utilité sociale de la science. Elle implique souvent de passer d'une logique unidirectionnelle de diffusion des savoirs à une approche collaborative et partenariale ¹¹⁸. Au Québec, le premier groupe à se consacrer à la mobilisation des connaissances a été l'équipe de recherche RENARD à partir de 2009 ¹¹⁹. En 2013, le TIESS – Territoires innovants en économie sociale et solidaire, dans le secteur de l'économie sociale devient un des chefs de file dans le domaine du transfert de connaissances ¹²⁰. À l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), il existe deux programmes d'études en mobilisation des connaissances ¹²¹. Pour sa part, le FRQ finance un programme d'engagement citoyennes et citoyens qui visent à susciter des projets scientifiques de la part d'actrices et d'acteurs de la société civile ¹²².

De plus en plus, les universités privilégient la mobilisation des connaissances comprise surtout dans sa dimension de transferts des connaissances en se dotant de services en vue d'accroître la visibilité des travaux de leurs chercheuses et chercheurs. Souvent logés à l'intérieur des vice-rectorats à la recherche, les transferts de connaissances constituent une façon de valoriser les expertises et de montrer l'impact de la recherche sur la société ¹²³.

Les consultations ont aussi montré que les chercheuses et les chercheurs, y compris au sein des collèges, sont pleinement engagés à faire avancer la mobilisation de connaissances et les formes de recherche collaborative et partenariale. Elles et ils collaborent de façon régulière avec les milieux communautaires spécialisés dans de nombreux secteurs : économie sociale, santé, violence contre les femmes afin de coconstruire les savoirs scientifiques en français pertinents pour influencer les politiques publiques, mais également pour améliorer ou évaluer les façons de faire dans les différents milieux de pratiques. La mobilisation des connaissances, y compris en contexte minoritaire, donne ainsi lieu à des savoirs ancrés qui contribuent au développement social ¹²⁴.

Là où je pense qu'on pourrait avoir un grand impact, c'est dans toute la question de mobilisation et du transfert des connaissances. Je pense que c'est là où est-ce qu'on a le plus à gagner comme milieu francophone. [...] Moi je crois à une mobilisation de la connaissance qui est plus axée sur une co-construction, c'est-à-dire travailler en partenariat pour la construction même de la recherche à la hauteur des compétences, des capacités et de la volonté évidemment des communautés qui sont concernées (**entretien réalisé le 28 mai 2025**).

5.1.1 Le défi normatif

Malgré l'importance de la mobilisation de connaissances comme façon d'envisager la production des savoirs, les chercheuses et les chercheurs hésitent souvent à s'y engager pleinement, freinés par un manque de temps, de moyens ou de formation, et par la crainte d'être mal cités ou pénalisés dans leur progression de carrière, qui valorise traditionnellement la publication scientifique classique en anglais de surcroît, plutôt que l'engagement communautaire. Les occasions de financement sont également moins importantes ou moins connues, faute d'un programme canadien de mobilisation de connaissances comparable à ce qui existe ailleurs dans le monde. Les principaux défis — normatif, financier et organisationnel — identifiés dans le premier chapitre gardent toute leur pertinence pour comprendre la marginalisation de ce type particulier de recherche pour favoriser la coconstruction des savoirs de façon collaborative et partenariale.

Un sondage sur la responsabilité sociale de la communauté de recherche mené en 2022 auprès de plus de 400 chercheuses et chercheurs montrait qu'une majorité considérait les activités de mobilisations de connaissances comme faisant partie de leurs responsabilités en tant que scientifique. Ce sont 92 % qui considéraient avoir une responsabilité sociale liée à leurs activités de recherche.

Cependant, parmi les raisons invoquées pour ne pas s'engager, le manque de temps arrivait en premier pour 71,5 % des personnes sondées. Bien que ces activités étaient en général positivement reconnues par les collègues, les supérieurs ou l'institution elle-même, elles l'étaient beaucoup moins pour les évaluations (44 %) ¹²⁵.

Ces résultats rejoignent en partie les témoignages recueillis lors de nos consultations alors que plusieurs personnes ont souligné le manque d'égard lors de la soumission de dossiers de financements pour la mobilisation de connaissances ou la recherche partenariale.

Je me retrouve constamment à cheval entre mon travail de chercheuse, c'est ce qui met du pain sur ma table, et mon investissement communautaire. [...] Mais qui fait que, dans le système universitaire, que vous connaissez tous et toutes, dans le système universitaire, ce genre de démarche-là pour répondre aux besoins de la communauté n'est pas nécessairement ce qui est valorisé. Pour moi, c'était comme un peu absurde d'aller travailler en milieu minoritaire dans une communauté francophone sans être au diapason avec ce que les organismes et les individus recherchaient. [...] Travaillant au Campus Saint-Jean, étant investie pendant un bout de temps dans l'engagement communautaire, ça fait qu'on se retrouve un peu dans un « no man's land » et dans un « tout le monde, tout le temps » « man's land ». Ça fait que, quand je veux faire ma recherche sur la vitalité du français dans l'Ouest canadien, je me heurte à la crédibilité de faire ce travail-là de la part de mes collègues. Oui, mais ça, c'est du communautaire. Ça, c'est de la recherche trop communautaire, ce n'est pas suffisamment crédible, etc. Et de l'autre côté, de rendre cette recherche que j'estime valide, de la rendre accessible à la communauté. Et moi, j'ai, surtout dans les dernières années, j'ai opté pour la deuxième option, de rendre ma recherche davantage accessible par les publications, mais de moins en moins, par énormément de communication, de conférences, de vulgarisation dans plusieurs médias (**entretien réalisé le 3 mars 2025**).

Au Canada, il n'existe aucun programme fédéral interagences dédié à la mobilisation des connaissances comparable à ce qui peut exister ailleurs dans le monde comme le Projet PICRI en France ou au Québec dans le cadre du programme d'ENGAGEMENT citoyen du FRQ.

Étude de cas. Le dispositif PICRI

Lancé dans les années 2000 par la Région Île-de-France, le dispositif des Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI) représentait alors une innovation majeure dans le financement de la recherche participative. Contrairement aux modèles classiques de transfert technologique orientés vers l'industrie, le PICRI vise à institutionnaliser le « tiers-secteur scientifique ».

L'originalité du dispositif réside dans sa condition d'éligibilité : chaque projet doit être porté conjointement par un laboratoire de recherche académique et une organisation de la société civile à but non lucratif (association, syndicat, ONG). Il ne s'agit pas de vulgarisation (du sachant vers le citoyen), mais de co-production : la question de recherche est définie ensemble pour répondre à une demande sociale non satisfaite par le marché.

En plus d'être multidisciplinaire, le modèle est reconnu pour sa plus grande simplicité et accessibilité.

Les trois organismes subventionnaires ont bien des initiatives. Le CRSH offre par exemple des subventions Connexion, qui encouragent la mobilisation des connaissances auprès de divers publics. Le CRSNG pour sa part offre aux collèges canadiens un financement souple qui leur permet d'acquérir les ressources nécessaires pour donner suite aux priorités en recherche appliquée d'organismes des secteurs privé, public ou sans but lucratif ou d'organisations du domaine de la santé au sein de leur communauté. Pour leur part, les IRSC ont récemment financé le réseau FORCES-Santé qui comprend un portail de recherche collaborative et de dissémination des connaissances sur les francophones en contexte minoritaire.

Ces initiatives sont pertinentes, mais elles ne compensent pas l'absence de stratégie soutenue dans le domaine de la mobilisation des connaissances au sein des organismes subventionnaires. À court terme, ces initiatives pourraient être approfondies et émulées avec un soutien approprié et stratégique du gouvernement du Canada.

5.1.2 Trois mesures pour soutenir la mobilisation des connaissances en français

Pour relever les différents défis, il est impératif d'agir sur le financement des activités, leur reconnaissance académique et leur visibilité auprès du public et des communautés. C'est pourquoi le Groupe consultatif recommande de soutenir des activités de mobilisation des connaissances, notamment des projets de plateformes de courtage favorisant le rapprochement des communautés de pratique.

Comme le montre le cas du PICRI, ces espaces tiers sont essentiels pour traduire les besoins des milieux en question de recherche et, inversement, rendre les résultats accessibles et susciter l'adhésion des publics. Le Groupe consultatif encourage en outre les chercheuses et chercheurs d'expression française à enrichir les contenus en ligne, ce qui renforcerait la visibilité de leur recherche et contribuerait davantage à démocratiser les savoirs. Dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028, le gouvernement du Canada a créé le Fonds d'appui aux savoirs scientifiques en français. Ce fonds permet de soutenir des projets de mobilisations de connaissances déposées par des organisations à but non lucratif et des établissements postsecondaires. Le Groupe consultatif est d'avis que ce fonds mériterait d'être pérennisé et repositionné dans le cadre du FARVF.

De plus, pour encourager les chercheuses et chercheurs à s'investir, il est essentiel de mieux considérer la mobilisation de connaissances dans les dossiers de demande de subvention et les comités d'évaluation. L'engagement social et le transfert des connaissances vers les citoyennes et citoyens doivent être reconnus comme des contributions scientifiques majeures, à part entière.

Enfin, pour briser l'isolement des organismes, le Groupe consultatif recommande de rehausser l'appui aux recherches partenariales et mieux publiciser les occasions de financements pour les organismes. Une stratégie de communication ciblée est aussi recommandée pour informer les milieux preneurs que des fonds existent pour soutenir leur collaboration avec le milieu universitaire.

Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada :

- Que le Fonds d'appui aux savoirs scientifiques en français soit pérennisé et repositionné au sein du FARVF.
- Que les organismes subventionnaires se dotent d'une stratégie et de programmes pour rehausser l'appui à la recherche partenariale et sa visibilité.
- Que les organismes subventionnaires valorisent davantage la mobilisation des connaissances dans l'évaluation des chercheuses et des chercheurs.

5.2 Du transfert des connaissances à la vulgarisation scientifique en français : corriger les déficits financiers

Les activités de transfert des connaissances jouent un rôle essentiel dans la vie démocratique. Pour sa part, la vulgarisation scientifique est une autre façon de rendre les savoirs issus de la recherche, qu'elle soit partenariale ou qu'elle prenne une autre forme, accessibles à divers publics. Elle permet de traduire les concepts complexes publiés dans des revues savantes en des termes clairs, imagés et compréhensibles, sans en altérer l'essence.

La vulgarisation scientifique offre plusieurs avantages. Comme le souligne le Réseau CIRCÉ, elle contribue à instruire et à sensibiliser, en stimulant la curiosité et en promouvant la culture scientifique afin de permettre au public d'avoir accès aux savoirs ou de participer activement aux débats sociétaux liés à la science ¹²⁶. Elle permet également d'éclairer les grands enjeux de société comme les changements climatiques, la perte de biodiversité, les éclosions d'épidémies, les conflits, l'intelligence artificielle, et la diversité linguistique et culturelle. Elle contribue enfin à renforcer la confiance des citoyennes et des citoyens dans la recherche.

Au Canada, un large éventail d'actrices et d'acteurs travaille dans le domaine de la vulgarisation scientifique. Les médias, notamment les chaînes de télévision et de radios, les journaux, et les plateformes numériques, jouent un rôle majeur en transmettant et expliquant les résultats de recherche, ce qui contribue à lutter contre la désinformation ¹²⁷. Les chercheuses et chercheurs y participent eux-mêmes à travers des conférences publiques, blogs, vidéos ou apparitions dans les médias ou dans leur propre site internet.

Des organisations scientifiques et associatives organisent aussi des colloques, des concours de vulgarisation et des webinaires, en plus de proposer des publications accessibles au grand public. Les organismes communautaires et établissements de culture scientifique, tels que les musées, les aquariums et planétariums, offrent des ateliers, des expositions et des programmes interactifs. De nombreux organismes sans but lucratif dédiés aux enjeux scientifiques et environnementaux, tels la *Fondation David Suzuki*, la *Fédération canadienne de la faune* et *Parlons sciences*, font aussi de la vulgarisation scientifique. Enfin, les institutions éducatives et les bibliothèques participent à la création et diffusion de matériel pédagogique et scientifique adapté aux non-spécialistes.

Certains des grands éditeurs et certaines des principales plateformes scientifiques internationales ne se limitent pas à la simple diffusion des résultats de recherche, mais développent également des initiatives de valorisation et de vulgarisation. Ils créent des podcasts, des séries d'interviews, des dossiers thématiques ou des contenus multimédias interactifs permettant de présenter les travaux scientifiques de manière accessible et attrayante ¹²⁸.

Ces démarches renforcent la visibilité des chercheurs et de leurs découvertes, favorisent l'engagement du public avec la science et contribuent à la promotion des carrières scientifiques. Malheureusement, la majorité de ces contenus est habituellement en anglais, ce qui limite leur impact auprès du public d'expression française et restreint la diffusion de la science en français au Canada.

5.2.1 La vulgarisation des savoirs : défis émergents et initiatives prometteuses

Les données manquent pour parler de façon approfondie de la disponibilité du contenu scientifique vulgarisée en français, mais les expertes et les experts s'accordent à dire que la présence des contenus anglophones sur les différentes plateformes est omniprésente ¹²⁹. Ce constat est valide quelle que soit les plateformes numériques que l'on regarde les chaînes scientifiques sur *YouTube* ou les balados scientifiques disponibles sur *Apple* ou *Spotify*.

De plus, en raison de la prédominance de l'anglais dans les communications savantes (**chapitre 4**), les articles de vulgarisation ou de synthèse, même lorsqu'ils sont en français, se réfèrent surtout à des études publiées en anglais. Lors des consultations, nous avons entendu que les avis scientifiques donnés aux gouvernements étaient basés sur des revues systématiques des écrits fondées excessivement sur les travaux publiés en anglais, ce qui crée un biais majeur si on n'a pas les études réalisées dans les espaces francophones lors de recommandations pour l'action et les politiques publiques.

Pour illustrer les dangers d'une vulgarisation ou d'une synthèse de connaissances en français à partir d'une littérature essentiellement anglophone, un intervenant donna l'exemple de la médecine où l'exclusion des études en mandarin faussait les résultats sur l'efficacité des traitements. Le manque de synthèses de connaissances en français nuit à la vulgarisation scientifique. C'est un autre facteur qui dévalorise la recherche en français.

Qui plus est, les consultations ont révélé que la présence de scientifiques d'expression française compétents dans les médias était aussi déficiente. Ces derniers semblent souvent privilégier des expertes et experts de langue anglaise, dont les propos seront traduits lors des interviews. Pour le Groupe consultatif, voir et entendre ces scientifiques qui parlent français est crucial pour inspirer et former la relève.

Initiative pertinente

Les trois principaux organismes subventionnaires fédéraux soutiennent la vulgarisation scientifique par divers programmes de financement. Le CRSH a lancé le programme « J'ai une histoire à raconter ». Le CRSNG a le programme PromoScience qui finance des initiatives éducatives destinées à promouvoir les sciences et le génie auprès des jeunes canadiens et canadiennes. Les Subventions de planification et de dissémination des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) appuient des activités de planification ou de diffusion des connaissances en santé, telles que des ateliers ou des événements, afin de favoriser la compréhension du public et des utilisateurs des connaissances en matière de recherche en santé.

En dépit de ces initiatives, la population canadienne peut difficilement accéder aux résultats de recherche produits à même le financement public, notamment en raison d'obstacles linguistiques. Le Groupe consultatif considère que la recherche réalisée au pays devrait être entièrement disponible dans une version simplifiée pour le grand public, et ce, dans les deux langues officielles. Ainsi, elle deviendrait plus accessible à la population canadienne, décideuses et décideurs ainsi qu'aux médias.

Le défi majeur réside toutefois dans la fragilisation du lien entre la science et le public, exacerbée par un environnement médiatique polarisé. Cette crise est alimentée par la difficulté de naviguer dans l'incertitude et par la désinformation, notamment dans les médias sociaux. Du côté des producteurs de savoirs, un frein persiste : les chercheuses et chercheurs hésitent à se lancer dans la vulgarisation scientifique par manque de temps ou de formation et aussi par la crainte d'être mal cités. L'absence de formation systématique à la médiation scientifique laisse souvent les experts démunis face aux médias.

L'enjeu national pour moi c'est qu'il y a une crise de confiance envers l'expertise en général. Nous avons de très nombreux Canadiens dont le français est la langue première ou la langue d'usage, nous devons les rejoindre pour créer et maintenir le lien de confiance envers l'expertise scientifique (**entretien réalisé le 3 juin 2025**).

5.2.2 Mesures positives

Pour garantir une citoyenneté scientifique éclairée, il est nécessaire de favoriser l'accès aux résultats de la recherche financée par les fonds publics. La vulgarisation scientifique ne doit pas être une option, mais une norme institutionnelle. Cela implique de soutenir non seulement la traduction, mais également la vulgarisation adaptée, transformant ainsi la recherche académique en un bien public véritablement utilisable par la société civile et par les journalistes scientifiques.

Le Groupe consultatif considère que la recherche réalisée au pays devrait être entièrement disponible dans une version simplifiée pour le grand public, et ce, dans les deux langues officielles. Ainsi, elle deviendrait plus accessible aux citoyennes et citoyens, décideuses et décideurs ainsi qu'aux médias.

Le Groupe consultatif recommande :

- Que Bibliothèque et Archives Canada crée un dépôt national de résumés d'articles vulgarisés dans les deux langues officielles pour tous les articles qui sont le produit de recherches financées par le gouvernement canadien.
- Que les organismes subventionnaires créent un programme de recherche pour appuyer des projets de vulgarisation scientifique dans les médias.

5.3 Valoriser les contenus scientifiques francophones dans le monde

La recherche en français au Canada n'évolue pas en vase clos. Favoriser et valoriser les réseaux de recherche de langue française, c'est aussi investir de façon stratégique dans le positionnement de l'écosystème de recherche canadien au sein de l'espace francophone international pour y consolider son influence. C'est sans compter que plus de 60 % des documents savants auxquels contribuent les chercheuses et chercheurs canadiens sont le résultat de collaborations avec des partenaires internationaux ¹³⁰, même si une large proportion est écrite en anglais.

Je pense que le gouvernement du Canada devrait avoir de la place pour des programmes de diplomatie scientifique en français. [...] Et de cette manière globale, que le gouvernement du Canada reconnaisse explicitement le rôle qu'il a à jouer en appui aux établissements postsecondaires **(entretien réalisé le 26 mai 2025)**.

Parmi les initiatives à portée internationale prometteuses des dernières années, les Fonds de recherche du Québec (FRQ) ont financé de nombreuses initiatives pour la découvrabilité des contenus scientifiques francophones, dont le groupe CIRCÉ, tout comme le Réseau francophone international en conseil scientifique et le réseau des chaires dans le domaine de la diplomatie qu'il a créé à l'automne 2025. Ces initiatives structurantes se sont traduites par de nombreuses activités qui favorisent la recherche en français, de même que la mise en place d'une stratégie France-Québec en vue de promouvoir la découvrabilité des contenus scientifiques et culturels en français.

Le CRSH finance la recherche et la formation aux cycles supérieurs qui portent, entre autres, sur la linguistique, l'éducation et la diversité culturelle dans un contexte canadien, mais aussi international. Ces investissements favorisent une compréhension accrue du bilinguisme tout en soutenant l'utilisation du français et de l'anglais au sein de la société canadienne. Ils contribuent au développement et à l'enrichissement des milieux minoritaires francophones des quatre coins du pays, ainsi qu'à renforcer la place qu'occupe le Canada dans le monde, vers une société plus juste et dynamique sur le plan culturel.

Les investissements du CRSH dans la recherche sur les langues officielles et autres sujets connexes (bilinguisme, plurilinguisme, droits et politiques linguistiques, et CLOSM) représentent un montant de 41,4 millions de dollars pour la période 2019-2023. Ce sont entre autres cinq chaires de recherche du Canada, 427 projets, 560 chercheuses et chercheurs et 204 étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs.

Le gouvernement du Canada doit poursuivre sur cette lancée, car si l'internationalisation des échanges scientifiques représente une caractéristique commune aux pays à forte intensité de recherche, le Canada, avec deux langues internationales comme langues officielles, devrait être un leader mondial en matière de multilinguisme en science. Cette réalité du système de la recherche contemporain ne devrait pas être vue comme une contrainte, mais l'occasion de développer un système de production et de diffusion des connaissances qui favorise le multilinguisme et le rayonnement du Canada à l'international.

La diversité linguistique est un atout pour développer une science de qualité mondiale. Le multilinguisme permet la pluralité de perspectives sur un objet de recherche, ce qui favorise généralement une meilleure compréhension par différentes approches qui découlent de différentes traditions scientifiques et l'utilisation de concepts qui varient selon les langues et les cultures.¹³¹ En investissant davantage dans la recherche en français, le Canada pourrait joindre ses efforts à l'action des acteurs internationaux pour favoriser le multilinguisme en recherche, pensons à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ou à l'UNESCO.

Une politique de diplomatie scientifique serait doublement avantageuse pour le Canada. D'une part, elle servirait à promouvoir la recherche en français, compte tenu de son importance pour la prospérité économique du pays et son rayonnement international. D'autre part, elle permettrait d'encadrer l'action internationale du Canada au sein de l'espace francophone en vue de jouer pleinement son rôle dans la solidarité internationale en privilégiant une approche fondée sur le dialogue, la science ouverte et la découvrabilité.

Le Groupe consultatif recommande que :

- Le gouvernement du Canada se dote d'une politique de diplomatie scientifique pour accroître la cohérence de son action au sein de l'espace francophone international.

Conclusion

En conclusion, valoriser la recherche en français est un enjeu fondamental d'équité et d'efficacité publique. Comme ce chapitre l'a démontré, une science qui ne rejoint pas ses publics — qu'il s'agisse des organismes communautaires, des décideurs-décideuses ou des citoyens-citoyennes — échoue à remplir sa mission première de contribution au bien commun.

Le Canada dispose d'un écosystème de recherche riche et d'une communauté scientifique d'expression française dynamique. Toutefois, l'absence de structures adéquates pour la mobilisation des connaissances et la vulgarisation

crée un goulot d'étranglement qui prive la société des bénéfices de ces investissements. En soutenant activement la diffusion des savoirs, de l'échelle locale jusqu'à la scène diplomatique internationale, le gouvernement du Canada ne fait pas que respecter ses obligations linguistiques, il renforce la culture scientifique du pays, lutte contre la désinformation et assure le rayonnement du Canada en tant que chef de file mondial de la science plurilingue.

Conclusion

Le Groupe consultatif a reçu le mandat de formuler des recommandations en vue de permettre au gouvernement du Canada de se doter d'une stratégie pour assurer la pérennité de la recherche en français au pays. Il a formulé trois recommandations accompagnées de mesures qu'il juge essentielles à l'atteinte de cet objectif.

Le Groupe consultatif a fondé son travail sur une démarche scientifique et collaborative grâce à une mobilisation des différentes parties prenantes, y compris des institutions exerçant des responsabilités en recherche au sein même du gouvernement du Canada et des organismes subventionnaires. C'est sur la base de cette mobilisation et de sa collecte de données sur la recherche en français, qu'il a rédigé le présent rapport.

La contribution du rapport au débat sur l'état de la recherche en français depuis la publication de l'étude de l'Acfas en 2021 est triple. D'abord, le Groupe consultatif a procédé à des clarifications conceptuelles nécessaires à une compréhension commune de ce que nous entendons par la recherche en français et les savoirs scientifiques en français. Il a mis de l'avant une typologie de la recherche selon quatre quadrants : création, relève, diffusion et valorisation. Chaque quadrant a permis de répertorier les différents secteurs de la recherche et de mettre en évidence les trois défis majeurs auxquels font face les actrices et les acteurs de la recherche en français dans les différents secteurs. L'approche proposée pourra guider de futurs travaux sur la recherche en français afin de compléter le travail amorcé dans ce rapport.

Ensuite, le rapport a clairement identifié les nombreux enjeux d'égalité réelle dans l'écosystème de la recherche au Canada au premier rang desquels les biais linguistiques et plus généralement l'anglonormativité. Entre autres, le rapport a montré que l'économie de prestige fondée sur la rivalité, la course aux financements et à la reconnaissance renforce les inégalités linguistiques au sein de cet écosystème. C'est sans compter le fait que cette économie influence les nouvelles générations et leur impose des normes et attentes disciplinaires généralement défavorables au français. Le rapport a également fait la démonstration que les défis financiers sont des obstacles majeurs à l'épanouissement de la recherche en français dans tous les secteurs de la

recherche. Entre autres, la relève manque d'accès à des programmes d'études en français. Les milieux de la diffusion, dont les infrastructures en français sont fragiles et ne disposent pas non plus des ressources nécessaires pour valoriser le journalisme scientifique francophone. Les défis organisationnels nuisibles à l'égalité réelle sont également manifestes dans le peu d'attention à la recherche « intramuros » en français au sein des ministères fédéraux, le manque d'intérêt du gouvernement du Canada pour la découvrabilité des contenus francophones et l'absence d'outils de traduction automatique performants. Ces enjeux constituent des barrières organisationnelles majeures à la circulation des savoirs en français.

Finalement, le rapport a servi à rappeler l'apport de la recherche en français à la formation des talents et au rehaussement des capacités. Il a permis de mieux comprendre l'étendue de la contribution des savoirs en français à la prospérité économique du pays et à son rayonnement international.

Le Groupe consultatif veut profiter de l'élan qui a porté la préparation de ce rapport pour interpeller l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème de la recherche au pays, en particulier le gouvernement du Canada, afin qu'il permette à la communauté scientifique d'expression française de pleinement prendre sa place. Il est indispensable de modifier la trajectoire défavorable au français au sein de cet écosystème et de lever les obstacles à l'épanouissement de sa communauté scientifique d'expression française. De plus, il est impératif de corriger l'hégémonie anglonormative de l'économie du prestige pour la rendre plus inclusive et pluraliste.

Les recommandations et mesures proposées dans ce rapport constituent un jalon de plus vers l'atteinte de l'égalité réelle. Leur mise en œuvre permettra au Canada de s'acquitter de ses obligations en vertu de la [Loi sur les langues officielles \(PDF\)](#) en s'engageant à protéger et à promouvoir le français au sein de l'écosystème de la recherche au Canada.

Investir davantage dans la recherche en français, c'est bâtir sur un avantage concurrentiel propre au Canada. C'est refuser l'uniformisation pour embrasser la diversité garante de créativité. Ainsi, le Canada pourra s'affirmer dans ses deux langues officielles comme une puissance scientifique moderne, diversifiée et influente. C'est une occasion à saisir.

Sommaire des recommandations et des mesures

Recommandation 1 : renforcer la gouvernance canadienne de la recherche

Mesure 1 : Le Groupe consultatif recommande que le gouvernement du Canada crée le **Secrétariat de coordination de la recherche en français (SCRF)**. Le SCRF fera partie intégrante du futur organisme-cadre de financement de la recherche. À titre provisoire, il sera logé au sein du ministère d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Il aura pour mandat :

- **D'assurer le leadership pour la recherche en français** – par la coordination des efforts fédéraux, en brisant les silos et en intégrant la recherche en français aux grandes priorités d'innovation.
- **De développer la stratégie fédérale d'appui et de valorisation de la recherche en français et de faire rapport sur l'atteinte des résultats** – par la concertation et la collaboration entre les partenaires fédéraux et l'instauration d'un mécanisme de consultations pancanadiennes qui comprend l'ensemble des actrices et acteurs du milieu de la recherche.
- **De développer une approche différenciée** – par l'élaboration d'une « **lentille francophone** » en conformité avec les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), cette lentille aidera les organismes subventionnaires à mettre en œuvre des initiatives concertées et adaptées aux défis de la production scientifique en français. Elle servira d'outil d'analyse d'impact, comparable aux mécanismes existants, entre autres, à Emploi et Développement social Canada, Santé Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Mesure 2 : Le Groupe consultatif recommande que le ministère du Patrimoine canadien mette sur pied, en collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires (y compris le gouvernement du Québec), un **mécanisme de concertation pancanadien sur l'enseignement postsecondaire en français**, réunissant les partenaires fédéraux, l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et les milieux de l'enseignement postsecondaire (collèges et universités). Son mandat sera d'accroître l'offre de programmes en français en contexte minoritaire, en ciblant en priorité les sciences de la santé (collégial), les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques – STIM (universitaire) et les cycles supérieurs (sciences humaines et sociales).

Recommandation 2 : consentir un nouvel investissement dédié de 40 millions de dollars par an

Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de créer un Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF). D'une valeur minimale de **40 millions de dollars par an** (soit environ 1% du financement fédéral de la recherche), ce fonds structurant, en supplément des investissements existants, agira comme un catalyseur pour la recherche en français.

Le fonds contribuera à déployer la **Stratégie fédérale d'appui et de valorisation de la recherche en français**. Il comprendra un axe **Savoirs et talents**, centré sur la recherche en français et sur les communautés francophones, et un axe **Infrastructures de diffusion et valorisation des savoirs**, qui servira à soutenir la chaîne de diffusion, de traduction et de mobilisation des savoirs.

Axe 1 : Savoirs et talents

Mesure 3 (Savoirs) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de créer un programme appelé « Missions francophones », réparti en trois volets financés à parts égales :

- **Soutien à la recherche :** Financement de projets sur des thématiques renforçant la recherche en français.
- **Équipes internationales :** Appui aux partenariats multidisciplinaires (Canada francophone, Québec, International).
- **Chaires d'excellence :** Création de chaires de recherche du Canada sur la francophonie canadienne (CRCFC) axées sur les besoins des communautés et des établissements postsecondaires en contexte minoritaire.

Mesure 4 (Talents émergents) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada d'appuyer la relève scientifique d'expression française, notamment au moyen de quatre actions mises en œuvre par les organismes subventionnaires de la recherche et le ministère du Patrimoine canadien :

- Créer un programme de **bourses d'études supérieures** (2^e et 3^e cycles) en vue d'appuyer les étudiantes et étudiants en contexte francophone minoritaire qui souhaitent poursuivre leurs études en français
- Créer des bourses dédiées aux **étudiantes et étudiants racisés** qui étudient en français et étendre la Stratégie de recrutement et de rétention d'enseignantes et d'enseignants, par un financement dédié et des cibles d'embauche pour les **professeures et professeurs racisés qui enseignent en français au postsecondaire**.

- Financer un consortium pour la création et la publication de **ressources pédagogiques en français**.
- Rehausser de façon pérenne **le programme de mobilité étudiante Côte à Côte** et **le programme de mobilité pour la recherche de l'Acfas**.

Axe 2 : Infrastructures de diffusion et valorisation des savoirs

Mesure 5 (Plateforme et traduction) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de rehausser l'appui aux infrastructures de diffusion et aux plateformes numériques au moyen de trois actions mises en œuvre par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) :

- Accroître l'appui à la **plateforme Érudit**, y compris pour la mise à jour de ses métadonnées.
- Mettre en place une **plateforme publique de traduction automatique** et d'archivage.
- Renforcer l'appui aux technologies langagières, notamment à **l'intelligence artificielle** appliquée à la traduction scientifique.

Mesure 6 (Édition savante) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada qu'il rehausse le soutien à l'édition savante par le moyen de cinq actions mises en œuvre par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le ministère du Patrimoine canadien (PCH) :

- Augmenter le nombre et la valeur des subventions du **Prix d'auteur pour l'édition savante**.
- Bonifier l'**Aide aux revues savantes** (cycles de 5 ans) et financer le passage au libre accès complet.
- Financer un **programme national de traduction** des livres savants et une étude sur le libre accès du livre savant.
- Prévoir un programme d'appui à l'édition savante qui réserve des subventions destinées aux **presses universitaires en contexte minoritaire**.
- Identifier des mécanismes pour financer des volets sciences naturelles et génie de manière à appuyer l'édition savante dans toutes les disciplines.

Mesure 7 (Rayonnement) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada d'appuyer financièrement la culture scientifique par quatre actions mises en œuvre par les organismes subventionnaires, Bibliothèques et Archives Canada ainsi que le ministère du Patrimoine canadien (PCH) :

- Rehausser l'appui des conseils subventionnaires à la **recherche partenariale en français** et sa visibilité.

- Rehausser l'appui des conseils subventionnaires aux **conférences et écoles d'été en français** et bilingues.
- Créer au sein de Bibliothèque et Archives Canada un **dépôt national de résumés d'articles vulgarisés dans les deux langues officielles** pour tous les articles qui sont le produit de recherches financées par le gouvernement canadien.
- Pérenniser et repositionner le **Fonds d'appui aux savoirs scientifiques en français** du ministère du Patrimoine canadien (PCH) au sein du FARVF.

Recommandation 3 : rehausser l'exemplarité du gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada doit prêcher par l'exemple en faisant preuve de transparence et d'un sens accru de ses responsabilités en matière d'égalité réelle des langues officielles. Il doit garantir que ses activités scientifiques et ses mécanismes de financement reconnaissent la valeur intrinsèque de la recherche en français et éliminent les biais systémiques et les perceptions négatives qui nuisent à sa compétitivité et à son rayonnement international.

Mesure 8 (Conformité et responsabilisation) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de rehausser la conformité des institutions fédérales à la [Loi sur les langues officielles \(PDF\)](#) (Loi) afin de favoriser la recherche et la publication scientifiques intramuros en français au moyen de trois actions :

- Élaborer sous l'autorité du **Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)** un **cadre d'habilitation** pour promouvoir le français dans la recherche fédérale et guider les institutions fédérales à vocation scientifique dans leurs efforts pour respecter leurs obligations linguistiques.
- Confier au **Bureau de la conseillère** scientifique en chef du Canada, avec l'appui du SCRF et du SCT, l'animation d'une table de concertation destinée à promouvoir le français au sein de la communauté scientifique fédérale.
- Demander une enquête spéciale de la **commissaire aux langues officielles** sur la situation des langues officielles dans les institutions fédérales exerçant des responsabilités en matière de recherche au sein de la fonction publique fédérale.

Mesure 9 (Mandats renforcés) : Le Groupe consultatif recommande aux organismes subventionnaires et à Bibliothèque et Archives Canada de contribuer à accroître le rayonnement de la recherche en français par le moyen de deux actions :

- Exiger des résumés bilingues (français-anglais) des articles publiés dans les revues financées par le CRSH.
- Exiger des résumés bilingues pour les thèses déposées à Bibliothèque et Archives du Canada.

Mesure 10 (Transparence et incitatifs) : Le Groupe consultatif recommande au gouvernement du Canada de mandater les organismes subventionnaires de créer des incitations pour limiter les biais et revoir les perceptions qui minent la recherche en français au moyen de quatre actions :

- Attribuer des **points supplémentaires** aux demandes de financement soumises en français auprès du FAVRF.
- Publier annuellement, lorsque ce n'est pas déjà fait, les données sur les taux de succès selon la langue, les profils linguistiques des évaluateurs et les statistiques désagrégées sur les bourses.
- Publier annuellement, lorsque ce n'est pas déjà fait, les données sur le financement des bourses selon la langue de soumission, la langue d'étude dans le programme visé et la première langue officielle parlée des candidates et candidats.
- Valoriser **la mobilisation de connaissances en français** dans l'évaluation des demandes de subvention des chercheuses et des chercheurs.

Mesure 11 (Données probantes) : Le Groupe consultatif recommande à **Statistique Canada** de réaliser une **veille sur la diplomation et les inscriptions en français**, et au gouvernement du Canada d'assurer la pérennité de l'**Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire**.

Mesure 12 (Diplomatie scientifique) : Le Groupe consultatif recommande que le gouvernement du Canada se dote d'une **politique de diplomatie scientifique** pour accroître la cohérence de son action au sein de l'espace francophone international.

Notes de bas de page

- 1** **Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).** *La langue française dans le monde: Édition 2026* ([PDF](#)). Paris : Éditions Gallimard, 2026.

- 2** **Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC).** *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir : bilan des états généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire*. Ottawa : ACUFC, 2022. [Documentation - États généraux. Le postsecondaire en contexte francophone minoritaire](#)

- 3** **Acfas.** *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*. Montréal : Acfas, 2021. [Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada | Acfas](#)

- 4** **Comité permanent sur la science et la recherche.** *Un nouvel élan à la recherche et la publication scientifique en français au Canada*. Ottawa : Chambre des communes, 2023. [SRSR - Recherche et publication scientifique en français](#)

- 5 **Grenier, J., J. Francoeur, É. Paquin, S. Trépanier, et V. Larivière.** « Découvrabilité des contenus en français : de la culture à la science. » Découvrir : Le magazine de l'Acfas, février 2025. [Découvrabilité des contenus en français : de la culture à la science](#) | [Acfas Réseau Circé](#). *Les revues savantes francophones, pilier de la recherche et des communautés scientifiques au Canada*. Mémoire déposé le 30 juillet 2025 auprès du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français. **Consortium Érudit.** [Tisser les savoirs : le rôle des infrastructures numériques dans la biodiversité et la science en français \(PDF\)](#). Mémoire déposé le 23 juillet 2025 auprès du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français.
- 6 **Hot, A., C. Dagenais, et V. Ridde.** « Pourquoi publier en français sur le transfert et la mobilisation de connaissances ? » Canadian Science Policy Center, mars 2025. [Pourquoi publier en français sur le transfert et la mobilisation des connaissances? - CSPC](#)
- 7 **Gouvernement du Canada.** « Grille d'analyse (égalité réelle). » Secrétariat du Conseil du Trésor. 2025. [Grille d'analyse \(égalité réelle\) - Canada.ca](#)
- 8 Voir la décision dans l'affaire *DesRochers c. Canada* (Industrie). **Cour suprême du Canada.** *DesRochers c. Canada* (Industrie), 2009 CSC 8, [2009] 1 R.C.S. 194. [DesRochers c. Canada \(Industrie\) - Décisions de la CSC](#)

- 9 Le Groupe consultatif a abordé la question du déclin du français dans l'écosystème de la recherche à partir de données globales, mais de futures recherches devraient reprendre l'exercice selon une approche intersectionnelle. Le rapport utilise la lentille intersectionnelle dans le cas des minorités racialisées dans le quadrant portant sur la formation de la relève scientifique. L'état des lieux dans les autres quadrants s'en tient à la variable linguistique.
- 10 On notera que certaines institutions, comme des revues, peuvent à la fois être des acteurs collectifs, comme lorsqu'elles signent des pétitions en leur nom institutionnel ou des espaces où peuvent s'observer des rapports de coopération ou de conflit entre des acteurs individuels.
- 11 **Gingras, Y.** *Les origines de la recherche scientifique au Canada*. Montréal : Boréal, 1991.
- 12 Statistique Canada. [Tableau 27-10-0273-01 Dépenses intérieures brutes en recherche et développement, selon le type de science et selon le secteur de financement et le secteur d'exécution \(x 1 000 000\)](#)
- 13 **Commissariat aux langues officielles.** *Le rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles*. Ottawa : Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2008. [Le rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles.](#) | [Bibliothèque et Archives Canada / Library and Archives Canada](#)
- 14 **Acfas.** *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*. Montréal : Acfas, 2021. [Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada | Acfas](#)

- 15 **Comité permanent sur la science et la recherche.** *Un nouvel élan à la recherche et la publication scientifique en français au Canada.* Ottawa : Chambre des communes, 2023. [Un nouvel élan à la recherche et la publication scientifique en français au Canada \(PDF\)](#).
- 16 **SARF.** « Service d'aide à la recherche en français. » Acfas. [SARF - Service d'aide à la recherche en français | Acfas](#)
- 17 **Dion, J.** [Le défi de former une relève scientifique d'expression française : L'usage du français et de l'anglais dans la formation universitaire aux cycles supérieurs au Québec \(PDF, 2,51 Mo\)](#). Québec : Conseil supérieur de la langue française, 2012.
- 18 **Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC).** *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir : bilan des états généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire.* Ottawa : ACUFC, 2022. [Documentation - États généraux. Le postsecondaire en contexte francophone minoritaire](#)
Acfas. *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada.* Montréal : Acfas, 2021. [Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada | Acfas](#)
- 19 **Roy, J.-H.** « [En 2023, l'anglais deviendra la principale langue des thèses et mémoires au Québec.](#) » Affaires universitaires, 2023.
- 20 **Réseau Circé.** *Les revues savantes francophones, pilier de la recherche et des communautés scientifiques au Canada.* Mémoire déposé le 30 juillet 2025 auprès du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français. p.8.

- 21 **Dancause, L., et J. Luckerhoff.** « La mobilisation des connaissances en enseignement supérieur au Québec. » Dans *L'université au Québec : Enjeux et défis*, sous la direction d'O. Bégin-Caouette, É. Maltais, J. Bernatchez, J. Luckerhoff, M. Maltais et M. Umbriaco, 193-219. Québec : Les Publications du LIRES, 2025.
- 22 **Gingras, Y.** *Les dérives de l'évaluation de la recherche : Du bon usage de la bibliométrie*. Paris : Raisons d'agir, 2014.
- 23 **Larivière, V. et C.R. Sugimoto.** The Journal Impact Factor: A brief history, critique, and discussion of adverse effects. Dans W. Glänzel, H. Moed, U. Schmoch, et M. Thelwall, M. (coll.). *Springer Handbook of Science and Technology Indicators*, 2019.
- 24 Bien que l'expression « facteur d'impact » soit souvent utilisée, à tort, comme un terme générique associé à la mesure des citations reçues par des chercheurs, des institutions ou des revues, il s'agit plutôt d'une expression spécifique (et d'une marque déposée par la firme Clarivate Analytics) associée au calcul spécifique de la moyenne des citations reçues par une revue sur une période de deux ans à partir de la base de données Web of Science.
- 25 **Lim, B. H., C. D'Ippoliti, M. Dominik, et coll.** « Regional and institutional trends in assessment for academic promotion. (en anglais seulement) » *Nature* 638 (2025) : 459-468.
- 26 **McKiernan, E. C., et coll.** « Meta-Research: Use of the Journal Impact Factor in academic review, promotion, and tenure evaluations. (en anglais seulement) » *eLife* 8 (2019): e47338.
- 27 **Lévesque, A.** « Pour lutter contre l'assimilation des francophones au Canada, il faut s'attaquer à l'anglonormativité. » *La Conversation*, 2022.

- 28 **Carayol, N.** « Les propriétés incitatives de l'effet Saint Matthieu dans la compétition académique. » *Revue économique* 57, n° 5 (2006) : 1033-1051. [Les propriétés incitatives de l'effet Saint Matthieu dans la compétition académique | Cairn.info](#)
- 29 La concentration des fonds s'explique également par la présence de facultés de médecine ou de génie dans les grands établissements. Les coûts fixes sont également plus élevés dans ces disciplines en raison des infrastructures de recherche, donnant lieu à des montants de subvention plus importants. Enfin, le fait d'être rattaché à un centre hospitalier peut augmenter les occasions de financement. Néanmoins, les avantages cumulatifs associés à l'effet Mathieu sont bien documentés dans la littérature et ont été observés dans différents contextes nationaux.
- 30 **Statistique Canada.** *L'usage des langues officielles à la maison selon le parcours scolaire des diplômés au Canada – 2021.* Ottawa : Statistique Canada, 2025. [L'usage des langues officielles à la maison selon le parcours scolaire des diplômés au Canada](#)
- 31 Données compilées par le Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français.
- 32 **Larivière, V.** « La concentration des fonds de recherche et ses effets. » *Magazine Acfas*, 2013. [La concentration des fonds de recherche et ses effets | Acfas](#)
- 33 **DORA.** [Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche.](#)
- 34 **Initiative d'Helsinki.** Déclaration d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication savante. [Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication savante | helsinki-initiative.org](#)

- 35** **Déclaration de Barcelone.** Barcelona Declaration on Open Research Information (en anglais seulement).
- 36** À ce jour, les sources (surtout bibliométriques) traditionnelles comprennent des restrictions comme les abonnements pour y accéder et dans les sources incluses (revues en anglais et facteur d'impact).
- 37** **Comité permanent sur la science et la recherche.** *Un nouvel élan à la recherche et la publication scientifique en français au Canada.* Ottawa : Chambre des communes, 2023. SRSR - Recherche et publication scientifique en français
- 38** **Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche.** *Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche.* Ottawa : Gouvernement du Canada, 2024. Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche
- 39** Les données présentées ici ne permettent pas, à elles seules, d'étayer l'effet de socialisation disciplinaire, mais il s'agit d'une hypothèse forte vers laquelle pointent également certaines des entrevues réalisées par le Groupe consultatif.
- 40** La période de référence est de 2015 à 2024 pour les données du CRSH, mais de 2019 à 2024 pour les données du CRSNG et des IRSC. Les Calculs sont basés sur les données fournies par les organismes. Dans le cas des données fournies par le CRSH Il est important de noter que la langue de rédaction de 5 951 demandes, soit 22,5 % du total des demandes, était classifiée comme inconnue.

- 41** **Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).**
« Programme de subventions Projet » 2025. [Programme de subventions Projet - IRSC](#)
- 42** Calculs effectués à partir de données fournies par les IRSC.
Recherche biomédicale : 16,3 % pour les demandes en français contre 19,3 % pour les demandes en anglais; Recherche clinique : 18,4 % pour les demandes en français contre 21,2 % pour les demandes en anglais; Recherche sur les facteurs sociaux, culturels et environnementaux qui influent sur la santé des populations : 23,1 % pour les demandes en français contre 30,2 % pour les demandes en anglais; Recherche sur les systèmes et services de santé : 28,1 % pour les demandes en français contre 28,6 % pour les demandes en anglais.
- 43** Calculs effectués à partir de données fournies par le CRSNG.
- 44** **Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).** Analyse comparative entre les sexes plus portant sur les programmes du CRSNG. 2024. Page 21. [Information archivée dans le Web | Information Archived on the Web \(PDF\)](#).
- 45** Calculs effectués à partir de données fournies par le CRSNG.
- 46** Au CRSH, les sujets de recherche des projets déposés sont souvent plus sensibles au contexte local et linguistique.
- 47** **Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).**
« Subventions de partenariat ». [Subventions de partenariat](#)

- 48 **Larrègue, J., et A. Parvie.** « The Disciplinary Value of Linguistic Capital in the Social Sciences and Humanities. » Society, 2025. [The Disciplinary Value of Linguistic Capital in the Social Sciences and Humanities | Society \(en anglais seulement\)](#).
- 49 Selon la documentation déposée par le CRSNG auprès du Groupe consultatif.
- 50 Selon la documentation déposée par le CRSH auprès du Groupe consultatif.
- 51 **Collège La Cité.** « Mémoire du collège La Cité. » Mémoire soumis au Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français, juillet 2025. p.1
- 52 **Collège & Instituts Canada.** « Reconnaître et appuyer la recherche en français dans le milieu collégial. » Mémoire soumis au Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français, juillet 2025. p.3
- 53 Ibid.

54

Hudon, M-È. Les langues officielles dans la fonction publique fédérale. Ottawa : Bibliothèque du Parlement, 2020. Les langues officielles dans la fonction publique fédérale. Des travaux comme ceux de Matthieu LeBlanc sur les pratiques linguistiques dans les milieux de travail bilingues de la fonction publique fédérale ont montré comment, même en région bilingue comme Moncton, le français était surtout utilisé en contexte formel lorsque les membres de l'équipe étaient tous francophones. Ces travaux ont révélé que, malgré le désir d'une grande proportion de francophones de travailler davantage en français, les employées et employés d'un ministère fédéral situé à Moncton se heurtent à des obstacles structurels et sociaux. La forte dominance de l'anglais dans un milieu de travail censé être bilingue est à un point tel que plusieurs soutiennent avoir régressé en français au point de ne plus se sentir à l'aise d'écrire dans leur langue maternelle. Voir **LeBlanc, M.** « Bilinguals Only Need Apply?: Lutttes et tensions dans un lieu de travail bilingue en Acadie du Nouveau-Brunswick. » *Francophonies d'Amérique*, n° 27 (2009) : 77-103. [« Bilinguals Only Need Apply? » : lutttes et tensi... – Francophonies d'Amérique – Érudit](#)

55

Commissariat aux langues officielles. [*Superviseurs de la fonction publique et exigences en matière de langue de travail \(PDF\)*](#). Ottawa : CLO, 2025.

56 Les organismes subventionnaires, en particulier le CRSH, financent des projets de recherche qui portent sur des questions qui touchent de manière particulière la francophonie canadienne et internationale. Il s'agit cependant de projets proposés par des chercheuses et chercheurs ou par des établissements, pour ce qui est des chaires de recherche du Canada. Les organismes subventionnaires peuvent aussi publier des occasions de financement sur des thèmes jugés prioritaires pour le Canada et le monde. Par ailleurs, le programme des Chaires de recherche du Canada sert à renforcer l'expertise en recherche au pays. Ces chaires appuient le développement de l'excellence au Canada dans des domaines importants pour le pays et dans toutes les disciplines.

57 **Rocher, F., et D. Stockemer.** « Langue de publication des politologues francophones du Canada. » *Revue canadienne de science politique* 50, n° 1 (2017) : 97-120. [Langue de publication des politologues francophones du Canada | Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique | Cambridge Core](#); **Champagne, E., C. Chembessi, et C. Cardinal.** « Les universités de petite et de moyenne taille au sein de la francophonie : rôles, missions et ancrage territorial. » *Enjeux et société* 11, n° 2 (2025). [Les universités de petite et de moyenne taille au sein de la francophonie : rôles, missions et ancrage territorial. Enjeux et société – Érudit](#)

58 **Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC).** « [Mémoire de soutien pour la création et la diffusion d'information scientifique en français \(PDF\)](#) ». Mémoire déposé le 31 juillet 2025.

- 59 Dès l'école primaire, la tendance est frappante. En contexte minoritaire, seulement 64,7 % des enfants admissibles d'âge scolaire ont reçu ou reçoivent leur instruction éducation en français au primaire ou au secondaire. Par province et territoire, cette proportion atteint un maximum au Nouveau-Brunswick (80,6 %) et un minimum en Alberta (49,6 %). Voir Statistique Canada. *Situation des populations de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec : résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022*, 2024; et Statistique Canada. *L'usage des langues officielles à la maison selon le parcours scolaire des diplômés au Canada*, 2025.
- 60 **PGF Consultants.** « Analyse détaillée de l'enseignement postsecondaire en contexte francophone minoritaire. » Ottawa : Patrimoine canadien, 2023.
- 61 **Statistique Canada.** *L'usage des langues officielles à la maison selon le parcours scolaire des diplômés au Canada*. Ottawa : Statistique Canada, 2025.
- 62 **Statistique Canada.**, *Enquête nationale auprès des diplômés – 2018, 2020*. Ottawa : Statistique Canada, 2023. *Enquêtes et programmes statistiques - Enquête nationale auprès des diplômés (END)*; et **Sociopol.** *Études postsecondaires dans la langue de la minorité : portrait et analyse des enjeux*. Ottawa : Patrimoine canadien, 2021.
- 63 **Roy, J.-H.** « *En 2023, l'anglais deviendra la principale langue des thèses et mémoires au Québec*. » Affaires universitaires, 2023. Au Québec, la distinction entre une thèse et un mémoire repose principalement sur le niveau d'études : un mémoire est requis pour obtenir une maîtrise et une thèse pour obtenir un doctorat. Dans les autres provinces canadiennes, le terme thèse est utilisé indistinctement pour les deux niveaux.

- 64** **Rocher, F., et D. Stockemer.** « Langue de publication des politologues francophones du Canada. » *Revue canadienne de science politique* 50, n° 1 (2017) : 97-120. [Langue de publication des politologues francophones du Canada | Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique | Cambridge Core](#)
- 65** **Acfas.** « Mémoire déposé par l'Acfas auprès du Comité permanent de la science et de la recherche. » Montréal : Acfas, 2023. [Mémoire déposé par l'Acfas auprès du Comité permanent de la science et de la recherche \(PDF\)](#)
- 66** **Sociopol.** [Études postsecondaires dans la langue de la minorité : portrait et analyse des enjeux](#). Ottawa : Patrimoine canadien, 2021.
- 67** **Université de Montréal.** *Programme Côte à Côte : favoriser la mobilité étudiante dans la francophonie canadienne*. Montréal : Université de Montréal, 2025. [Programme Côte à Côte: favoriser la mobilité étudiante dans la francophonie canadienne - UdeMnouvelles](#)
- 68** **Acfas.** [Coopération en recherche dans la francophonie canadienne](#). Montréal : Acfas, 2025.
- 69** **Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML).** *Étude exploratoire sur l'usage des ressources pédagogiques et didactiques en français*. Rapport final préparé pour Patrimoine canadien, mai 2025. [Étude exploratoire sur l'usage des ressources pédagogiques et didactiques en français dans les établissements postsecondaires francophones et bilingues de la francophonie canadienne en contexte minoritaire - Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques](#)

- 70** **Île-du-Prince-Édouard.** « Lancement du programme de développement de ressources éducatives libres de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. » 2020. [Lancement du programme de développement de ressources éducatives libres de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard](#)
- 71** **McGowan, S.** « UPEI pilots a new open textbooks project. » *Affaires universitaires*, 2020. [UPEI pilots a new open textbooks project - University Affairs \(en anglais seulement\)](#)
- 72** **Rocher, F., et D. Stockemer.** « Langue de publication des politologues francophones du Canada. » *Revue canadienne de science politique* 50, n° 1 (2017) : 97-120. [Langue de publication des politologues francophones du Canada | Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique | Cambridge Core](#)
- 73** Voir **Sociopol.** [Études postsecondaires dans la langue de la minorité : portrait et analyse des enjeux](#). Ottawa : Patrimoine canadien, 2021.
- 74** **Coen-Sanchez, K.** « I can't breathe: feeling suffocated by the polite racism in Canada's graduate schools. » *Affaires universitaires*, 2020. [I can't breathe: feeling suffocated by the polite racism in Canada's graduate schools \(en anglais seulement\)](#)
- 75** **Jasmin, A.** « [Le racisme anti-Noirs en STIM](#). » *Parité Sciences*, 2025.
- 76** **IBET PhD Project.** « Addressing an urgent need. » Indigenous, Black Engineering and Technology PhD Project, 2025. [Addressing an urgent need \(en anglais seulement\)](#)

- 77 **Universités Canada.** « Partenaires en bourses d'études au Canada. » 2025. [Partenaires en bourses d'études au Canada.](#)
- 78 **Gouvernement du Canada.** « Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus). » 2025. [Analyse comparative entre les sexes plus](#)
- 79 Compilations faites le 23 septembre 2025 à partir de la base Web of Science Core Collection.
- 80 Recherche effectuée en utilisant l'outil IA de Google le 27 août 2025.
- 81 **Pradier, C., L. Céspedes, et V. Larivière.** « A smack of all neighboring languages: How multilingual is scholarly communication? » *arXiv*, prépublication arXiv:2504.21100 (2025). [A smack of all neighbouring languages: How multilingual is scholarly communication? \(en anglais seulement\)](#)
- 82 **Venne, J.-F.** « Le dilemme des chercheurs francophones : publier en anglais ou périr ? » *Affaires universitaires*, 2017. [Le dilemme des chercheurs francophones : publier en anglais ou périr?](#)
- 83 **Larivière, V., et C. R. Sugimoto.** « The Journal Impact Factor: A brief history, critique, and discussion of adverse effects. » Dans *Springer Handbook of Science and Technology Indicators*, sous la direction de W. Glänzel, H. Moed, U. Schmoch et M. Thelwall, 2019.

- 84 Les facteurs d'impact mesurent la fréquence à laquelle les articles d'une revue sont cités en moyenne dans d'autres publications scientifiques. Ils servent souvent d'indicateur de visibilité et d'influence d'un scientifique, d'une revue ou d'une institution dans un domaine donné. Bien qu'utiles, ils sont fréquemment critiqués pour leurs limites et leurs effets pervers sur l'évaluation de la recherche et de ses acteurs. Sur les plus de 130 000 revues savantes existant à l'échelle mondiale, seules environ 10% ont un facteur d'impact. Voir **Larivière, V., et C. R. Sugimoto.** « The Journal Impact Factor: A brief history, critique, and discussion of adverse effects. » Dans *Springer Handbook of Science and Technology Indicators*, sous la direction de W. Glänzel, H. Moed, U. Schmoch et M. Thelwall, 2019.
- 85 **Acfas.** *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada.* Montréal : Acfas, 2021. [Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada | Acfas](#) p.59 et 105.
- 86 **Ramírez-Castañeda, V.** « [Disadvantages in preparing and publishing scientific papers caused by the dominance of the English language in science: The case of Colombian researchers in biological sciences. \(en anglais seulement\)](#) » *PLOS ONE* 15, n° 9 (2020).
- 87 Chaque année, l'Acfas et ses antennes régionales d'Edmonton, de Moncton, de Régina, de Sudbury, et de Toronto organisent le concours MT180 au sein de leurs régions. Le concours permet à des étudiantes et étudiants de tous les cycles, tant au collégial qu'à l'université, de présenter leurs travaux de recherche en 180 secondes. Ces présentations sont un exemple de socialisation scientifique positive et de vulgarisation de travaux dont la particularité est de vouloir contribuer à améliorer la société.

- 88 **Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC).** « [Le Groupe de travail sur l'édition savante au Canada publie son rapport final \(PDF\)](#). » Ottawa : ABRC, 2017.
- 89 Ibid., p. 5
- 90 **van Bellen, S., et L. Céspedes.** « Diamond open access and open infrastructures have shaped the Canadian scholarly journal landscape since the start of the digital era. » *The Canadian Journal of Information and Library Science* 48, n° 1 (2025) : 96-111. [Diamond open access and open infrastructures have shaped the Canadian scholarly journal landscape since the start of the digital era | The Canadian Journal of Information and Library Science \(en anglais seulement\)](#)
- 91 **Acfas.** Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada. Montréal : Acfas, 2021. [Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada | Acfas](#)
- 92 **Larivière, V.** Le français, langue seconde? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne. *Recherches sociographiques*, numéro 59,3, 2018: 339-363.
- 93 Ibid
- 94 **van Bellen, S., et L. Céspedes.** « Diamond open access and open infrastructures have shaped the Canadian scholarly journal landscape since the start of the digital era. » *The Canadian Journal of Information and Library Science* 48, n° 1 (2025) : 96-111. [Diamond open access and open infrastructures have shaped the Canadian scholarly journal landscape since the start of the digital era | The Canadian Journal of Information and Library Science \(en anglais seulement\)](#)

- 95 La souveraineté scientifique du Canada désigne ici sa capacité à conserver, contrôler et diffuser ses propres résultats de recherche. Elle implique de garantir l'accès libre et durable aux publications produites au pays, sans dépendance excessive à des infrastructures étrangères.
- 96 **Céspedes, L., C. Pradier, S. van Bellen, J. P. Alperin, et V. Larivière.** « De la relation entre objets de recherche, langue et lieux de diffusion dans la recherche canadienne. » En préparation, 2026.
- 97 **Larivière, V., S. Haustein, et P. Mongeon.** « [The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era. \(en anglais seulement\)](#) » *PLoS ONE* 10, n° 6 (2015) : e0127502.
- 98 **Céspedes, L., C. Pradier, S. van Bellen, J. P. Alperin, et V. Larivière.** « De la relation entre objets de recherche, langue et lieux de diffusion dans la recherche canadienne. » En préparation, 2026.
- 99 **Réseau Circé.** *Les revues savantes francophones, pilier de la recherche et des communautés scientifiques au Canada*. Mémoire déposé le 30 juillet 2025 auprès du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français. p.7.
- 100 **van Bellen, S., et L. Céspedes.** « Diamond open access and open infrastructures have shaped the Canadian scholarly journal landscape since the start of the digital era. » *The Canadian Journal of Information and Library Science* 48, n° 1 (2025) : 96-111. [Diamond open access and open infrastructures have shaped the Canadian scholarly journal landscape since the start of the digital era | The Canadian Journal of Information and Library Science \(en anglais seulement\)](#)

- 101 Par comparaison, au [Fonds de recherche du Québec](#), les revues financées doivent avoir au moins 50 % de leurs articles en français.
- 102 **Lobet, D., et V. Larivière.** « La mort des livres dans les sciences humaines et sociales, et en arts et lettres ? » *Découvrir : Le magazine de l'Acfas*, juin 2018. [La mort des livres dans les sciences humaines et sociales, et en arts et lettres? | Acfas](#)
- 103 **Fédération des sciences humaines du Canada.** « Étude sur le Prix d'auteurs pour l'édition savante (PAES) et sur la situation du livre savant au Canada. » Ottawa : Fédération des sciences humaines, 2022. [Étude sur le Prix d'auteurs pour l'édition savante et sur la situation du livre savant au Canada | FHSS](#)
- 104 Le Prix d'auteur pour l'édition savante de la Fédération des sciences humaines du Canada récompense l'excellence scientifique et finance des livres savants au Canada qui apportent une contribution importante aux sciences humaines. Ce programme est financé par le CRSH.
- 105 Le Fonds du livre du Canada (FLC) est un programme de Patrimoine canadien qui vise à assurer un accès à une grande diversité de livres d'auteurs canadiens, au pays comme à l'étranger, en soutenant l'industrie canadienne du livre. Il comprend des volets de financement pour les organismes liés à l'industrie du livre et pour les éditeurs, afin de soutenir la production, la commercialisation et la distribution des livres canadiens.
- 106 **Fédération des sciences humaines du Canada.** « À propos de la Subvention du livre savant (PASL). » 2025. [À propos de la Subvention du livre savant](#)

- 107 **Fédération des sciences humaines du Canada.** « Étude sur le Prix d'auteurs pour l'édition savante (PAES) et sur la situation du livre savant au Canada. » Ottawa : Fédération des sciences humaines, 2022. [Étude sur le Prix d'auteurs pour l'édition savante et sur la situation du livre savant au Canada | FHSS](#)
- 108 **Grenier, J., et coll.** « Découvrabilité des contenus en français : de la culture à la science. » *Le magazine de l'Acfas*, 2025. [Découvrabilité des contenus en français : de la culture à la science](#)
- 109 **Mongeon, P., et A. Paul-Hus.** « The journal coverage of Web of Science and Scopus: a comparative analysis. » *Scientometrics* 106, n° 1 (2016) : 213-228.
- 110 **Budapest Open Access Initiative.** *Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert*. 2002. [Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert](#)
- 111 **Paquet, V., S. Van Bellen, et V. Larivière.** « [Mesure de la proportion de publication en libre accès au Canada, un portrait national \(PDF\)](#) ». *Documentation et bibliothèques* 69, n° 2 (2023) : 5-17
- 112 **Larivière, V. et C.R. Sugimoto.** The Journal Impact Factor: A brief history, critique, and discussion of adverse effects. Dans W. Glänzel, H. Moed, U. Schmoch, M. Thelwall (coll.), *Springer Handbook of Science and Technology Indicators*, 2019
- 113 Le modèle diamant du libre accès désigne un mode de publication scientifique dans lequel ni les lecteurs ni les auteurs ne paient de frais. Les coûts d'édition et de diffusion sont généralement pris en charge par des institutions publiques, des universités ou des consortiums.

- 114 L'entrepôt numérique ANEL-De Marque est une infrastructure créée en 2008 par l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et l'entreprise québécoise De Marque pour soutenir le développement local et contrôlé du livre numérique au Québec.
- 115 **Consortium Érudit.** *Tisser les savoirs : le rôle des infrastructures numériques dans la bibliodiversité et la science en français* (PDF). Mémoire déposé le 23 juillet 2025 auprès du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français. P. 9.
- 116 **Commissaire à la langue française du Québec.** *Le français, langue du savoir ?* Québec : Éditeur officiel du Québec, 2023. [Le français, langue du savoir?](#)
- 117 **Les Presses de l'Université d'Ottawa.** « Notes pour le Groupe consultatif sur le savoir en français ». Communication transmise le 25 août 2025
- 118 Pour une initiation à la mobilisation des connaissances, voir le guide pédagogique réalisé par Luc Dancause. **Dancause, Luc.** *Guide pédagogique sur la mobilisation des connaissances.* Montréal : Érudit, 2025.
- 119 **Équipe Renard.** « [Équipe de recherche en partenariat sur la recherche et l'échange de connaissances en santé mondiale.](#) » Université de Montréal.
- 120 **TISS.** « Territoires d'innovation sociale et de rupture. » [Territoires de l'innovation et de l'économie sociale et solidaire.](#)
- 121 **INRS.** « [Guide de mobilisation des connaissances : balises et outils](#) (PDF). ». Institut national de la recherche scientifique, août 2025.

- 122 **FRQ.** « [Programme Engagement : citoyens et citoyennes.](#) » Fonds de recherche du Québec.
- 123 À titre d'exemple, voir le service en mobilisation des connaissances de l'Université d'Ottawa. Université d'Ottawa. « [Mobilisation des connaissances.](#) » Recherche et innovation.
- 124 Pour une définition exhaustive, voir : **FRQ.** « [Mobilisation des connaissances.](#) » Fonds de recherche du Québec.
- 125 **Lacroix, I., et E. Dostie-Goulet.** « [La responsabilité sociale de la communauté de la recherche : la perception des chercheuses et des chercheurs \(PDF\)](#) ». Fonds de recherche du Québec (FRQ), juin 2023.
- 126 **Réseau Circé.** « [La vulgarisation scientifique : Pourquoi ? Pour qui ? \(PDF\)](#) ». Avril 2025.
- 127 **Conseil des académies canadiennes (CCA).** « Culture scientifique : Qu'en est-il au Canada ? » Ottawa : Comité d'experts sur l'état de la culture scientifique au Canada, 2014. [Conseil des académies canadiennes | CAC | Culture scientifique : qu'en est-il au Canada?](#)
- 128 Notons, à titre d'exemples, trois revues ayant un grand impact dans le monde des sciences : [Nature Podcast \(en anglais seulement\)](#), [Science podcast \(en anglais seulement\)](#), et podcast des [PNAS \(en anglais seulement\)](#).
- 129 **Agbobli, C.** « [La découvrabilité des contenus scientifiques en français \(.PDF\)](#) ». Fonds de recherche du Québec (FRQ). Forum sur la découvrabilité des contenus scientifiques en français, mai 2023.

- 130 **Larivière, V.** « Les conséquences scientifiques du démantèlement de l'État américain. » *Le Devoir*, 10 mars 2025.
- 131 **Steffen, G., et coll.** « Pratiques langagières et plurilinguisme dans la recherche interdisciplinaire. » *Questions de communications*, n° 27 (2015). Pratiques langagières et plurilinguisme dans la recherche interdisciplinaire : d'une perspective mono à une perspective pluri
-

Date de modification : 2026-05-08